

UNE TRENTAINE D'ARRESTATIONS DANS LA MATINÉE

A 11 h. 30, ce matin, une trentaine d'arrestations avaient été effectuées pour supposition et une autre l'avait été pour assaut sur la personne d'un candidat, M. Roméo Désormiers, qui brigue les suffrages comme conseiller B dans le district no 7.

La plupart des arrestations ont été effectuées dans le quadrilatère Delorimier-Rachel-St-Denis-Laurier. Les troubles semblent se concentrer dans le sud-est de la ville et dans le quartier Ste-Anne.

M. Désormiers se trouvait dans un bureau de votation situé à l'angle Marie-Anne et Chambord quand il a été attaqué. Il venait d'obtenir la mise sous arrêt d'un individu qu'il avait fait coffrer pour supposition quand, deux minutes après cet incident, Eddie Ben Jackson, un ancien lutteur, s'est rué sur lui et a tenté de lui faire un mauvais parti. L'agresseur a été lui-même maîtrisé par la police et il a été arrêté.

C'est aujourd'hui, au terme d'une campagne particulièrement confuse, que les électeurs de la métropole canadienne se choisiront un nouveau maire et un conseil municipal.

Le successeur de M. Camillien Houde — qui occupa ce poste pendant 18 années — sera élu parmi les neuf candidats à la mairie, entre 8 heures ce matin et 7 heures ce soir.

Les curés, du haut de la chaire, les politiciens, sur les tribunes, les hommes d'affaires et les syndicats ont exhorté les quelque 300,000 électeurs à voter. On se souvient qu'au cours des dernières élections municipales, à peine 30 pour cent de l'électorat s'était prévalu de son droit.

VOTE PLUS CONSIDÉRABLE

Mais, aujourd'hui, on prévoit qu'un nombre supérieur de personnes se présenteront aux bureaux de scrutin en raison du remous municipal provoqué par le jugement sur le vice commercialisé, l'état de la circulation congestionnée à Montréal et la retraite du dynamique Camillien Houde.

Dimanche matin, on a tenté d'influencer les fidèles qui se rendaient à l'église en distribuant des feuilles à scandale, mais tout indique que cette tentative a échoué.

CINQ MAIRES DEPUIS 40 ANS

Au cours des 40 dernières années, Montréal n'a eu que cinq maires, y compris M. Adhémar Raynault, l'un des candidats actuels, qui s'est vu confier trois mandats à la mairie.

Peu M. Médéric Martin avait été maire durant 12 années, à compter de 1914; M. Charles Duquette avait détenu ce poste durant un mandat de deux ans, de même que l'hon. Fernand Rinfret, devenu par la suite secrétaire d'Etat du gouvernement fédéral.

Seuls les propriétaires et les locataires, signataires de baux, peu-

vent voter. En tout, 188 candidats cherchent à se faire élire au Conseil qui compte 99 sièges, dont 33 membres sont désignés par les corps publics.

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a posé sa candidature cette année encore. Titulaire d'un poste-clé depuis 1940, M. Asselin a été appuyé, depuis le début de la campagne, par un groupe de citoyens qui lui ont accordé une généreuse publicité dans les quotidiens de Montréal.

LES CANDIDATS A LA MAIRIE

Les candidats à la mairie, au scrutin d'aujourd'hui, sont: le sénateur Sarto Fournier, MM. Adhémar Raynault, Jean Drapeau, Charles Lafontaine, Hector Dupuis, Dave Rochon, Jacques Sauriol, Charles-Omer Bousquet et Camille Dionne.

LES PROMESSES

Les candidats à la mairie dans les élections municipales d'aujourd'hui ont promis aux électeurs à

peu près tout, depuis une baisse des amendes pour infractions au stationnement jusqu'à un métro.

La profusion des promesses et le nombre des candidats portent les observateurs d'expérience à considérer la présente élection comme la plus confuse dans l'histoire de la cité.

Neuf candidats, un de moins que le record établi en 1940, briguent les suffrages à la mairie. De plus, 198 autres candidats se disputent les 66 sièges à pourvoir au conseil municipal.

Environ 300,000 propriétaires et locataires ont droit de vote.

La course à la mairie est devenue une ruée générale quand le populaire Camillien Houde a décidé de se retirer à cause de son état de santé, après 18 ans de règne qui lui ont mérité le titre de "M. Montréal".

PROMESSES DES MAIRES

Dans ses discours électoraux, M. Lafontaine a promis d'améliorer les finances de Montréal en obtenant pour la ville certains des revenus de la taxe provinciale sur l'essence et de l'Hydro-Québec.

M. Adhémar Raynault, agent d'immeubles de 65 ans et ancien maire de Montréal à trois reprises, a promis moins de billets de stationnement de \$5, dans cette ville

congestionnée par la circulation.

M. Dave Rochon, leader du présent conseil de ville et député libéral de Montréal-St-Louis à l'Assemblée législative, est l'un de ceux qui ont promis d'entreprendre sans retard la construction d'un métro.

Me Jean Drapeau, avocat de 36 ans et l'un des procureurs des requérants dans l'enquête sur le vice, a promis un nettoyage de la cité et une réorganisation de la machine administrative.

Le sénateur Sarto Fournier, âgé de 46 ans, qui a représenté durant 20 ans le comté de Montréal-Maisonnette aux Communes en tant que député libéral, se présente pour la deuxième fois à la mairie. Il a été défait aux dernières élections.

Il a déclaré que seule la coopération des gouvernements fédéral et provincial peut permettre à Montréal d'entreprendre les travaux publics nécessaires pour résoudre les problèmes du transport dans la métropole. Il soutient qu'il est le candidat le plus qualifié pour rencontrer MM. Duplessis et Saint-Laurent et obtenir leur appui.

M. Hector Dupuis, âgé de 58 ans, député libéral fédéral de Montréal-St-Marie, a promis d'entreprendre un programme de bien-être social et d'élimination des taudis.

M. Jacques Sauriol, journaliste de

43 ans, a promis de construire un tunnel sous le Mont-Royal pour faciliter la circulation dans la cité.

M. Camille Dionne, un menuisier, candidat du parti ouvrier-progressiste (communiste), a promis de réduire les taxes, d'éliminer les taudis et d'assurer un meilleur traitement aux ouvriers.

M. C.-O. Bousquet, homme d'affaires à sa retraite, a fait la campagne la plus tranquille de tous les candidats: il a prononcé peu de discours et a fait peu d'apparitions en public.

On s'en prend au maire Stethem

Le maire John Stethem a reçu l'ordre de comparaître devant les tribunaux pour répondre aux accusations suivant lesquelles il serait inapte à occuper le poste de maire de Beaconsfield, dans la banlieue de Montréal.

Selon M. Victor Daley, le maire n'est pas inscrit sur la liste des électeurs et ne possède aucune propriété. En conséquence, il ne serait pas éligible à la fonction qu'il assume.



(Photos Roger Janelle - J.-P. Laliberté—La Patrie)

DEUX DES NEUF CANDIDATS à la mairie ont été photographiés, ce matin, par les photographes de la "Patrie", au moment où ils enregistraient leurs votes. Dans la photo de gauche, on voit le sénateur Sarto Fournier en train de déposer son bulletin. Dans la photo de droite, M. et Mme Adhémar Raynault se sont rendus au bureau de votation, pour y remplir leur devoir de citoyens.



Les 189 candidats à la mairie et à l'échevinage

Voici la liste des 9 candidats à la mairie et des 180 candidats qui briguent les suffrages aux 66 sièges électoraux comme conseillers municipaux, dans les catégories "A" et "B":

A LA MAIRIE

Fournier, Sarto, avocat
Raynault, Adhémar, agent d'assurance
Drapeau, Jean, avocat
Lafontaine, Charles, entrepreneur
Dupuis, Hector, agent commercial
Rochon, Dave, courtier d'assurance
Bousquet, Charles-Omer, industriel
Dionne, Camille, menuisier
Sauriol, Jacques, journaliste.

CONSEILLERS

DISTRICT No 1

Classe "A"
xLauriault, Wilfrid, Ingénieur civil et arp.-géomètre
xSavé, E., marchand
Angrignon, Germain, courtier en assurance
Lessard, H.-Pit, garagiste
David, Paul-Oscar, quincaillier
Classe "B"
xLafaille, Marcel, courtier en assurance
xLaberge, Fabien, contremaître
xLépine, Bruno, plombier
Dauphin, Arthur, barbier
Gravel, Romuald, électricien
Parent, Madeleine, organisatrice
Vezou, Lionel, ébéniste
Mondor, Raymond, journaliste
Téodori, Colombo, entrepreneur
Hamel, Albert, entrepreneur

DISTRICT No 2

Classe "A"
xGuyot, Antoine, rentier
xO'Flaherty, E. William, épicière
xLoiselle, Gérard, épicière-boucher
Hough, Frank, commis
Trudeau, Paul, courtier en immobilier
Crompt, Adéodat, vérificateur
Classe "B"
xBurrows, Percy, poseur d'appareils de chauffage
xRealy, Thomas P., Gérant de ventes
xHanley, Frank, garagiste
Anley, H., garagiste
Dufour, Réal Lucien, plombier
Dansereau, Guillaume R., vendeur
O'Donnell, William J., Agent d'assurance
Lynch, Michael Joseph, rentier
Clark, Robert-James, garagiste

DISTRICT No 3

Classe "A"
xAsselin, J.-Omer, administrateur
xQuintin, A.-D., administrateur
xWagar, Roy E., président
Bélanger, Henri, comptable
Singerman, I. I., préposé à l'entretien
Larkin, Ernest Harold, courtier en assurance
Woodcock, John F., représentant
Flynn, C. W. Leslie, gérant des ventes
Classe "B"
xLyall, Edward, éditeur
xMundey, Ernest, vendeur
Daniels, Dan, expéditeur
Lynch, J. Sylvio, chirurgien dentiste
xAsselin, E.-T., courtier en bourse
Brown, Charles C., gérant de publicité
Dumas, Charles-P., gérant
Boyle, John-Patrick, courtier en immobilier
Moxon, Anthony W. R., marchand

DISTRICT No 4

Classe "A"
xVautelet, Henri-E., courtier d'assurance
xMcKenna, Leo James, fleuriste
xFisher, Miss Kathleen
Hart, I. R., notaire
Farber, L., contracteur
Kilger, Harry H., avocat
Solferman, Albert, courtier d'assurance
Fréchet, René, manufacturier
Classe "B"
xStephens, J. Stephen, gérant d'immobilier
xHorn, Frank John, secrétaire
Leclerc, Paul, imprimeur
Snyder, Gerry, marchand
Kolber, Leo, avocat
Pike, Charles J., surintendant d'ass.
Sullivan, John H., courtier en immobilier
Gulkin, Harry M., journaliste
Dupuis, Armand, marchand
Mayer Charles, journaliste.

DISTRICT No 5

Classe "A"
xKolber, Harry, notaire
xSeigler, Max, courtier d'assurance
xVictor, William V., comptable
Halckman, Bennie, gérant
Dubrovsky, Harry, marchand de bois
Taschereau, Jean-C., entrepreneur
Craig, Roger, avocat.
Classe "B"
xMaluméd, Max, buandier
xBass, Louis, vendeur
Aronoff, Nat., Modiste
Caron, Gui, journaliste
Huza, Steve, épicière
Savignac, Roland, notaire
Sheff, Louis, gérant
Blais, Sarto, machiniste
Boisvert, Georges, menuisier
Cohen, Abraham, avocat
Hébert, Maurice S., avocat
Gagnon, Isidore, journaliste
Beaudry, Roland, chauffeur

DISTRICT No 6

Classe "A"
xCarrière, Héliodore, administrateur
xFilion, Alfred, constructeur
xPrud'homme, H., médecin
de Bellefeuille, Jacques, restaurateur
Labelle, Jean, marchand
Tozzi, Jacques, assureur
Classe "B"
xDubreuil, J.-Emile, marchand
xGagliardi, Alfred, technicien
xSimard, Elzéar, marchand
Charpentier, Lionel, maître-barbier
Clouette, René, huissier
Léger, Maurice, marchand
O'Hearn, Daniel, enquêteur
Gélinas, Marcel, agent d'immobilier
Dufresne, Emile, industriel
Holland, Robert, chaudronnier

DISTRICT No 7

Classe "A"
xLeblanc, Ulric, industriel
xLévesque, Ruben, médecin
xDeslauriers, Wilfrid, rentier
Loranger, Bernard, marchand
Nadeau, J.-A., manufacturier
Ouimet, J.-René, agent.
Classe "B"
xNaud, Emile, publiciste
xSavignac, J.-M., notaire
xDesormiers, Roméo, plombier
Croteau, Gilbert, chiropraticien
Desmarais, André, notaire
Niding, Gérard, gérant
Pineault, Vianney, libraire
Parent, Roger, maître-boucher
Duclos, Fred, vendeur.

DISTRICT No 8

Classe "A"
xGaudry, Eugène, courtier d'ass.
xGrégoire, Jean-Paul, avocat
xRavary, Hervé, quincaillier
Bergeron, Georges H., épicière
Samson, Lucien, emp. C.N.R.
Guilbeault, J.-Albert, médecin
Des Marais, Pierre, imprimeur
Classe "B"
xNoël, Raymond, avocat
xPigeon, Emile, organisateur
xGodin, Georges, ent. de p. funèbres
Drapeau, Fernand, mar. de meubles
Mireault, Maxime, nettoyeur
Brunelle, Mme Jeanne P., mén.
Bélair, J.-Eugène, publiciste
Bonniér, J.-Robert, org. d'expos

DISTRICT No 9

Classe "A"
xDrapeau, J.-N. courtier d'assurance
xFarley, Adeline, bourgeois
xGauthier, Gérard, courtier en imm.
xGuevremont, Georges, pharmacien
xLalancette, Georges, tavernier
Thibault, Richard, garagiste
Gingras, Joseph, ent.-plâtrier
Montpetit, Horace, marchand
Classe "B"
xCusteau, Maurice-T., gérant
xDespatis, Marcel, marchand
xDubeau, Achille, menuisier
Dalme, Jacques, agent manufact.
Meunier, Jean, expéditeur
Moisan, Horace, gérant
Lavallée, Clarence, marchand
Rodrigue, Louis, plombier

DISTRICT No 10

Classe "A"
xDespatis, Ant., ent. en camionnage
xSimoneau, Pierre, courtier d'assur.
xTardif, J.-Albert, marchand
Bertrand, Léon, imprimeur
Lemire, J.-E., plombier
Parent, L.-C., marchand
Tremblay, Ant., courtier d'assur.
Angers, Adrien, assureur agréé
Huot, Maurice, contracteur
Boulanger, Prosper, marchand
Lizotte, Edgar, épicière
Classe "B"
xVachon, Valère, marchand
xHamelin, Edmond, garagiste
xGauthier, Emile, industriel
Boisjoly, Jean-Paul, comptable
Maranda, Ch.-Ed., tailleur de pierre
Raymond, Armand, agent d'imm.
Tremblay, Lucien, entrepreneur
Crépeault, Ernest, sec.-trésorier

DISTRICT No 11

Classe "A"
xMoore, Rodrigue, administrateur
xPapineau, J.-A.-Léo, c. d'assur.
xGirard, Jos.-Clément, notaire
Saulnier, Lucien, marchand
Sigouin, Roger, agent d'assurance
Aubut, Paul, avocat
Classe "B"
xBrien, Hervé, voy. de commerce.
xHamelin, Jean-Paul, vendeur
xCroteau, Lucien, agent d'affaires
Pelletier, Paul, ingénieur
Lancieult, J.-E.-H., court. en imm.
Larose, Rod., ent. général
Boisseau, Fernand, administrateur
Remiggi, William, tailleur

Pérou québécois

QUEBEC — Une veine de cuivre et nickel vient d'être découverte par deux vieux prospecteurs du Labrador, Michael Walsh et Richard Reed, d'après M. Lawrence T. Porter, président de la Bellechasse Mining Corporation, Ltd.

L'endroit est au nord de Sept-Îles, et à environ 40 milles au sud du Mont Wright.

Les rapports préliminaires et les essais effectués indiquent que la veine intéressante a 25 pieds de largeur sur une longueur d'au moins 500 pieds.

Sous la surveillance du géologue de la société minière Bellechasse, six prospecteurs font actuellement un examen géologique et géophysique de cette propriété.

Jeu criminel?

LONDRES. — Dernière attraction: le Jeu de la Pyramide. Des invitations sont lancées en "pyramide" ou en "chaîne" (se rappeler les "chaines" de lettres), avec versement de quelques shillings par personne. La cagnote, qui grossit sans cesse, va aux participants par ordre d'ancienneté.

"Réunions qui peuvent devenir un terrain de chasse pour déséquilibrés, voleurs et criminels," déclare Scotland Yard qui s'émue du récent assassinat d'une jeune fille au sortir d'une soirée "Pyramide".

"Pratique immorale et antisociale, puisqu'elle permet de gagner de l'argent avec rien" renchérit le Comité des Eglises.

Le Parquet recherche si cette mode nouvelle ne tombe pas sous le coup de la loi sur les loteries et jeux de hasard.

Les quartiers par districts

Voici comment sont répartis les quartiers dans les divers districts électoraux:

District 1 — Quartiers: St-Henri; St-Paul; Ste-Cunégonde.
District 2 — Quartiers: St-Gabriel; Ste-Anne; St-Joseph.
District 3 — Quartier: Notre-Dame-de-Grâce.
District 4 — Quartiers: Mont-Royal; St-André; St-Georges; St-Laurent.
District 5 — Quartiers: Crémazie; St-Louis; Laurier; St-Michel.
District 6 — Quartiers: Saint-Edouard; St-Jean; Montcalm.
District 7 — Quartiers: St-Denis; DeLorimier.
District 8 — Quartiers: St-Jean-Baptiste; Lafontaine; St-Jacques; Ville-Marie; Bourget.
District 9 — Quartiers: Rosemont; St-Eusèbe; Préfontaine.
District 10 — Quartiers: Papineau; Ste-Marie; Hochelaga; Maisonneuve; Mercier.
District 11 — Quartiers: Villeray; Ahuntsic.

Le président Eisenhower rend hommage à M. Dulles

WASHINGTON, 25 — (PAF) — Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, recevra aujourd'hui à son arrivée aux Etats-Unis un hommage de la part du président Eisenhower pour sa contribution à la nouvelle union européenne de défense qui représente "plus qu'une victoire diplomatique... un jalon historique".

Le diplomate est attendu à l'aéroport national de Washington. Il revient de la conférence de Paris au cours de laquelle les nations occidentales ont accepté d'intégrer l'Allemagne de l'Ouest dans une alliance anti-communiste.

Le président Eisenhower a annoncé son intention de se rendre à l'aéroport. Ce sera la première fois depuis qu'il est en fonction que le président fera un tel accueil à un haut-fonctionnaire du gouvernement.

M. Dulles fera rapport au président. Ce soir, il mettra les autres membres du cabinet au courant des délibérations de la conférence de Paris. On croit comprendre qu'il prendra par après les dispositions nécessaires en vue des entretiens qu'il aura la semaine prochaine à Washington avec le chancelier de l'Allemagne, M. Konrad Adenauer. Il prépare également une réponse à la note russe proposant une conférence à quatre et scrutera plusieurs problèmes qui se posent actuellement en Extrême-Orient.

M. Dulles a quitté Paris samedi soir à l'issue de quatre jours de négociations. Il a stoppé aux Bermudes durant la journée de dimanche. Avant de partir de Paris, il a adressé un rapport préliminaire au président Eisenhower.

Dulles déclare dans ce rapport: "Je sais que vous vous réjouirez avec moi que l'unité et la liberté de l'Europe, auxquelles vous avez contribué de façon si indispensable, semblent maintenant être protégées".

Eisenhower, qui a commandé les forces de l'OTAN avant de devenir président, a affirmé que le rapport Dulles fournit une réelle raison de se réjouir parce qu'il signifie que la paix semble maintenant à la portée du monde libre.

Dans une autre déclaration, faite dimanche, Eisenhower a dit que les accords de Paris représentent "beaucoup plus qu'une victoire diplomatique".

Population de la France

PARIS. — La population de la France, en tenant compte des étrangers, est de 43.041.000 âmes, le maximum de toute son histoire. C'est une augmentation de 3.000.000 depuis le recensement de 1946. Les derniers chiffres ont été compilés en mai par l'Institut national de la statistique. La tendance à la baisse constatée avec alarme de 1936 à 1946 est renversée grâce à une natalité plus élevée et à une mortalité moindre. Le pays a ainsi compensé la perte de population subie au cours de la dernière guerre et dépassé le point culminant de 42.000.000 atteint en 1936.

La population de la France, de 40.600.000 en 1901, monta à 43.000.000 en 1911. En 1921 elle n'était plus que de 39.000.000.



LUNDI, 25 OCTOBRE 1954

298e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 29 et se couchera à 4 h. 59

Pronostics

Prévisions atmosphériques officielles de la Météorologie nationale, valables jusqu'à minuit, lundi.

Synopsis: La belle température automnale dont bénéficie le Québec se maintiendra aujourd'hui bien que le ciel soit plutôt variable dans la majorité des régions. Dans le sud du Québec, le thermomètre sera au dessus de la normale et atteindra un peu plus de 50 degrés durant l'après-midi. Une perturbation atmosphérique sévit actuellement au nord et à l'ouest des Grands-Lacs. Des chutes de pluie et de neige sont enregistrées dans l'ouest de l'Ontario et dans quelques Etats américains du nord-ouest. La perturbation se dirigera lentement vers l'est et contribuera à obscurcir quelque peu le

ciel dans la vallée du St-Laurent vers la fin de la journée.

Régions de Montréal, de l'Ontario et des Laurentides: Plus ou moins nuageux aujourd'hui. Ciel couvert cet après-midi. Plus frais avec vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 55, et à Ste-Agathe 53.

Sommaire pour aujourd'hui: Plus frais. Temps couvert.

Régions de Québec et des Cantons de l'est: Généralement ensoleillé devenant couvert en soirée. Peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 15 milles s'adoucissant en soirée. Maximum aujourd'hui à Québec et Sherbrooke 55.

Sommaire pour aujourd'hui: Généralement ensoleillé, puis nuageux. Régions de la Mauricie, du Lac St-Jean et de la Baie-Comeau: Plus ou moins nuageux aujourd'hui. Peu de changement dans la température. Vents du nord-ouest de 20 milles s'adoucissant en soirée. Maximum aujourd'hui à La Tuque 52, Châteauguay 50 et à Rivière-du-Loup 47.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O	3	4	5	6	7	8	9
C	10	11	12	13	14	15	16
T	17	18	19	20	21	22	23
O	24	25	26	27	28	29	30
B							
R							
E							

Deux vols de \$20,000 en fin de semaine

Quelque \$40,000 en fourrures, en argent et en diamants ont été volés au cours de la fin de semaine lors de divers cambriolages commis à Montréal.

Hier des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. Nicholas G. Tiello, 1887, est, rue Sherbrooke où ils ont volé le coffre-fort et son contenu soit une somme d'argent indéterminée pour le moment, des bagues de diamants et pour \$2,500 d'obligations. On a d'abord rapporté qu'il s'agissait d'un vol de quelque \$20,000, mais M. Tiello, à plus tard souligné qu'il faudrait qu'il termine des calculs pour déterminer le montant exact.

Il a ajouté qu'il avait quitté son domicile à deux heures hier après-midi et lorsqu'il est revenu chez lui cinq heures plus tard, sa maison avait été cambriolée. Le coffre-fort éventré et vidé de son contenu a plus tard été retrouvé dans la ruelle de la rue Bernard, à l'arrière du numéro 60 ouest.

D'autres voleurs se sont introduits, samedi soir, chez le fourreur B. Schwartz et fils Ltd., à 393, rue Mayor, où ils ont enfoncé la porte avant pour s'emparer de 600 peaux de vison d'une valeur totale de \$20,000.

Elle se lance du 10e étage du Ritz Carlton

Une femme de Détroit, âgée d'environ 60 ans, ne possédant pour toute fortune qu'une pièce de 5 cents, s'est jetée du toit du Ritz-Carlton, aux petites heures samedi matin. Laisant sur la toiture une partie de ses vêtements, la femme s'est bandé les yeux et s'est lancée dans le vide d'une hauteur de dix étages.

La malheureuse a été tuée instantanément et son corps écrabouillé a été transporté à la morgue pour fins d'enquête. Il a fallu plus de deux heures aux détectives pour bien établir qu'il ne s'agissait pas d'un meurtre mais bien d'un suicide et ils ont dû visiter toutes les chambres surplombant l'endroit de la chute pour compléter leur travail.

Il était environ cinq heures, samedi matin, lorsque la police a été alertée à l'effet qu'une femme venait de tomber sur le pavé rue Drummond à quelques pieds au sud de la rue Sherbrooke. Plusieurs autos de radio-police ainsi qu'un fort contingent de limiers de la patrouille nocturne à l'arrivée des médecins de l'hôpital St-Luc n'ont pu que constater la mort instantanée de la victime, qui, après une chute de cette hauteur, s'était fracturée les jambes, les cuisses ainsi que la tête. Elle reposait dans une mare de sang.

Feu René Levy

NEW-YORK. — René Levy, ancien gérant des banquets au Statler, au Biltmore et au Knickerbocker, est mort à l'âge de 74 ans. Né en France, il habitait les États-Unis depuis 1896. Il avait pris sa retraite en 1949. Il était chevalier de la Légion d'honneur et membre honoraire de la Société culinaire philanthropique. Il laisse son épouse, un frère et deux sœurs qui habitent Paris.

Le sweepstake irlandais

215 Canadiens ont tiré des billets chanceux

Au moins 215 Canadiens ont tiré des billets sur les chevaux qui doivent participer à la course Cambridgeshire à Newmarket, Angleterre, mercredi prochain.

Le tirage a été fait à Dublin et les résultats ont été transmis par câble à Montréal en fin de semaine.

Les Canadiens participeront au partage des prix au total de \$5,488,000, le plus élevé depuis 20 ans. Le tirage s'est fait pour 81 chevaux inscrits, partants ou non.

Il y aura 15 premiers prix de \$140,000; 15 deuxième prix de

\$56,000 et 15 troisièmes prix de \$28,000.

En plus, il y aura 1,170 prix de \$1,075 pour les détenteurs de billets sur les chevaux qui ne courent pas ou ne sont pas parmi les trois premiers dans la course. Il y aura encore 1,050 prix en argent de \$280 chacun, 4,500 prix de consolation de \$28 chacun et 50 prix de \$4,898.

Présumé chauffard détenu après la mort d'un enfant

La police provinciale détient dans les cellules, comme témoin important, en attendant l'enquête du coroner, un présumé chauffard qui serait responsable de la mort d'une fillette de quatre ans, tuée instantanément par une auto, samedi après-midi, non loin du domicile de ses parents, à Montréal-Nord.

Le sergent-détective Gustave Massue, officier en charge à la Sûreté provinciale, a identifié le détenu comme étant Léo Rousseau, 47 ans, 8382, rue Lajeunesse. L'enquête du coroner aura lieu, ce matin.

La petite victime est Irène Larivière, fille de M. et Mme Robert Larivière, 10990, rue Hébert, à Montréal-Nord. La fillette a été broyée à mort, samedi après-midi, sous les roues d'une automobile. Après l'accident, le chauffeur du véhicule a continué sa route au lieu de se porter au secours de l'enfant.

Des témoins auraient dit à la police que le chauffeur de l'automobile arrêta après l'accident alors que la fillette était étendue sur la

chaussée, apparemment inconsciente. La petite victime se trouvait en avant de la roue de la voiture.

Le chauffeur descendit de sa voiture, courut voir l'enfant, remonta aussitôt dans son véhicule et démarra. En continuant, l'automobile broya la tête de la petite victime avec ses deux roues gauches.

Un automobiliste, qui a été témoin de l'accident, a vu l'autre véhicule prendre la fuite. Il a immédiatement pris son numéro de plaque. Une quinzaine de minutes plus tard, le présumé chauffard était appréhendé, à Pont-Viau, par les agents Roger Lorange et Marcel Cusson, de la circulation provinciale. Il se préparait à quitter la métropole pour les Laurentides.



MONTREAL A RENDU UN VIBRANT HOMMAGE AU 22e — D'imposantes cérémonies se sont déroulées, hier, à Montréal, en hommage au 22e, qui célèbre cette année le 40e anniversaire de sa fondation. Sur notre photo, prise au cours de la messe célébrée en plein air, Place du Canada, de g. à d.: Mme P.-E. Bernatchez; le major-général Paul-Emile Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec; Mme Louis St-Laurent; le T. H. Louis St-Laurent; M. Léonce Plante, président de l'Association des anciens du 22e, région de Montréal, et Mme Plante.

Roy Colligan aurait joué aux cartes en famille la nuit du crime au "Lutin"

(par HERVE LEPINE, chroniqueur judiciaire)

La défense de Roy Colligan, accusé du meurtre de B.-J. McAbbie, table sur un alibi parfait lequel établirait que l'accusé, dans la soirée du crime, aurait joué aux cartes avec six ou sept personnes jusqu'aux petites heures du matin.

Ce procès de meurtre lequel met cinq personnes en accusation pour la mort de M. B.-J. McAbbie, survenue dans la nuit du 18 au 19 janvier 1953, alors que fut perpétré un vol à main armée au restaurant le "Lutin-qui-Bouffe", dure depuis deux semaines et l'on ne peut prévoir s'il se terminera avant la fin de cette semaine.

La Couronne représentée par Me Henri-Masson Lorange, a fait entendre tous ses témoins et Me Alexandre Chevalier qui occupe en défense pour Léo Servant et sa soeur Gertrude, a terminé l'interrogatoire de ses témoins dans le cas de Léo Servant. Il a établi en preuve que Léo Servant aurait un alibi pour la nuit et les heures où le crime aurait été commis. Juste à l'heure où se commettait le vol à main armée chez McAbbie, les témoins, quatre, ont déclaré aux jurés que Léo Servant se trouvait au café Mexico.

Me J. Cohen, défenseur de Roy Colligan, a commencé la défense de son client. Il a lui aussi fait entendre une série de témoins qui racontent les faits et gestes de l'accusé au moment précis du crime.

ROY COLLIGAN EST UN JOUEUR DE HOCKEY

Roy Colligan, qui habite avec sa mère, son jeune frère et ses sœurs à 320, avenue Maid, à Verdun, est un joueur de hockey qui fait partie d'une équipe affiliée à une ligue régulière qui joue à l'auditorium de Verdun. Les parties du club de Roy se disputent le dimanche après-midi, les mardis et les jeudis soirs de chaque semaine.

Le jeune frère de Roy est aussi joueur de hockey dans la même équipe.

BEAUCOUP DE VISITES EN FIN DE SEMAINE

Les deux frères ont chacun une fiancée et celle de Roy a l'habitude de passer les fins de semaine avec la famille Colligan. Quelques autres personnes habitent également en fin de semaine la vaste demeure des Colligan, à Verdun. L'un d'eux vient d'Ottawa; il s'appelle William Hanson, il a 58 ans, et selon son propre témoignage, il courtise Mme Colligan qui est veuve. Il arrive généralement à la maison de Mme Colligan le vendredi soir vers les

9 heures et retourne à Ottawa le dimanche soir à la même heure par le train ou l'autobus.

Une autre personne, qui a fait un stage de deux mois à l'hôpital Général, jouit de l'hospitalité de la famille Colligan. C'est M. Réal Thibodeau. Roy Colligan l'y est allé chercher le 16 janvier 1953. Mme Hazel Earskine, soeur de Roy, est venue ce soir-là avec eux. Ils l'ont prise en passant alors qu'ils revenaient de l'hôpital. Presque à toutes les fins de semaine, Mme Earskine avec son jeune fils venait ainsi faire une longue visite à sa mère et à sa famille. C'était une réunion où l'on occupait les soirées à jouer aux cartes, parfois fort tard. Et le jeu favori était le "stud poker". C'était une habitude de fin de semaine, régulière.

UNE TRAGEDIE AU LUTIN-QUI-BOUFFE

Le 19 janvier 1953, le lundi matin, les journaux, la radio annon-

cent que le propriétaire du "Lutin-qui-bouffe" a été l'objet d'un vol à main armée et qu'il a été conduit d'urgence à l'hôpital aux petites heures du matin. Il y a un témoin oculaire et la police est sur de bonnes pistes.

Deux jours plus tard, soit le 21 janvier 1953, les quotidiens annoncent la mort de M. McAbbie. Un chirurgien de l'Institut Neurologique a pratiqué une intervention chirurgicale sur le cerveau de la victime mais sa haute pression l'emporte. L'attentat de vol à main armée passe au degré de meurtre et la police redouble ses efforts pour retrouver les auteurs du crime.

LES INTERROGATOIRES COMMENCENT A LA POLICE

Un mardi de février, précisément celui où la fiancée de Roy Colligan doit rencontrer sa future belle-soeur, Mme Hazel Earskine, à l'église Ste-Anne, où toutes deux, elles

(Suite à la page 4)

Un avion s'écrase hier à Saint-Martin: aucun blessé

Un avion du "Montreal Flying Club" s'est écrasé au sol, à St-Martin, hier après-midi, mais, par bonheur, les trois occupants de l'appareil sont sortis indemnes de l'accident.

Seul le pilote, identifié comme étant John McPhee, 32 ans, 9600, boulevard St-Laurent, a subi un choc nerveux bien explicable.

Les deux passagers qu'il transportait, un jeune homme et une jeune fille non identifiés, n'étaient déjà plus sur les lieux à l'arrivée de la police, que l'on avait alertée.

L'accident s'est produit vers 4 h. 30, à la petite côte Ste-Rose, à St-Martin, sur la ferme de M. Gérard Vaillancourt, soit une vingtaine de minutes après le départ de l'avion du "Montreal Flying Club" de Cartierville. L'appareil s'est écrasé dans le champ dans des circonstances qu'on ignore encore.

AUCUN TEMOIN

Aucun témoin n'a vu la chute de l'avion. Le pilote a déclaré à la police provinciale que l'accident était survenu si vite qu'il ne pouvait

donner aucune explication sur sa cause. Tout ce dont il se souvient, c'est qu'à un certain moment le nez a piqué vers le sol et l'avion s'est écrasé dans le champ. Heureusement que l'appareil n'a pas pris feu, sans quoi les trois occupants auraient été brûlés vifs.

NOMBREUX CURIEUX

La chute de l'avion contre le sol a attiré de nombreux curieux sur le théâtre de l'accident. Ce sont des voisins qui ont sorti les occupants de l'appareil et leur ont porté les premiers secours. Puis la police a été alertée. Le sergent Jean Béliveau et les agents Pascal Venditelli et Roger Daudelin, de la police provinciale, sont accourus près de la scène de l'accident pour diriger la circulation. De nombreux automobilistes avaient stoppé leur voiture sur la route pour voir l'avion dans le champ.

21 candidats dans six comtés fédéraux

OTTAWA, 25 — (PCF) — On croit que 21 candidats déposeront aujourd'hui leur bulletin de candidature officielle en vue de participer aux élections partielles du 8 novembre prochain.

Six comtés se choisiront alors des représentants aux Communes. La mise en candidature doit être faite avant 2 h. p.m., heure normale de l'Est.

Les comtés où se tiendront les élections sont ceux de St-Antoine-Westmount, St-Laurent-St-Georges, à Montréal; York West, Toronto-Trinity et Stormont, en Ontario, et Selkirk, au Manitoba.

Quatre candidats se feront apparemment la lutte dans le comté de St-Antoine-Westmount, devenu vacant par suite de la nomination de M. Abbott à la Cour suprême du Canada.

Un agent d'immeubles de 56 ans, M. Philippe Crevier, a en effet annoncé qu'il se portera candidat libéral dans ce comté. On sait que le candidat libéral officiel est M. George Marler, nouveau ministre des Transports dans le cabinet fédéral et ex-leader du parti libéral provincial.

Les autres candidats dans ce comté sont: M. Egan Chambers, 33 ans, progressiste-conservateur, et Mme Louise Harvey, représentante du parti ouvrier-progressiste.

M. Chambers avait livré la lutte à M. Abbott, lors des dernières élections dans ce comté, de même que Mme Harvey. M. Chambers avait obtenu 4588 voix, le moins que M. Abbott, tandis que Mme Harvey n'avait obtenu en tout que 216 voix.

Libéraux et conservateurs se feront la lutte dans tous les autres comtés dont le sort est mis en cause. Le parti CCF présentera des candidats dans 4 des six comtés et le parti ouvrier-progressiste en présentera dans 4 comtés également.

Les libéraux avaient remporté cinq sièges dans ces six comtés, lors des élections générales de l'an dernier.

Les progressistes-conservateurs avaient remporté le sixième avec M. Adamson Rodney, dans le comté de York-West à Toronto. Ce dernier a perdu la vie le 8 avril dernier, dans un accident d'avion près de Moose-Jaw, au Saskatchewan.

Trois des sièges étaient également détenus par des membres du cabinet fédéral: M. Abbott dans St-Antoine-Westmount; M. Claxton dans St-Laurent-St-Georges; et M. Chevrier dans le comté de Stormont. Les autres députés libéraux étaient M. R. J. Wood, dans le comté de Selkirk; et M. Lionel Conacher, dans le comté de Toronto-Trinity. Tous deux sont morts depuis.

M. Chevrier a été nommé président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, et M. Claxton a démissionné pour devenir directeur d'une compagnie d'assurance, tandis que M. Abbott a été nommé juge de la Cour suprême du pays.

La répartition des sièges s'établit présentement comme suit aux Communes: Libéraux 169; Progressistes conservateurs 50; CCF 23; Crédit Social 15; Indépendants 3 et vacants 6.

Les candidats probables dans le comté de St-Laurent-St-Georges seront: M. Claude Richardson, libéral; M. David de Volpi, progressiste-conservateur; Albert Renaud, CCF, et Frank Brenton, ouvrier-progressif.

Déjeuner de la Chambre de Commerce

Son Honneur le nouveau maire de Montréal sera demain l'hôte de la Chambre de Commerce de Montréal au premier déjeuner-causerie de la saison 1954-55.

Le déjeuner aura lieu à midi trente au Chalet-restaurant de l'Île Ste-Hélène. Mlle Thérèse Laporte, soprano, boursière du gouvernement, de retour d'une saison au Théâtre des Champs Élysées de Paris, et M. Benoit Dufour, baryton, artiste de la télévision, seront les artistes invités de ce déjeuner-causerie.

Un autobus spécial partira à 11 h. 55, p.m., de la Place du Canada, côté nord de la rue Dorchester, entre les rues Peel et Metcalfe pour les membres désirant emprunter ce mode de transport.

Mort à 91 ans de Me W. Shurtleff

SHERBROOKE. — (PCF) — L'un des plus vieux avocats du Canada, M. William-L. Shurtleff, est décédé, samedi, à Coaticook. Il était âgé de 91 ans. Me Shurtleff avait pratiqué le droit pendant 67 ans et il avait été, à deux reprises, bâtonnier du Barreau du district de St-François. Il avait également fait partie du Comité protestant du conseil de l'Instruction publique pendant 50 ans.

★★Roy Colligan...

(Suite de la page 3)

Suivent les "mardis de saint Antoine", la police convoque la fiancée, Mlle Betty Slattey, 22 ans, pour lui demander quelques renseignements sur les faits et gestes de Roy dans la nuit du 18 au 19 janvier et ce qu'elle pourrait savoir de l'affaire McAbbie. La jeune fille est toute surprise et déclare au détective Croghan qu'elle ne sait absolument

rien de cette histoire. Mlle Slattey travaille depuis 5 ans à la succursale Guy-Ste-Catherine, des nettoyeurs Paul's Service Store.

Puis Mlle Slattey rencontre Mme Earskine pour le "mardi de saint Antoine" et lui dit qu'elle a été interrogée par la police au sujet de Roy que l'on croit mêlé au meurtre du "Lutin-qui-bouffe". Vif émoi parmi les membres de la famille Colligan. Tous se réunissent et l'on passe en revue les événements de la nuit du 18 au 19 janvier 1953. On se souvient des moindres détails survenus au cours de cette soirée; on pourrait dire de cette nuit.

TOUS SE DISENT QUE LA CHOSE EST IMPOSSIBLE

Après la reconstitution des faits et gestes de cette nuit tragique, les membres de la famille Colligan, toujours en concordance avec ce que les témoins ont raconté vendredi après-midi, en viennent à la conclusion que la chose est impossible et qu'il y a méprise de la part de la police.

Tous se rappellent que la journée qui précéda le crime, c'est-à-dire au cours du dimanche, 18 janvier 1953, Roy et Earl se sont rendus comme par le passé jouer leur partie de hockey à l'auditorium de Verdun et qu'ils sont revenus un peu avant le souper. Les deux fiancées des frères Colligan étaient encore à la maison et ont pris le souper avec la famille.

LA PARTIE DE STUD-POKER COMMENCE EN FAMILLE

Après le souper, une partie de "stud-poker" est proposée immédiatement et les joueurs s'attablent. Ils sont plusieurs. On joue à l'argent bien entendu. C'est le jeu préféré de la famille. Mme Colligan, la mère, ainsi que Mlle Slattey la fiancée de Roy, ne participent pas au jeu, mais elles regardent la partie tout en causant.

Vers les neuf heures, trois personnes quittent la table de jeu et manifestent l'intention de se retirer. M. W. Hanson a son train à prendre pour Ottawa et la jeune fiancée de Earl, qui est à la maison depuis 2 heures de l'après-midi veut s'en aller. Elle travaille de bonne heure le lendemain matin. Earl se lève et va reconduire sa fiancée chez elle. Mais il revient

au bout d'une heure et demie et reprend sa place à la table de jeu. Il y a avec les deux frères Colligan, Roy et Earl, d'autres joueurs, Mme Hazel Earskine, un ami, M. Ray St-Amant et M. Réal Thibodeau. Ce dernier cependant, comme il n'est pas encore très fort, décide qu'il est préférable qu'il aille se coucher de bonne heure. Il quitte donc la pièce où l'on joue au poker. Il reste toujours dans la même pièce que Mme Colligan et Mlle Slattey.

Et la partie de poker se continue très tard. Vers les deux heures et demie, un incident se produit. Une dispute éclate entre Roy et sa soeur Hazel. L'une gagne et l'autre voudrait continuer la partie. Mais Hazel se sent fatiguée et veut rompre. D'un geste, Roy lui jette les cartes à la figure. C'est la guerre. Mme Colligan, la mère, intervient tout de suite et regarde l'heure. Elle conseille à tous d'arrêter le jeu puisqu'il est deux heures et demie. Il est assez tard. Mme Colligan propose à tous de prendre une tasse de thé et de se coucher. M. Thibodeau s'était levé pour la collation.

En contre-interrogatoire, la Couronne veut savoir pourquoi tous se rappellent si bien cette date du 19 janvier 1953 et tout ce qui s'y est passé dans la famille Colligan. L'une dira que c'est la dispute aux cartes qui lui a si bien épinglé cette journée dans la tête. L'autre conviendra que c'est la sortie de l'hôpital de M. Thibodeau. La Couronne voudra bien savoir pourquoi Betty ne joue pas aux cartes durant de si longues heures et pourquoi elle ne connaît même pas le nom de ce jeu de cartes familial à la famille Colligan, car elle a affirmé que n'étant pas intéressée à jouer, elle ne s'était jamais inquiétée du nom de ce jeu. Tous affirment que Roy n'est pas sorti de la maison familiale de cinq heures du soir, dimanche, 18 janvier, à deux heures et demie le lundi 19 janvier 1953, et que c'était une tradition de fin de semaine dans la famille. Et l'attentat au "Lutin-qui-bouffe" a été commis, selon le témoin Drouin, entre 1 h. 45 a.m. et 2 h. 30 a.m. le lundi, 19 janvier.

Le procès se continue aujourd'hui sur la preuve d'alibi de Roy Colligan.

Hommage au 22e



(Photo Roger Janelle—La Patrie)
LE T. H. LOUIS ST-LAURENT dépose une couronne de fleurs au pied du cénotaphe de la Place du Canada au cours des cérémonies qui ont marqué, hier, à Montréal, le 40e anniversaire du Royal 22e régiment.

Le T. H. Louis St-Laurent, hôte des journalistes



(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)
A L'OCCASION DU 10e ANNIVERSAIRE du syndicat des journalistes de Montréal le T. H. Louis St-Laurent et Mme St-Laurent ont été, samedi soir, les hôtes des journalistes de langue française de Montréal. Sur notre photo, de gauche à droite: M. Roger Mathieu, président du syndicat des journalistes; Mme Louis St-Laurent; le T. H. Louis St-Laurent; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal et Mme Laure Hurteau, directrice des pages féminines à la "Presse".

Montréal a rendu un vibrant hommage au Royal 22e régiment

Messe en plein air en présence du
T. H. Louis St-Laurent

(par PAUL COUCKE)

La ville de Montréal a rendu, hier, un émouvant hommage au glorieux Royal 22e régiment qui fête en cet automne 1954 le 10e anniversaire de sa fondation.

Dès 9 heures du matin, les unités de la force active et de la réserve de l'armée canadienne, en garnison dans la région de Montréal, prirent place autour du cénotaphe de la Place du Canada. Un important détachement du Royal 22e, en tenue khaki formait un carré d'honneur au centre de la Place. Face au monument aux morts, des centaines de vétérans se recueillaient dans une pieuse pensée pour les compagnons d'armes tombés en terre étrangère. Adossé au monument MacDonald, un autel avait été dressé et devant cet autel en plein air, émouvant dans sa simplicité, prirent place peu avant 10 heures le très honorable Louis St-Laurent et son épouse; le major-général Georges-P. Vanier, colonel honoraire du 22e, et son épouse; M. Léonce Plante, président de l'Association des Anciens du 22e de la région de Montréal, et son épouse; le major-général Paul-Emile Bernatchez, ancien du 22e et commandant de la région militaire du Québec et Mme Bernatchez; le brigadier Jean Allard et Mme Allard; le colonel Henri Vautelet, représentant le maire de Montréal; M. Martin James Haufman, maire de Amherst, en Nouvelle-Ecosse, localité où en 1914 le 22e fit son entraînement avant de partir outre-mer; et Mme Dumont Laviolette, âgée de 86 ans, qui donna deux de ses fils à la patrie, tous deux partis en 1914 avec le contingent du 22e.

A 10 hrs, le colonel Joseph Ménard, aumônier senior de l'Armée canadienne, monta à l'autel et chanta la messe, assisté du major Jean Closson et du major J.-L. Tasche-reau, comme servants.

Peu à peu, la foule envahit la Place du Canada et c'est devant des milliers de personnes qu'après le dépôt des couronnes au pied du cénotaphe et l'appel aux morts, le premier ministre du Canada prononça une allocution dont voici des extraits.

LE T. H. SAINT-LAURENT

"Il était opportun, a-t-il déclaré, que les cérémonies qui nous réunissent aujourd'hui pour marquer le 40e anniversaire de la fondation du Royal 22e Régiment débutent ce matin par une messe célébrée au cœur même de la métropole du pays, devant le monument qui a été érigé en souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie pour assurer notre liberté menacée.

"C'est, en effet, grâce aux sacrifices de ceux qui ont combattu victorieusement pour nous conserver cette liberté du culte et cette liberté de parole que nous pouvons, en cette occasion, exprimer à notre façon les sentiments qui nous animent.

"Il ne s'agit pas de comparaisons étroites et rigides pour savoir quelle partie du pays contribue le plus au bien général, mais d'une émulation générale qui fasse que, dans une période de paix ou de guerre, chaque partie travaille de son mieux, avec ses méthodes et ses caractéristiques propres, à atteindre le but visé par tous; les résultats sont alors directement proportionnels à la mesure de respect réciproque, de discipline empressée et de coopération confiante que chacun veut bien y apporter.

L'organisation de la paix mondiale n'est pas chose facile de nos jours et nous devons faire preuve d'une grande patience et d'une

constance à toute épreuve si nous avons la volonté ferme d'atteindre le but que nous poursuivons. Aucun relâchement de nos efforts n'est permis lorsque l'objet de ces efforts est notre existence même et la sauvegarde de notre civilisation.

Certains esprits, bien disposés sans doute, mais qui semblent manquer de réalisme en face des problèmes internationaux particulièrement difficiles de l'heure, s'impatientent parfois trop facilement et se permettent des critiques qui, pour le moins qu'on en puisse dire, n'aident pas à la solution de ces problèmes.

A cause surtout des progrès scientifiques des dernières années, du perfectionnement des moyens de transport et des armes modernes, dont certaines sont telles qu'un vainqueur ne resterait qu'en face d'un amas de ruines, — tous nos efforts doivent tendre à éviter une nouvelle guerre mondiale.

Voilà pourquoi nous participons, dans toute la mesure de nos moyens, aux organisations internationales et aux programmes qui ont pour but sincère d'assurer la paix mondiale et d'améliorer la situation actuelle.

Le Royal 22e Régiment, qui n'a

certaines pas attendu le nombre des années pour prouver sa valeur, joue ici un rôle prépondérant en raison des nombreux titres glorieux et du prestige qu'il s'est déjà assurés. Je me limiterai ici à rappeler que son record en est un dont toute unité militaire, de n'importe quel pays, pourrait, à juste titre, être fière... fière aussi de chefs tels que vous avez eu le privilège d'en avoir, dans la personne du major général Tremblay et du colonel Arthur Dubuc à qui nous rendons l'hommage de notre fidèle souvenir, du colonel Henri Desrosiers, du major-général Vanier, du major-général Bernatchez et du brigadier Jean Allard, pour ne nommer que quelques-uns de ceux qui ont fait honneur à votre régiment.

Je ne doute pas d'ailleurs que l'histoire glorieuse de votre unité, qui est une digne continuation de celle qui a été écrite ici par les premiers défricheurs et défenseurs de notre pays, sera continuée par la génération actuelle et par celles qui la suivront. "Cette histoire, épopée des plus brillants exploits", j'ai l'espoir qu'elle sera toujours d'inspiration de nos descendants et qu'ils pourront continuer de chanter fièrement: "la valeur de foi tremblée protégera nos foyers et nos droits".

Nous avons de belles traditions et nous avons à cœur d'en demeurer dignes; j'ai confiance dans la jeune génération, dans cette génération qui accepte avec courage et bravoure les obligations, les responsabilités et les devoirs qui lui incombent.

"J'ai confiance que ses descendants pourront toujours répéter avec une fierté égale à la nôtre, en ce 40e anniversaire, "Je me souviens".

Après ce discours et le chant des hymnes nationaux, les troupes défilèrent sur la rue Dorchester et gagnèrent la caserne de la rue Craig où un buffet froid fut servi pour les anciens du 22e et les personnalités présentes.

PARADE MILITAIRE

Dans l'après-midi, une foule nombreuse se massa sur la rue Sherbrooke pour assister à un imposant défilé militaire. Plus de 6,000 officiers et hommes de troupes y participèrent.

Devant ce déploiement de force militaire, le premier ministre qui recevait, devant le portail de l'université McGill, le salut des troupes devait se remémorer les paroles qu'il prononçait la veille, à l'occasion du 9e anniversaire de la création des Nations Unies.

"Nous traversons en ce moment une des phases les plus critiques de l'histoire du genre humain". La raison en est que "la moralité internationale n'a pas marché de pair avec la science et la technologie", que l'humanité possède des instruments pour réaliser de grandes choses, mais que "ces mêmes instruments pourraient conduire à la destruction de la civilisation à tout jamais". En conséquence, il faut "implorer les bénédictions divines en faveur des Nations Unies dans l'intérêt des Canadiens de notre génération et des générations futures, ainsi que des autres peuples avides de liberté".

A côté du premier ministre avaient pris place l'hon. Ralph-O. Campney, ministre de la Défense nationale, les chefs d'état-major de l'Armée canadienne; le major-général Georges-P. Vanier et les plus hautes personnalités militaires de la région de Québec.

La foule acclama les bataillons du Royal 22e qui, sous le "bat'le dress" témoignent des mêmes vertus héroïques que leurs aînés. La faveur du public n'a guère changé; les tuniques rouges, les hauts bonnets de poils, les kilts écossais et l'allure martiale des aviateurs canadiens firent éclater sur leur passage de frénétiques applaudissements. Plus de trente fanfares militaires se partagèrent également les applaudissements de la foule.

A l'heure où le jour tombait, les dernières unités militaires défilaient encore devant la tribune d'honneur. A l'issue de ce défilé, le premier ministre fut longuement acclamé, ainsi que le général Vanier, par la foule qui s'était portée devant la tribune. Il félicita le major-général Bernatchez pour l'excellente tenue des troupes et gagna son automobile sous les applaudissements enthousiastes de cette foule.



(Photo Roger Janelle—La Patrie.)

HOMMAGE AU 22e REGIMENT — Au cours des cérémonies qui ont marqué, hier, à Montréal, le 40e anniversaire de la création du 22e régiment, le major-général G.-P. Vanier, colonel honoraire du régiment observe une minute de silence devant le cénotaphe de la Place du Canada.



(Photo Roger Janelle—La Patrie.)

LE ROYAL 22e REGIMENT A REÇU DE LA METROPOLE UN VIBRANT HOMMAGE — De grandioses manifestations présidées par le T. H. Louis Saint-Laurent, ont marqué, hier, à Montréal,

le 40e anniversaire de la fondation du glorieux Royal 22e. Voici une vue de la Place du Canada, dimanche matin, au cours de la cérémonie au monument aux morts.

★ À LA TÉLÉVISION ★

LUNDI, 25 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Les Récits du Père Ambroise
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Programme Weston
7.45—Rolande et Robert
8.00—14, rue de Galais
8.30—Variété
9.00—Elections et un peu de tout
9.30—Elections et long métrage
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Youth takes a Stand
5.00—Hidden Pages
5.30—A walk with Kirk and The World Through Stamps
6.00—Ourtown
6.15—Bill Corum
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—My Hero
7.30—Living
8.00—Caesar's Hour
9.00—Dragnet
9.30—Mr. Showbusiness
10.00—Studio One
11.00—CBC News
11.15—Duffy's Tavern

MARDI, 26 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—La Boutique Fantastique
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Suivez le Guide
7.45—Vous êtes témoin
8.00—Michèle Tisseyre
8.30—Tour de Chant
9.00—Art et Peinture
9.30—Long métrage
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Children's Film
5.00—Let's go to the Museum
5.30—Film
6.00—Industry in Action
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Abbott and Costello
7.45—Tele-Sports
8.00—Martha Raye
9.00—Pick the Stars
9.30—G.M. Theatre
10.30—House Party
11.00—CBC News
11.15—Crown Theatre

MERCREDI, 27 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Club des 16
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Petites Méditations
7.45—Encyclopédie Sportive
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.30—C'est la loi
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Looking at Animals and Junior Science
5.00—Alan Mills
5.30—What in the World
6.00—Crossroads
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Favorite Story
7.30—Living
8.00—The Vic Obeck Show
8.30—Liberace
9.00—Ford TV Theatre
9.30—On Stage
10.30—Film
10.30—Burns Chuckwagon
11.00—CBC News
11.15—Douglas Fairbanks Presents

JEUDI, 28 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Ile au trésor
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Toi et Moi
7.45—Croyez-le ou non
8.00—Les Idées en marche
8.30—L'Heure du Concert
9.30—Long métrage
11.00—Dernières nouvelles
11.02—A l'affiche demain

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Teletory Time
4.45—Hobby Workshop
5.00—Let's make music
5.30—Super Circus
6.00—Janet Deane
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Star Showcase
7.30—Dinah Shore
7.45—Pot-pourri
8.00—The Plouffe Family
8.30—Amos 'N' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft Theatre
10.30—Buried Treasure
11.00—CBC News
11.15—Fabian of the Yard

VENDREDI, 29 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Grenier aux Images
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—TBA
7.45—Coup d'oeil sur le passé
8.00—Science en pantoufles
8.30—Conférence de Presse
9.00—A l'aube
9.30—Croisade en Europe
9.30—Long métrage
11.00—Dernières nouvelles

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Mr Wizard
5.00—Children's Corner
5.30—The earth and it's People
6.00—Film
6.15—Candid Camera
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Window on Canada
7.30—Living
8.00—Red Buttons
8.30—Press Conference
9.00—Frigitale entertainers
9.30—Dear Phoebe
10.00—Gillette Calvalcade of Sports
10.45—Buckingham Sports Magazine
11.00—CBC News
11.15—CBMT Revival Night

SAMEDI, 30 OCTOBRE

CBFT—Canal 2

9.00—Mire
3.00—Mire et musique
5.30—Tic Tac Toc
6.00—Mire et musique
7.00—Ce soir
7.15—Télé-Journal
7.30—Tele-Sports
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Aux quatre coins du monde
8.30—Regards sur le Canada
9.00—Chacun son métier
9.30—Soirée du Hockey
10.30—Film
11.00—Dernières nouvelles
11.02—Reprise long métrage

CBMT—Canal 6

9.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern and Music
4.25—To-Day on CBMT
4.30—Mickey Rooney
5.00—Children's Corner
6.00—Film
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Make a match
7.30—Holiday Ranch
8.00—The Jackie Gleason Show
9.00—On Camera
9.30—Hockey Night
10.45—Re-Franchise
11.00—CBC News
11.10—The Billy O'Connor Show
11.25—Wrestling from Chicago
12.30—CBMT Late News and Sports Finals

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

“Vous êtes le joueur en Est de la donne d'aujourd'hui et Ouest contre les 3 sans atout demandés par Sud. Que jouez-vous?”

Donneur: Sud

Tous vulnérables

Nord
♠ V 8 4
♥ R D 10 9 4
♦ V 10
♣ 10 7 2

Ouest Est
♠ D 9 2 ♠ R 10 6 3
♥ 7 ♥ A 6 3 2
♦ 9 8 6 5 2 ♦ D 7 4
♣ D 6 5 3 ♣ R V

Sud
♠ A 7 5
♥ V 8 5
♦ A R 3
♣ A 9 8 4

Les déclarations:
Sud 1—SA passe 2—♥ passe
Ouest 1—SA passe 2—♥ passe
Nord 1—SA passe 2—♥ passe
Est 1—SA passe 2—♥ passe

Est fera chuter le contrat s'il ne joue pas sa dame de carreau sur le premier coup de la couleur. Il voit que Sud fera probablement son contrat si les coeurs du mort peuvent être défilés, mais pour cela une reprise de main au mort est nécessaire. L'as et le roi de carreau sont sans doute à Sud, alors, si Est charge de sa dame de carreau le dix du mort, le valet servira de rentrée pour passer les coeurs affranchis.

Est laisse alors le dix de carreau faire la première levée. Sud s'attaque ensuite aux coeurs, mais le contrat est voué à un échec si Est ne prend que le troisième coup de la couleur. Sud s'affranchira une levée de basse carte à trèfle s'il manipule habilement ses cartes, mais il ne remportera que deux levées à coeur, deux à trèfle, une à pique et trois à carreau, soit une levée de chute.

Si Est joue sa dame de carreau sur le dix du mort, Sud prendra de l'as, affranchira les coeurs du mort, auquel il donnera la main par le valet de carreau. Sud remportera ainsi quatre levées à coeur, trois à carreau, une à trèfle et une à pique: neuf levées, manche et robe!

Noyade dans un bain public

Un garçonnet de 12 ans a succombé à une crise cardiaque, samedi, dans un bain public sis à 4567, rue Hochelaga, alors qu'il se baignait dans trois pieds d'eau.

La police a identifié la victime comme étant Robert Park, dont les parents sont domiciliés au No 7979 est, rue Notre-Dame. Selon le gardien de l'East End Boy's Club, M. Stanley Seamon, l'enfant ne se baignait que depuis quelques minutes lorsqu'il a semblé s'affaiblir. Il avait passé à peine cinq secondes sous l'eau qu'il était rescapé. On pratiqua la respiration artificielle, mais vainement.

Un médecin mandaté sur les lieux, constata la mort. Il a ajouté que le garçonnet avait succombé à une crise cardiaque et que la mort n'était pas imputable à la noyade, vu que la victime n'avait pas d'eau dans les poumons.

Le corps de Park a été transporté à la morgue où Me Richard Duckett, coroner du district, tiendra une enquête.

Bambin tué d'une balle à la tête

Un bambin de 5 ans, Pierre Ste-Marie, fils de Roger Ste-Marie, de Labelle, a été tué d'une balle de calibre .22, hier après-midi vers 2 h. 30.

L'enfant était à jouer avec son petit cousin, Gérard Ste-Marie, quand ce dernier, simulant de l'abattre et ignorant sans doute que la cabine était chargée, l'atteignit à la tête. La mort fut instantanée. L'enfant repose à la morgue de Labelle, où doit avoir lieu aujourd'hui l'enquête du coroner.

PROGRAMMES DE RADIO

LUNDI

p.m. CHLP

5.00—Nouv. et car de la ch.
6.00—Nouv. - Sports
6.15—Carr. de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le rosier
7.15—Mélodies
7.30—C.-A. Bourgeois
7.55—Nouvelles
8.00—Piano et orgue
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Votre vedette
10.50—Sports
11.00—Danse à Montréal

p.m. CKAC

5.00—Nouvelles
5.05—Muriel Millard
5.55—Léonard
6.00—Musique
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert familial
7.00—Rosaire
7.20—D'amour et d'eau fraîche
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre
8.30—Ti-Pit Racecourt
9.00—Crescendo
10.00—Nouv. Dans. & N.Y.
10.30—Concordia
10.45—Nouvelles
11.00—Sports Moisson
11.15—Sérénade
11.30—Orchestre Minuit Divers

p.m. CBF

5.00—Les malades
5.30—Michel Strogoff
5.45—Sur nos ondes

6.00—Nouv. - Sports

6.15—Carrefour
6.30—Le Survenant
6.45—Un homme et...
7.00—Actualité
7.15—Les Plouffe
7.30—Voix du CARC
7.45—Confidentiel
8.30—Reportage
8.30—Fête au village
9.00—Concert
10.00—Nouvelles
10.15—Premières
10.30—Concert
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

p.m. CFCF

5.00—Water babies
5.30—Eddie Fisher show
6.00—Here's Charlie
6.30—Nouv. - Sport
6.45—Here's Charlie
7.30—Forum
7.45—Make mine Melody
8.00—Cisko kid
8.30—Opportunity knocks
9.00—Battle ground
9.45—Gildersleeve
9.50—McGee & Molly
10.00—News & diary of fate
10.30—I spy
10.45—Fanfare
11.00—News
11.30—Bud's place

p.m. CKVL

5.00—Ch. française
5.55—Nouvelles
6.45—Par. de la chana.
7.55—Nouvelles
8.00—Carré St-Louis
8.30—Fiesta
8.55—Nouvelles
9.00—Jazz

9.30—Paris swing

9.55—Nouvelles
10.00—Paris swing
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes. Hit par.
11.45—Nouv. & Sport
Minuit Musique

p.m. CBM

5.00—Concert
5.15—In rhythm
5.30—Jubilee road
5.45—Sleepytime story
6.00—News & Sports
6.15—Backstage
6.35—Chansonnets
7.00—Rawhide
7.15—Roving reporter
7.30—Goggles & grinding
8.00—Don Messer
8.30—Summer follow
9.00—Concert
10.00—News & roundup
10.30—Distinguished artists
11.00—Bob McMulvin show
11.30—Lat. unknown

p.m. CJAD

5.00—News & Ballroom
5.45—Denny Vaughan
6.00—News Ballroom
7.00—News Sports
7.15—Ballroom
7.30—Doris Day
7.45—Musique
8.00—Elections
8.30—Make mine mystery
9.00—Carlin Archer
9.30—Make mine mystery
10.00—News & D. Gallivan
10.15—Ernie show
10.30—News & Enemy within
10.45—Mr. & Mrs. North
11.00—News - Sports
11.15—Nocturne

MARDI

a.m. CHLP (1410)

6.45—Ouverture
7.00—Sacré-Coeur
7.15—Revue métropolitaine
7.45—Nouvelles
8.00—Revue métropolitaine
8.15—Revue métropolitaine
8.55—Nouvelles
9.00—Revue métropolitaine
9.55—Nouvelles
10.00—Au bal musette
10.15—Canzone
10.30—Ved. canadien.
10.55—Nouvelles
11.00—Heure féminine
11.55—Nouvelles

p.m.

12.00—Heure féminine
12.30—Pour vous madame
1.00—Nv. - Pour vous mad
1.30—Heure féminine
1.55—Nouvelles
2.00—Mél. magiques
2.55—Nouvelles
3.00—Mélodies
3.55—Nouvelles
4.00—Radio N.-Dame
4.30—Thé dansant
5.00—Nouv. car de la ch.
6.00—Revue et sport
6.15—Carr. de la ch.
6.55—Nouvelles
7.00—Le Rosaire
7.15—Mélodies
7.30—Tango
7.45—Orchestre
8.00—Accordéon
8.30—Ronde d'amour
8.55—Nouvelles
9.00—Mus. pour dilettantes
10.15—Nouvelles
10.30—Votre vedette
10.50—Sport
11.00—Danse à Montréal
11.55—Nouvelles

p.m. CKAC (730)

6.00—Messe du jour
6.30—Réveil
7.00—Actualités
7.15—Sport
7.30—Marche du jour
7.45—Oratoire St-Joseph
8.00—Nouvelles
9.15—Louis Bélanger
9.00—Nouvelles
9.10—Emmie Genest
9.50—Ce que je pense
10.30—Nouv. - Bons voisins
10.50—Vos chansons
11.00—Nouv. - Casino

p.m.

12.00—Nouv. - et table tour
12.30—Orgue & piano
12.45—Beaux jours
1.00—Nouvelles
1.15—Fleurs musicales
1.30—Méli-mélo
2.00—Nv. & Pub. Excel
2.45—Saint-Antoine
3.00—Nouvelles
3.05—Mot de la fin
4.00—Act. - Ever sociaux
4.30—\$50.00 par jour
4.40—Musica
5.00—Nouv. & M. Millard
5.50—Paul Dorval
5.55—Ici Letondal
6.00—Ondulations
6.15—Sports
6.30—Nouv. de chez nous
6.45—Concert familial
7.00—Crois. chapelet
7.17—D'amour et d'eau
8.00—La Louve
8.15—A l'ombre
8.30—Mine d'or
8.55—Nouvelles
9.00—Chansons
9.30—Théâtre RDE
10.00—Nouv. Danse à Qué.
10.30—Concert
10.45—Nouvelles
11.00—Sports, Moisson
11.15—Chanteur
11.30—Orchestre Minuit - Nouv. et orch.

p.m. CBF (690)

7.00—Nouv. Opéra de 4 s
7.30—Radio-journal
8.00—Nouv. - Sports
8.15—Élévations

a.m. (1410)

8.30—Coquelicot
9.00—Nv. - Radio-parents
10.00—Can. des coeurs
10.15—Quelles nouvelles?
10.30—Entre nous
10.45—Je vous a tant aimé
11.00—Examen de zévin
11.15—Vie de femmes
11.30—Troubadours

p.m.

12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue Principale
12.30—Réveil rural
12.45—Siema horaire
1.00—Métropole
1.15—Radio-journal
1.30—Tante Lucie
1.45—Détente
2.00—Face à la vie
2.15—Maman Jeanne
2.30—Voyage
2.45—Lettre à une...
3.00—Maria Chapoteau
3.15—Chansonnets
3.30—Cher d'oeuvre
4.30—Ryth. & chansons
5.00—Les malades
5.30—Michel Strogoff
5.45—Sur nos ondes
6.00—Nouv. - Sports
6.15—Carrefour
6.30—Le Survenant
6.45—Un homme et son
7.00—Actualité
7.15—Les Plouffe
7.30—Tambour battant
7.45—Confidentiel
8.00—Hommes illustres
8.30—Orchestre
9.30—Arts & lettres
10.00—Nouvelles
10.15—Le théâtre
10.30—Le poème
11.00—Adagio
11.30—Fin du jour

a.m. CFCF (600)

6.00—News
6.05—Sincclair show
7.00—News
7.05—Sincclair show
8.00—News
8.05—Sincclair show
9.00—News Brakt Club
10.00—News Matinée
10.45—Neighbor club
11.15—Red Skelton
11.45—Musique

p.m.

12.00—Nv. - When a girl mar
12.30—Brighter day
12.45—Perry Mason
1.00—News & Music
1.15—Bill Deegan
1.30—Guiding Light
1.45—Dr. Matone
2.00—News & Club Time
4.15—Clyde Beatty
4.45—Children's Show
5.00—News, W. swing
6.00—Here's Charlie
6.45—Here's Charlie
7.30—Voice of the army
7.45—Make mine melody
8.00—Cisko Kid
8.30—Toon min.
9.30—McGee & Molly
9.45—Gildersleeve
10.00—News & H. Lime
10.30—Incredible but true
11.00—Sports
11.00—News & Bud's Place

p.m. CKVL (800)

6.00—Neuvaine
6.15—Prières
6.30—Le café
7.00—On prend le café
7.55—Nouvelles
8.00—Messieurs, James
8.55—Nouvelles
9.00—Le mardi
9.55—Nouvelles
10.00—Les entrevues
10.15—Chantez avec moi
10.55—Nouvelles
11.00—Par. de la chanson.
11.55—Nouvelles

p.m.

12.00—Par. de la chanson
12.30—Edition spéciale
1.00—Par. de la chanson.
1.55—Nouvelles
2.00—Hits on parade
2.55—Nouvelles
3.00—For the asking
3.55—Nouvelles
4.00—Music hall
4.30—Par. de la chanson.

4.55—Nouvelles

5.00—Chansons
5.55—Nouvelles
6.00—Chansonnets
6.30—Chansonnets
7.00—Chansonnets
7.55—Nouvelles
8.00—Dr Claudine
8.30—Étoiles de demain
9.55—Nouvelles
10.00—Renée Gallant
9.15—Romans légend
9.30—Paris swing
9.55—Nouvelles
10.00—Paris swing
10.55—Nouvelles
11.00—Manchettes et Hit
11.55—Nouvelles
Minuit Musique

a.m. CBM (940)

7.00—Nouv. et Conc. time
8.00—Nouvelles
8.15—Dévotions
8.30—Musique
9.00—Nouv. - Musique
9.45—Ontario school
10.15—Kindergarten
10.30—Shirley Brett
10.45—Sweet hour
11.00—Road of life
11.15—Rosemary
11.30—Latin americana
11.45—Laura Ltd

p.m.

12.00—Nouvelles
12.15—Tante Lucie
12.30—Farm Broadcast
1.00—Nouvelles
1.15—Happy gang
1.45—King Ganon
2.00—Matinée
3.00—Guiding Light
3.15—Ma Perkins
3.30—Pepper Young's
3.45—Right to Happiness
4.00—Roll back the years
4.30—Encore
5.00—Concert
5.30—Trail of the swan
6.00—Nouv. - Sports
6.15—Interlude
6.35—At Home
7.00—Rawhide
7.15—Roving reporter
7.30—Joyce Sullivan
7.45—No reply
8.00—Songs
8.30—Let's make music
9.00—Lux Theatre
9.30—News & Roundup
10.00—News & Roundup
10.30—Lester square
11.00—Anthology
11.30—Rhythm

a.m. CJAD (800)

6.35—Musical clock
6.45—News & Sacred Heart
8.00—News
8.30—News
8.45—Nouvelles
9.00—Musical Clock
9.15—Kini & Crumpey
10.00—News Wally's Mind
10.15—Ballroom
11.00—News & At Simpson
11.30—Kate Aitken
11.45—Wildier Brown

p.m.

12.00—News - Songs
12.15—News Quiz
12.45—Our gai
1.00—News - Birthday
1.15—Helen Trent
1.30—My living
1.45—House party
2.00—News, Memo
2.15—Lads & Lassies
2.30—Party line
3.00—News - B. Grable
4.00—News - Club 800
5.00—News - B. Hickocks
5.30—Ballroom
6.00—News - Ballroom
6.35—Ballroom
7.00—News - Sports
7.15—Ballroom
7.30—The Chorallers
7.45—Sports
8.00—21st precinct
8.30—Hit Parade
9.00—Take a chance
9.30—Amos & Andy
10.00—News - Ernie show
10.30—News - Lorne Greene
10.45—Mr. & Mrs. North
11.00—News - Sports
11.15—Symphonie

Déclarations enfantines, selon l'hon. O. Gagnon

QUEBEC — (PCf) — Le ministre des Finances du Québec, M. Onésime Gagnon, a qualifié “d'enfantines” les déclarations d'après lesquelles les industriels et les hommes d'affaires préfèrent établir de nouvelles usines dans d'autres provinces que celle du Québec.

Le ministre s'est dit d'avis que l'inauguration d'une nouvelle usine de ciment, non loin de Québec, apporterait un démenti à de telles affirmations.

Au cours de la cérémonie marquant l'ouverture de la nouvelle fabrique de ciment St-Lawrence, à Villeneuve, dans la banlieue de Québec, M. Gagnon a rappelé que le gouvernement québécois est toujours soucieux de protéger l'en-

treprise libre. Dans cette province, a-t-il dit, les ouvriers se consacrent, avec une égale ferveur, à leur travail et à leurs droits.

M. Gagnon, premier ministre intérimaire durant les vacances de M. Duplessis, a ajouté que la province est attachée à trois principes fondamentaux: “La justice, la liberté et l'autonomie de son territoire comme de son peuple”.

A la Croix-Rouge

St-Jérôme établit
un nouveau record

Les citoyens de St-Jérôme ont battu tous les records établis par les cliniques ambulantes de donneurs de sang de la Croix-Rouge. Ils se sont présentés au rythme record moyen de 53 par heure, huit heures par jour pendant les trois jours de la clinique tenue la semaine dernière. Ils ont ainsi fourni à la banque de sang 1270 bouteilles, auxquelles il faut ajouter 107 autres chopines de sang recueillies par la clinique spéciale installée à l'usine Bouchard, soit un total de 1377 bouteilles.

Grâce à la générosité des donneurs de sang de St-Jérôme la banque de sang de la Croix-Rouge est à flot, condition essentielle pour assurer le fonctionnement normal du service gratuit de transfusion de sang.

L'efficacité du service dépend de la compréhension du public et de son empressement à répondre à l'appel des cliniques de la Croix-Rouge chargées de récolter le sang nécessaire aux besoins des 85 hôpitaux de la province abonnés à son service gratuit de transfusion de sang.

"Les citoyens de St-Jérôme l'ont bien compris, dit André Gaulin, directeur du Service des donneurs de sang, et les organisateurs des cliniques espèrent que les autres villes où se présentera prochainement la clinique de la Croix-Rouge atteindront le record de la Reine des Laurentides."

A l'issue de la clinique, le major général E.-J. Renaud a exprimé sa joie et sa reconnaissance devant les résultats magnifiques obtenus. Il a également remis trois décorations de la Croix-Rouge. Le Dr A. Chénier, ancien maire de St-Jérôme et l'un des pionniers de la Croix-Rouge de St-Jérôme, et M. Paul Castonguay qui s'occupe activement des cliniques de donneurs de sang dans la région, ont reçu l'insigne de service de la Croix-Rouge. Le général Renaud a également remis au lieutenant Paul Brosseau, aviseur général de la Croix-Rouge, le titre de membre honoraire de la Croix-Rouge. C'est le titre honorifique le plus élevé que puisse conférer une division. Le colonel Brosseau fut, pendant la guerre, officier commandant du 1er bataillon du régiment de Maisonneuve outre-mer et officier commandant du camp de St-Jérôme.

Procès contre des
soldats soupçonnés
de collaboration

WASHINGTON, 25 — (PAF) — L'armée américaine va probablement instituer, cette semaine, une série de nouveaux procès devant des cours martiales contre des soldats soupçonnés d'avoir collaboré avec l'ennemi en Corée et d'avoir "mouchardé" leurs compagnons d'armes.

Il s'agit d'une quarantaine d'hommes encore en uniforme et les accusations reposeront sur des actes commis durant l'internement et non sur l'hésitation de ces hommes à revenir au pays.

Le département de la Défense souligne qu'il n'y a pas "répudiation" des promesses faites aux prisonniers.

Après avoir questionné environ 3.200 soldats et soldats relâchés par les communistes, l'armée dit qu'elle a trouvé 225 cas demandant une "enquête plus approfondie". Il en reste une quarantaine. Déjà quatre ont été trouvés coupables, 15 ont été expulsés, dont une douzaine de façon infamante.

Au pensionnat de
Boucherville

Le Conseil de l'Amicale Notre-Dame de Sabrevois, C.N.D., invite toutes les anciennes élèves du Pensionnat de Boucherville, à assister à leur amicale annuelle qui aura lieu dimanche, le 31 octobre prochain, à 230 h. p.m., à Boucherville, sous la présidence d'honneur de Mgr Joseph Poissant, C.F., curé de la paroisse de Boucherville. On est prié de considérer cette invitation comme personnelle.



"ZUT!... J'ai encore oublié de demander à papa de m'acheter une Obligation d'Epargne du Canada..."

Les débardeurs décident
de continuer leur grève

LONDRES, 25 — (Reuters f) — Six mille représentants des dockers britanniques en grève ont décidé à l'unanimité hier soir de continuer l'arrêt de travail général sur les quais, qui paralyse les expéditions maritimes essentielles à la Grande-Bretagne.

La Ligue s'est
organisée contre
les "télégraphes"

Voici quelques passages d'un communiqué de la ligue d'Action Civile relatif aux élections qui se déroulent aujourd'hui dans notre ville: La ligue d'Action Civile n'a voulu rien négliger dans sa campagne et a jugé bon de mettre ses membres et travailleurs au courant de toutes les pratiques illicites, afin de pouvoir mieux lutter contre les voleurs. Le président de la Ligue, M. Pierre Des Marais, a insisté sur le fait que jusqu'ici ce mouvement populaire a tenu à enseigner à ses candidats comment on fait une élection honnête, mais qu'à la veille du scrutin, il convient, pour être vraiment pratique et réaliste, de leur exposer comment on peut empêcher les élections malhonnêtes.

La loi est très claire sur le respect du vote et comporte des sanctions contre quiconque tente de livrer à la supposition de personne, c'est-à-dire au sport du télégraphe électoral. On a aussi parlé des moyens à prendre pour ne pas se faire tricher par certains sous-officiers-rapporteurs. Les boîtes seront surveillées depuis l'ouverture des polls jusqu'à la fermeture.

Maison de
chambres
incendiée

Un violent incendie a ravagé, vers 11 h. ce matin, une maison de chambres sise à 3831, rue St-Hubert, à quelques centaines de pieds au sud de la rue Roy.

Les flammes ont été vivement combattues par les pompiers de plusieurs casernes sous les ordres du chef de division A. Benoit, du chef de district J. Désilets et du chef mécanicien A. Plaisance.

Personne n'a été blessée durant les manœuvres. Les dégâts causés sont considérables.

Au cours d'une assemblée générale tenue à Hyde Park, les représentants des dockers ont éliminé les espoirs d'un règlement prochain de la dispute. Ils ont préconisé la continuation de la grève dans sept principaux ports britanniques par les 44.000 débardeurs qu'ils représentent.

Dick Barrett, secrétaire de l'union nationale des débardeurs et armateurs qui a déclenché la grève, non autorisée pour une bonne part, a dit que les grévistes "combattront jusqu'au bout" pour gagner leur principale revendication; que le travail supplémentaire soit volontaire et non obligatoire. Toute mesure du gouvernement en vue d'utiliser les troupes pour manœuvrer les cargaisons déclencherait des grèves de sympathie de la part des ouvriers du transport et des mineurs, dit-il.

La grève, qui en est à sa quatrième semaine, a immobilisé plus de 300 navires sans cargaison dans les ports de Londres, Liverpool, Birkenhead, Southampton, Hull, Garsington et Rochester. Les deux tiers du commerce maritime britannique sont paralysés et on a fait appel à des avions pour transporter les importations de vivres et de matières premières, dont la Grande-Bretagne a besoin pour vivre, et les exportations de produits manufacturés par lesquelles elle gagne sa subsistance.

Les dockers portant des bannières ont paré à travers la ville de Londres hier pour se rendre à l'assemblée convoquée pour décider s'ils continueraient la grève.

Le vote de grève a défilé un nouvel appel de retour au travail lancé par Arthur Deakin, secrétaire général de l'union des ouvriers du transport et manœuvres, qui a refusé d'appuyer la grève bien que des milliers de ses membres y soient impliqués.

On prévoit que le ministre du Travail, sir Walter Monckton, fera une déclaration aujourd'hui aux Communes au sujet de la grève.

A VERDUN

Une séance publique du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, mardi, le 26 octobre, à 8 h. p.m.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Vous recevez d'excellentes nouvelles, mais il y a danger que vous les interprétiez faussement. Des parents ou des amis pourront aujourd'hui vous rendre de grands services.

Le TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne provoquez pas d'autres changements que ceux que vous impose le sort. Les coups de veine succèdent aux coups de veine. Accidents pour les imprudents.

Les GÉMEAUX du 21 mai au 20 juin

Excellents moyens d'attaque et de défense, à utiliser contre les obstrueteurs et vos propres tendances à vous emballer inconsidérément.

Le CANCER du 21 juin au 22 juillet

Les affaires sont florissantes, mais il peut y avoir un délai dans une décision à prendre. Faites en sorte de ne pas précipiter les choses.

Le LION du 23 juillet au 22 août

Sérieuse amélioration qui ira en se consolidant. Le moment serait mal choisi pour un procès. La route est plane et sûre.

La VIERGE du 23 août au 22 septembre

Les joies du cœur sont les meilleures. Rappelez-vous que les colères sont génératrices de migraines. Dominez-vous sans passer de l'empressement à l'abattement.

La BALANCE du 23 septembre au 22 octobre

Risques d'accidents pour les imprudents, de querelles pour les coléreux. Gentille visite d'une personne qui dégage beaucoup de charme personnel.

Le SCORPION du 23 octobre au 22 novembre

C'est vous qui êtes visé maintenant. Par bonheur, la menace n'est pas redoutable à ceux qui agissent en toute bonne foi. Observez la loi.

Le SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Vous risquez de perdre beaucoup de temps par suite de vos hésitations ou de votre excès de confiance en affaires. Soyez plus énergique.

Le CAPRICORNE du 22 décembre au 19 janvier

La journée n'est guère fameuse. Vous reprendrez un projet de voyage qui éclairera la grisaille de ces jours déprimants. Préparez-le bien!

Le VERSEAU du 20 janvier au 18 février

La journée convient bien aux voyages, aux initiatives audacieuses et aux joies du cœur. Profitez-en bien et marquez-la d'une pierre blanche.

Les POISSONS du 19 février au 20 mars

Accrochage avec un fils aîné ou un secrétaire ce soir. Fatigué, à bout de nerfs, il vous est difficile de vivre comme vous l'entendez.

Une collision entre
deux trains fait un
mort et 50 blessés

CROWN POINT, N.-Y., 25. (PAF) — Le rapide "Laurentian", allant de Montréal à New-York, est venu en collision avec un convoi de marchandises hier, sur une voie simple longeant le lac Champlain. Un employé ferroviaire a été tué et la police rapporte qu'au moins 50 personnes ont été blessées, la plupart légèrement. Six blessés ont été admis à l'hôpital Moses Ludington, à Ticonderoga.

La compagnie Delaware and Hudson a dit qu'aucun des 125 passagers du "Laurentian" n'a dû être transporté à l'hôpital. Cinq membres d'équipage des trains ont été hospitalisés.

La victime est Charles Bascue, de Whitehall, N.-Y., membre de l'équipage du train de marchandises, qui comptait 113 wagons.

La compagnie Delaware and Hudson opère le "Laurentian" entre Montréal et Troy, N.-Y., où il passe sur les voies du New-York Central et devient un train de cette compagnie pour le reste du trajet.

Le sergent John-P. Snell, de la police de l'Etat, a dit que le "Laurentian" avait ralenti à moins de 10 milles à l'heure quand la collision se produisit à environ un mille au sud de Port Henry. Snell a dit

que le train de marchandises allant vers le nord, voyageait à environ 35 milles à l'heure.

Accusé de parricide

OSHAWA, Ont., 25. (PCF) — Un jeune homme de 17 ans, Allan Butcher, a été accusé de meurtre, hier, à la suite de la mort de sa mère, Mme Edith Butcher.

Cette dernière, âgée de 51 ans, est morte d'une balle de fusil que son fils lui aurait logée dans la tête au cours d'une querelle avec son père.

M. Percy Butcher est lui-même à l'hôpital où il souffre de contusions à la tête et d'un bras cassé.

Leur fils Allan est aussi hospitalisé, mais il est sous la garde de la police. Il souffre de blessures infligées avec un couteau de chasse.

La police rapporte que, selon des voisins, le jeune Butcher s'est disputé avec son père, samedi soir, au sujet de l'heure du souper. Sa mère s'est précipitée entre son fils et son mari lorsqu'Allan braqua son fusil sur son père. Mme Butcher attrapa la balle dans la tête et mourut sur le coup.

QUEBEC, 25. (PCF) — Me Jean-Paul Flynn, C.R., avocat de Québec âgé de 28 ans, a été tué samedi matin quand son automobile est venue en collision avec un camion de transport à destination de Chicoutimi. L'accident est survenu sur la route Québec-Montréal, à Champigny, près de Québec.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 181 est rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois, Secrétaire - Trésorier Téléphone UN 1-2701
Echange correspondance avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an	\$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois	2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an	6.00
Edition quotidienne États-Unis 6 mois	3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McEldown 19 rue Melinda: Téléphone EMpire 4-1016
ÉTATS-UNIS Ralph R. Mulligan 141 East 44th Street Room 911 New-York 17, N.Y. 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill.: 3049 East Grand Boulevard Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 25 OCTOBRE 1954

Positions du français au Canada

par Conrad LANGLOIS

Il est heureux que l'Institut Social Populaire ait songé à réunir dans une brochure récente les articles du R. P. Richard Arès, S.J., sur les « positions du français au Canada » qui avaient déjà paru dans « Relations ».

Les mérites et les avantages de ce travail sont réels, même s'il comprend plus de chiffres du dernier recensement fédéral que de matière à lire proprement dite. Mais c'est qu'il faut beaucoup de patience, d'attention, de méthode et d'esprit d'analyse pour trouver un sens aux statistiques officielles et leur faire dire quelque chose de conforme à la réalité dans un contexte intelligible. Au nombre des avantages, disons que cela évitera à plusieurs l'effort d'aller consulter de gros volumes peu accessibles au public chaque fois qu'ils auront besoin d'un renseignement et que la transposition en pourcentages et la comparaison entre 1941 et 1951 sont aussi très utiles.

Le P. Arès s'est donné la peine de calculer en pourcentages les chiffres officiels sur l'origine, la langue officielle et la langue maternelle des Canadiens d'origines française, britannique ou autre, au Canada, dans les provinces Maritimes, dans l'Ouest canadien, en Ontario et au Québec, et dans chaque province du pays.

De cette masse énorme de renseignements, il y aurait beaucoup de conclusions à tirer et c'est d'ailleurs ce que l'auteur a fait dans sa série d'articles réunis sous le titre de « Positions du français au Canada ». Nous nous contenterons ici de tirer nos propres conclusions, forcément résumées. On peut dire que les deux grands groupes canadiens, ceux de langue française et de langue anglaise, se maintiennent à peu près d'un recensement à l'autre. La population d'origine britannique perd de son importance numérique, mais la langue anglaise conserve ses effectifs, à cause des Néo-Canadiens (et même des Canadiens français) dans les autres provinces qui adoptent de plus en plus l'anglais comme moyen de communication ou même comme idiome premier pour leurs enfants.

La période de 1941 à 1951 a été caractérisée par l'anglicisation plus rapide qu'autrefois des groupes non-britanniques vivant dans les provinces autres que Québec et le Nouveau-Brunswick. La proportion des Canadiens d'origine française qui ont maintenant l'anglais comme langue maternelle est désormais de 78.1% à Terre-Neuve, 56.9% en Colombie, 49.2% en Nouvelle-Écosse, 46.3% à l'Île-du-Prince-Édouard, 39.5% en Alberta, 32.7% en Saskatchewan, 31.3% en Ontario, 22.4% au Manitoba, 9.1% au Nouveau-Brunswick et 1.37% dans le Québec. Il y a seulement dans Qué-

Les mots qui vivent

— Les catholiques maintiendront et amélioreront leurs positions selon la mesure du courage qu'ils mettront à faire passer en actes leurs convictions intimes dans le domaine entier de la vie, publique autant que privée. — S. S. PIE XII.

bec que les nôtres profitent de l'assimilation, mais les Britanniques en profitent encore davantage.

En somme, on pourrait dire, croyons-nous, que pour l'ensemble du pays, jusqu'ici, les deux groupes principaux ont réussi à maintenir leur importance numérique respective quant à la langue, mais avec cette double différence que les Canadiens français y sont parvenus par leur seul accroissement naturel, tandis que les Britanniques y ont réussi par l'immigration et l'assimilation. Deuxièmement, la province de Québec devient graduellement plus française (par l'origine et par la langue de la population) tandis que les autres provinces deviennent moins britanniques par l'origine (à cause d'un nombre grandissant de Néo-Canadiens), mais plus anglaises par la langue (à cause de l'assimilation).

Dans notre province, la situation tourne à l'avantage de notre groupe, mais c'est le contraire dans le reste du pays, sauf peut-être (jusqu'à un certain point) dans le Nouveau-Brunswick.

Réconciliation franco-allemande

par Roger DUHAMEL

La conférence de Londres avait jeté les bases sur lesquelles il fallait construire; ce fut l'œuvre des entretiens de Paris, entre les représentants de neuf puissances désireuses de renforcer le système commun de défense. C'est la cessation de l'occupation alliée en Allemagne; c'est l'adhésion de ce pays au pacte de Bruxelles de 1948, désormais élargi pour y permettre la participation de Bonn et de Rome; c'est le réarmement, soumis à certains contrôles, de l'ancien ennemi germanique; c'est un compromis intervenu au sujet du territoire toujours litigieux de la Sarre; c'est enfin l'entrée prochaine de l'Allemagne dans les cadres de l'OTAN, devenant ainsi la quinzième puissance de la coalition défensive de l'Occident.

On a donc abattu beaucoup de besogne en peu de temps. C'est presque un miracle, s'est écrié M. Foster Dulles. Il faut convenir que cette rapidité d'exécution n'est nullement le fait de la précipitation; de nombreux retards, délais et échecs antérieurs obligeaient les hommes d'État à démontrer cette fois-ci une conscience plus aiguë des exigences actuelles. C'est justice de reconnaître qu'ils ont fait effort pour s'égaliser à leurs redoutables responsabilités. Si les circonstances deviennent défavorables, il sera facile de leur jeter la pierre et de prétendre qu'ils ont manqué de sagacité. Nous devons au contraire admettre qu'ils ont agi au meilleur de leur connaissance, dans des conjonctures complexes. L'avenir seul pourra dire s'ils ont vu juste ou s'ils ont lamentablement erré.

M. Mendès-France s'est acquitté de sa tâche avec un courage et un réalisme qu'on ne trouve pas souvent chez un chef du Conseil français, où les calculs du politicien l'emportent trop fréquemment sur les préoccupations de l'homme d'État. Il a trouvé chez le chancelier Adenauer un interlocuteur ferme et avisé, sincèrement attaché à sa patrie et en même temps capable de s'élever à une conception généreusement européenne de la politique internationale. Le tact habituel de sir Anthony Eden a fait merveille; chaque fois que les discussions menaçaient de s'enliser dans une impasse, il s'efforçait de découvrir une souple formule de compromis. L'engagement solennel de la Grande-Bretagne de laisser des troupes sur le continent n'a pas été indifférent pour redonner confiance à la France qui risque plus que tous les autres dans ce nouvel aménagement. Enfin, M. Dulles a témoigné d'une prudente discrétion à laquelle il ne nous avait guère habitués; il a soigneusement évité toutes ces déclarations à l'emporte-pièce qui, même inspirées d'un excellent naturel,

blessent les susceptibilités de ses partenaires du vieux continent.

L'Union européenne occidentale (U.E.O.) est née viable; elle ne tardera pas à faire oublier la C.E.D. qui, avant même que d'exister, n'était que signe de contradictions et source de divergences. Le grand fait qui domine les délibérations de la semaine dernière et qui leur confère leur couleur particulière, c'est la réconciliation officielle de la France et de l'Allemagne. La France accepte d'oublier que son territoire a été violé et piétiné deux fois en un quart de siècle; l'Allemagne promet de s'en tenir à une conception pacifique et démocratique dans ses rapports avec sa voisine. Les deux États, devant un péril commun, veulent collaborer. S'ils y parviennent, ils auront puissamment contribué à consolider l'Europe et à assurer la paix du monde.

Les noirs de Liberia

par Alonzo CINQ-MARS

Le président de la république noire de Libéria, William Tubman, est en visite officielle aux États-Unis où il est allé solliciter l'aide financière et technique du gouvernement américain pour accentuer le développement de son pays. Il y est reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Cette visite du chef d'État noir évoque une belle entreprise humanitaire qui n'a malheureusement pas eu tous les résultats qu'en attendaient ses auteurs.

La création de la république de Libéria remonte au commencement du siècle dernier. Déjà l'accroissement de la population noire et esclave aux États-Unis inquiétait les esprits clairvoyants des philanthropes américains. En 1822, un certain nombre d'entre eux fondèrent une société qui entreprit de racheter des esclaves noirs pour les envoyer comme colons dans leur pays d'origine, en Afrique. Ces colons fondèrent sur la côte de Guinée la ville de Monrovia, ainsi nommée en l'honneur de James Monroe qui était alors président des États-Unis. Ce ne fut toutefois pas sans opposition de la part des noirs de l'endroit. Ils durent les combattre et les vaincre pour s'y installer. Quelques années plus tard, ils proclamaient l'indépendance de toute la contrée avoisinante sous le nom de république libre et indépendante de Libéria.

Le nombre des noirs des États-Unis qui profitèrent du geste des philanthropes américains fut fort restreint. Leurs descendants ne sont aujourd'hui qu'une trentaine de milliers répartis sur le littoral de Libéria. Le reste de la population d'environ deux millions vit encore à l'état sauvage à l'intérieur du pays et il a résisté jusqu'ici à la colonisation.

Le gouvernement actuel de Libéria, composé exclusivement de descendants des colons venus d'Amérique et dirigé depuis onze ans par l'éminent homme d'État noir qu'est le président Tubman, désire ardemment accentuer le développement du pays et faire profiter des bienfaits de la civilisation ses deux millions de noirs encore sauvages. Seul le littoral du pays a été jusqu'ici développé avec le concours de capitalistes américains. Le gouvernement de M. Tubman veut construire des routes à travers la jungle de l'intérieur, établir des écoles et des hôpitaux pour les tribus populeuses qui l'habitent, et il n'en a pas les moyens. Depuis la fin de la guerre, il a déjà reçu de l'aide financière et technique des États-Unis, mais il lui en faut davantage pour mener à bien l'œuvre gigantesque qu'il a en vue.

C'est ce que le président Tubman est venu demander au gouvernement américain. Ce dernier se prêtera vraisemblablement à ses demandes, étant donné qu'il a obtenu facilement du gouvernement de Libéria la permission d'installer dans ce pays des bases militaires jugées indispensables à la sécurité du monde occidental, et qu'il désire

y en installer d'autres. De leur côté, les capitalistes américains qui exploitent les richesses naturelles de Libéria ont intérêt à ce que leur gouvernement en favorise le développement.

Libéria entrera donc probablement bientôt dans la voie de la prospérité grâce à l'aide accrue du gouvernement des États-Unis. L'entreprise chère aux antiesclavagistes américains d'autrefois n'aura tout de même pas atteint précisément le but qu'ils avaient en vue et qui était de diriger les noirs des États-Unis vers un pays libre à l'étranger pour prévenir la situation difficile actuelle que l'on sait.

Remercions-en le ciel!

Certaines gens se plaisent à faire des gorges chaudes au sujet des prévisions que le Bureau Météorologique Fédéral communique régulièrement au public par les journaux et la radio et qui s'avèrent souvent inexactes. Nos météorologistes officiels se trompent en effet assez souvent, mais ils font de leur mieux avec les moyens dont ils disposent, et il ne faut pas leur en vouloir plus qu'à la nature qui, si elle ne se trompe pas, est vraiment capricieuse.

Par contre, il faut leur savoir gré des avertissements opportuns qu'ils ont donnés au sujet de l'ouragan Hazel et qui ont sûrement réduit le nombre des pertes de vie qu'il aurait pu causer.

Avant l'organisation d'un service international de renseignements météorologiques permettant d'alerter d'avance les populations menacées par un ouragan en marche, les pertes de vie qui s'ensuivaient étaient beaucoup plus nombreuses que celles que des ouragans tout aussi violents causent de nos jours. Autrefois, c'est par milliers que l'on comptait les morts après le passage de ces fléaux. L'ouragan Hazel est, depuis un demi-siècle, le premier qui ait entraîné la mort de plus de cent personnes. Le nombre des victimes aurait été beaucoup plus élevé si les populations menacées n'avaient pas été alertées. Aucun système d'alerte ne peut certes réduire les dégâts matériels, mais celui que nous avons peut sauver beaucoup de vies.

Il est vrai que nos météorologistes ne purent prévoir exactement la marche de l'ouragan Hazel. Ils nous firent craindre qu'il passerait au-dessus de notre province et il l'a épargnée. Nous ne devons pas les blâmer d'avoir suscité chez nous de vaines craintes. Cet ouragan, qui prit naissance dans l'Atlantique, se déplaça d'abord dans la direction strictement est-ouest et frappa d'abord les îles du Vent. Au lieu de continuer dans cette direction pour traverser l'Amérique Centrale, il tourna presque à angle droit pour se diriger vers le nord, frappant Haïti et atteignant le littoral du continent en Caroline du Sud, puis obliqua vers l'est, laissant croire qu'il passerait au-dessus de la province de Québec. Cependant, après avoir traversé plusieurs États de la république voisine, il obliqua de nouveau vers l'ouest pour atteindre l'Ontario à Toronto même et dévaster une large tranche de cette province avant d'aller se perdre dans la baie d'Hudson. Ce sont là des caprices imprévisibles de la nature, et les meilleurs météorologistes n'y peuvent rien.

Si l'ouragan Hazel n'avait pas changé de direction après avoir atteint le littoral des États-Unis, c'est notre province qu'il aurait dévastée. Fort heureusement, il ne l'a pas touchée. Remercions-en le ciel au lieu de critiquer nos météorologistes.

— Que le salaire de qui-conque aura travaillé ne s'écoule pas auprès de toi, mais donne-lui aussitôt sa rétribution et, si tu sers Dieu, tu recevras ta rétribution. (Tob. 4, 14). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).



DISTINGUE VISITEUR — De gauche à droite: M. WOODRUFF RANDOLPH, président général de l'Union Typographique Internationale; M. Charles Hense, de l'Union Typographique de Montréal, local 176, président du banquet; M. George Plummer, président de l'Union Typographique de Montréal, local 176, et M. Harry Finch, de Toronto, représentant canadien de l'Union Typographique Internationale.

Ingérence qui risque de menacer l'existence même des provinces

(L'hon. Antoine Rivard)

BREAKEYVILLE, 25 — (PCF) — Le solliciteur général du Québec, M. Antoine Rivard, a déclaré hier que l'ingérence croissante du gouvernement fédéral dans de nouveaux domaines de taxation risque de finir par menacer l'existence même des gouvernements provinciaux, si on ne s'y oppose pas.

Il a averti qu'un jour viendra peut-être où Ottawa s'appropriera 90 pour cent de tous les impôts, ne laissant plus que 10 pour cent aux provinces, aux municipalités et aux commissions scolaires.

"Les provinces, a-t-il déclaré, se trouveront alors dans un tel état d'asservissement que les gouvernements provinciaux ne pourront plus exister."

M. Rivard a prononcé ses remarques à l'inauguration d'une école pour filles, à Breakeyville, à une dizaine de milles au sud-est de Québec.

Il a de nouveau affirmé que les autorités du Québec n'accepteront jamais que le gouvernement fédéral accorde des octrois aux institutions d'enseignement supérieur.

"Le jour même où nous accepterons un tel programme de subventions, a-t-il dit, nous renoncerons à notre droit de surveiller un gouvernement qui est pour nous, dans ce domaine, aussi étranger qu'éloigné."

Les sphères des juridictions fédérale et provinciale sont délimitées dans la constitution canadienne. Le domaine de l'enseignement relève des provinces. C'est de l'attitude du Québec à l'égard des droits de la province dans le domaine de l'enseignement qu'est issu le différend actuel entre les autorités fédérales et provinciales sur la question des impôts.

M. Rivard a continué: "Si après avoir rempli ses fonctions dans les domaines qui lui incombent légitimement, le gouvernement fédéral dispose de fonds excédentaires affectés à l'enseignement, alors c'est qu'il a perçu des fonds auxquels il n'avait pas droit."

Il a ajouté que les autorités fédérales ont élargi leur domaine fiscal au point qu'elles perçoivent maintenant une somme de 77 pour cent des impôts, alors qu'elles n'en percevaient que 25 pour cent il y a 25 ans.

D'après le solliciteur-général, la lutte que le Québec mène contre cet accroissement des pouvoirs fiscaux de l'Etat fédéral intéresse toutes les provinces du pays, car un gouvernement ne saurait être responsable qu'à condition d'avoir des revenus suffisants.

Il a précisé que le Québec n'est pas jaloux des autres provinces et qu'il ne cherche pas à les empêcher de recevoir d'octrois de l'Etat fédéral, mais que le Québec n'exige que ce à quoi il a droit aux termes de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui date de 1867.

M. Rivard a souligné que le Québec n'est pas comme les autres provinces et que c'est peut-être pour cette raison que la Confédération est née.

"La Confédération est née", a-t-il dit, "parce que le Québec n'est pas une province comme les autres. C'est parce que le Québec n'était pas comme les autres provinces que les Pères de la Confédération lui ont donné en 1867 des droits exclusifs dans le domaine de l'enseignement."

"Si notre province n'avait pas existé alors, a-t-il ajouté, il n'aurait sans doute pas été nécessaire de conclure la Confédération."

Le système d'éducation du Québec, dans lequel on enseigne la religion et les sujets matériels, place la province sur un pied différent dans ce domaine, dit-il.

Le rôle du gouvernement est d'agir comme assistant, non comme professeur.

"C'est pour cette raison que la province de Québec n'a pas de ministère de l'Instruction publique," a dit M. Rivard.

Pour maintenir ce système, il faut de l'argent, mais de l'argent qui soit perçu dans le Québec et non pas en dehors de cette province.

"C'est pourquoi nous désirons contrôler nos propres sources de revenu, sauvegarder nos droits constitutionnels et percevoir notre propre argent plutôt que de recevoir de forts subsides d'Ottawa."

Faisant allusion à la rencontre entre les premiers ministres Duplessis et St-Laurent, récemment, alors qu'ils ont discuté de problèmes fis-

caux, M. Rivard a dit espérer qu'une solution pourra être trouvée qui respectera les droits des deux parties.

Le gouvernement de Québec ne dirige ses demandes contre aucune personnalité et ne veut que la "justice".

"Cette justice est nécessaire si nous voulons avoir dans 10, 15, 50 et même 100 ans un peuple catholique de langue française au Canada."

"J'ai confiance que dans tous les pourparlers à ce sujet les porte-parole écarteront toute politique partisane. St-Laurent et Duplessis partiront un jour, mais les effets de leurs actes demeureront."

Convocation à la S.S.J.B.

Section des Saint-Ange, Lachine. Ce soir, à 8 heures, à la Maison des Oeuvres, 1405, rue Saint-Louis, assemblée générale. Election du nouveau conseil.



LE MAJOR GENERAL E.-J. RENAUD, à gauche, remet au Dr A. Cherrier l'insigne de service de la Croix-Rouge lors d'une cérémonie qui se déroula à St-Jérôme, à l'issue de la clinique des donneurs de sang qui rapporta 1,377 bouteilles en trois jours. Le Dr Cherrier est l'un des pionniers de la Croix-Rouge à St-Jérôme.

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-A. DEAN

L'inflammation du foie

L'une des inflammations les plus fréquentes du foie est due à un virus. C'est un genre d'hépatite infectieuse qui se voit souvent chez les enfants et les adolescents. Un autre genre est connu sous le nom de jaunisse du sérum parce qu'elle est propagée par le sérum infecté du sang ou par des instruments mal stérilisés. Il n'est pas possible de constater de façon certaine si le sang est ou non contaminé. Certaines personnes qui semblent en bonne santé sont porteuses du virus et peuvent le communiquer en donnant du sang pour la transfusion. Ces deux types d'hépatites ont des caractères très variables. Ils peuvent être bénins ou mortels.

Q. — Mon mari s'est fait enlever récemment la vessie à cause d'un cancer. Le diagnostic n'a eu lieu qu'au moment de l'opération. Jusque-là, il avait joui d'une bonne santé. Comment expliquer cela?

R. — Cette opération est très radicale et elle n'est pratiquée que lorsqu'elle est indispensable. Elle laisse le malade plus ou moins invalide. Toutefois, une opération de ce genre peut sauver la vie ou du moins la prolonger.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les blessures au cerveau", paraîtra dans la "Patrie" de mardi, 26 octobre.

Congrès des exportateurs

(Par Forbes Rhude, rédacteur financier de la Presse Canadienne).

SEIGNIORY CLUB, Québec, 25 — (P.C.F.) — Il faut que les Canadiens y pensent s'ils veulent conserver leur marché étranger et le même montant de leur enveloppe de paye, dit aujourd'hui M. S. A. MacKay-Smith, président de la Société des exportateurs.

Dans un rapport présenté à l'ouverture du congrès de trois jours de cette société, il a donné l'avis suivant:

Le gouvernement fédéral doit réviser sa politique de commerce extérieur; les industriels et les exportateurs doivent s'assurer que leur entreprise n'a pas de coulage; les fournisseurs des exportateurs doivent faire de même, aussi bien que les banques, les compagnies de transport et les ouvriers.

Toutes les parties responsables doivent tout faire pour que le Canada puisse, comme exportateur, rester concurrent sur le marché mondial, de façon à assurer son avenir économique et le maintien de son haut niveau de vie.

Les remarques de M. MacKay-Smith se trouvent dans un texte qu'il doit lire vers midi.

"Le gouvernement, dit-il, doit être félicité pour ses honnêtes efforts en vue de respecter les engagements pris selon l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ainsi que selon d'autres accords."

Le Canada a donné son aide et sa collaboration à la Grande-Bretagne et à d'autres pays d'Europe ravagés par la guerre, pour qu'ils puissent rebâtir leurs industries. Le Canada a aussi grandement coopéré avec les Etats-Unis, mais n'a guère reçu en retour.

La pression actuelle dans les relations économiques internationales n'encourage pas le "purisme" d'une telle politique et le Canada ne pourra la maintenir sans subir de revers.

A venir à il y a deux ans, dit M. MacKay-Smith, le Canada n'avait pas trop de peine à consacrer son marché étranger, grâce aux préférences impériales, aux achats selon le plan d'aide mutuelle et à la demande générale.

Maintenant, toutefois, pour la première fois depuis que le Canada est devenu la troisième plus grande puissance exportatrice du monde, il connaît une vive concurrence; et ses exportations de 1954 seront au-dessous de celles de 1953.

La Société des exportateurs a élu aujourd'hui son conseil de directeurs. Parmi les élus, on note: MM. P. H. Boivin, de Granby; M. C. Lowe, de Lachine; D. B. Gillespie, T. H. McEvoy, A. C. McKim, E. P. Rees, H. V. Roper, Leo Ryan, tous de Montréal.

★ Il y a plus de 20,000 lacs en Lithuanie.

Elèves de Lennoxville au 150e anniversaire

QUEBEC. (PCF) — La chorale des élèves de Bishop College à Lennoxville a chanté hier à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec. Cette église célébrait son 150e anniversaire de fondation. La manécanterie de Lennoxville compte 60 enfants. La cathédrale Holy Trinity avait été fondée en 1804. C'était la première église anglicane fondée en dehors des Iles Britanniques. Elle a été construite sur le site d'une église catholique appartenant aux Récollets et détruite par le feu.

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française informe la colonie française de Montréal, que la cérémonie commémorative des morts de l'Union Nationale Française, aura lieu le dimanche 31 octobre à 3 heures de l'après-midi, sur le terrain de la Société, cimetière Notre-Dame des Neiges, lots 772 et 774 Section M.

Toutes les sociétés françaises sont priées de se faire représenter par une délégation avec drapeau.



LES ALLIAGES d'aluminium modernes semblent pouvoir résister à tous les coups. Par exemple, on se sert d'aluminium pour fabriquer ces petites autos électriques qui font la joie des enfants dans les foires et les parcs d'amusement. Plus on a de collisions, plus c'est drôle! Rien ne semble pouvoir démolir ces véhicules faits d'aluminium léger. Dans les laboratoires de recherches Alcan, on découvre sans cesse de nouveaux emplois de ce métal ultra-moderne, de nouveaux produits et des techniques de production encore plus perfectionnées. L'aluminium est vraiment le symbole même du progrès! Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).



Q. — Depuis bientôt un an, je sors régulièrement avec un célibataire de huit ans plus âgé que moi, qui m'offre de jolis cadeaux, des promenades de voiture, des dîners coûteux. L'hiver dernier, durant la saison du ski, nous avons fréquemment passé ensemble et avec un groupe d'amis les fins de semaine dans un centre sportif en vogue.

Il déclare m'aimer beaucoup, mais quand je fais allusion à l'avenir, et que j'essaie de savoir quels sont ses projets, je ne puis obtenir aucune précision.

Ce cher ami devient alors perplexe; il me répond que je suis encore trop jeune pour songer au mariage, et déclare n'avoir pas suffisamment d'économies pour assumer la fondation d'un foyer.

Sa compagnie m'est devenue bien chère et vous imaginez que je ne saurais me passer facilement des attentions et gâteries dont il m'entoure.

Ce qui m'ennuie beaucoup, et me tracasse même, en ce moment, c'est que mes parents, ma mère surtout, ne cessent de me répéter que ce garçon n'est pas sérieux, qu'il me délaissera un jour, et autres choses du même genre.

Cette animosité qu'on lui témoigne, me laisse prévoir qu'il va sûrement m'être difficile d'obtenir la permission de le suivre de nouveau cet hiver pour faire du sport dans les montagnes.

Je me demande si je ne dois pas lui suggérer de m'offrir à ma fête, vers la fin de ce mois-ci une bague de fiançailles.

Dois-je craindre une rupture si j'insiste?

CHRYSANTHEME DU QUEBEC

R. — Les raisons alléguées par votre charmant compagnon pour remettre à plus tard son mariage, m'apparaissent plutôt des prétextes que des motifs plausibles. Il serait tellement simple, si vraiment il songe à fonder un jour un foyer, d'équilibrer ses revenus et dépenses de façon à mettre graduellement de côté le montant requis pour l'aménagement d'un intérieur.

Votre compagnie lui plaît énormément, c'est possible, mais peut-être ne tient-il pas suffisamment à vous pour renoncer à sa liberté, au rôle agréable du beau garçon adulé de la gent féminine?

Dites-vous que les appréhensions de vos chers parents ont sûrement leur raison d'être et que si vous ne pouvez amener ce bon ami à envisager sérieusement la question des épousailles, il vaudra mieux espacer avec lui vos rencontres et nouer de nouvelles amitiés.

Si vraiment vous le croyez digne d'un amour ardent et fidèle vous pourrez peut-être, lorsqu'il sera prochainement question de votre fête, lui faire remarquer que rien ne vous plairait autant qu'une bague de fiançailles.

Je ne vous prédis pas une rupture, mais si la chose arrivait, il faudra vous dire qu'en pareil cas, il vaut mieux couper court à une idylle que de la poursuivre indéfiniment en l'alimentant d'illusions sans cesse renouvelées.

MME GERMAINE V.:

Pour cette chambre de fillette que vous souhaitez gaie et attrayante, choisissez des meubles en bois clair. Si vous préférez remettre à plus tard l'achat d'un mobilier de première qualité, vous pouvez faire l'acquisition de pièces non finies que vous ferez peindre de la couleur désirée.

Un couvre-lit en satinette rose, à volant plissé, des rideaux en marquisette de même nuance, encadrés de tentures en toile bleu turquoise vous plairont probablement.

Sous la fenêtre, ou dans une encoignure disponible, une série de casiers pour ranger livres et bibelots seront très utiles.

Vous trouverez pratique de poser sur les meubles des dessus en matière plastique choisie de la nuance des tentures.

Sur le parquet, un linoléum à dessins fleuris, ton sur ton, rose et rouge, des carpettes de couleur uniforme-bleu ou rose — s'harmoniseront bien au reste.



M. RENE OUVRARD, gagnant du prix littéraire "Laure Conan", cause amicalement avec Jovette Bernier et Robert Choquette, tous deux poètes et romanciers canadiens. Cette photo fut prise à l'issue de la remise du prix "Fémina canadien" au lauréat (M. Ouvrard) pour son roman intitulé: "La Veuve".

Comment parfumer vos précieuses fourrures

Paris — et ses couturiers — a décidé de mettre un rien de fourrure partout. Depuis les chandails jusqu'à la traditionnelle petite robe noire. Il est donc grand temps que nous apprenions à parfumer nos fourrures. D'autant plus qu'une fourrure garde merveilleusement un parfum. Pendant des mois et des mois.

Notons d'abord la différence entre la façon de se parfumer soi-même et la façon de parfumer une fourrure. Car c'est chose complètement opposée. Pour se parfumer soi-même, on se vaporise directement, à même le corps. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une fourrure — toujours fragile et toujours susceptible de se tacher — il ne faut jamais mettre le parfum directement à même la fourrure. Au contraire, vaporisez de votre parfum favori la doublure de votre fourrure — manteau, cape ou jaquette — et, ceci fait, mettez votre fourrure, vaporisez l'air devant vous et traversez ce nuage parfumé. Le parfum tiendra de façon splendide.

COMMENT CHOISIR?

Quels parfums choisir pour les fourrures, vous demandez-vous. Des parfums lourds dit-on souvent, parce qu'ils semblent plus riches, plus tenaces. Et pourtant, vous verrez que des parfums légers, fleuris,

vont très bien avec des fourrures. Pour les fourrures du soir, vous pouvez porter un parfum hardi, exotique, moderne — mais pour les fourrures que vous mettez plus souvent, tenez-vous en aux parfums plutôt légers, plutôt fleuris.

Quant aux fourrures pâles — hermine, castor beige ou renard blanc tellement à la mode en ce moment — à plus forte raison faut-il éviter de les vaporiser directement de parfum. Ce serait les abîmer à coup sûr. Mettez-vous des fourrures de côté? Vaporisez la doublure, glissez des sachets parfumés dans les poches et suspendez-en à proximité.

Si votre budget vous limite aux petites fourrures — manchon de léopard, col de vison, collier de fourrure... le tout dernier cri du jour — rehaussez-les d'une touche de parfum. Glissez un sachet parfumé dans le manchon ou encore, quand vous rangez une de ces petites fourrures, mettez tout près un morceau de coton parfumé — mais bien sec. Et tout comme pour les grandes fourrures, vous pouvez toujours en vaporiser la doublure.

Procédez de même pour rehausser le charme de vos accessoires: gants, mouchoirs et même — oui — bijoux! Un petit sachet parfumé, glissé parmi vos gants et vos mouchoirs, les gardera délicieusement parfumés, délicieusement féminins. Avez-vous essayé de mettre un brin de coton parfumé dans votre coffret à bijoux? Chaque fois que vous en soulevez le couvercle, la délicieuse senteur vous accueillera.

Bref, n'oubliez jamais: parfumés, vos colifichets et vos fourrures auront encore plus de charme. Or le charme, n'est-ce pas notre beau souci?

Pour les gourmets...

GALANTINE

2 ou 3 livres de veau de qualité inférieure, persil, cerfeuil, 1 oignon ou 1 poireau, 1 ou 2 jarrets de veau, 1 gigot de bœuf, Assaisonnements.

Mode de préparation: — Cuire le gigot de bœuf et le jarret de veau à l'eau froide avec le sel; lorsque l'eau bout, ajouter la viande de veau, l'oignon et les autres herbes; laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit bien cuite; la retirer, couler le bouillon au tamis, puis à travers un linge de toile passé à l'eau bouillante; l'additionner de quelques feuilles de gélatine dissoute dans très peu d'eau froide si la gelée n'est pas assez ferme. Foncer un moule avec cette gelée. Découper la viande, la débarrasser des peaux et des nerfs, la déposer dans

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande ?



Deux modèles de manteaux bien attrayants. Les tweeds épais, les larges poches et les ceintures vous habilleront avantageusement.

M. RENÉ OUVRARD GAGNE LE "LAURE CONAN"

C'est un Canadien, né en France, mais établi à Québec depuis vingt-huit ans, qui s'est vu, hier, attribuer le prix littéraire Fémina canadien. Son roman, intitulé "La Veuve", lui a mérité cet honneur. Ce livre — une oeuvre de longue haleine, fondue et refondue depuis douze ans par l'auteur — est une étude psychologique. L'action se situe à Québec et tourne autour d'une femme... cela va de soi. La victoire fut chaudement disputée, et les membres du jury (composé uniquement de femmes) ont dû lire une vingtaine de manuscrits, avant de faire leur choix. Un autre roman: "Heureux les désespérés", s'est classé bon deuxième, se rendant jusqu'en finale. Mais, une majorité de cinq voix l'emporta en faveur de son rival.

Ce prix littéraire, consiste en un voyage outre-mer, via Air-France, un chèque de cinq cents dollars et l'édition du volume primé. C'est la présidente du jury, Mme Judith Jasmin, qui, au nom de ses collègues, a proclamé le lauréat. M. Henri Masson lui a remis son chèque et M. Marcel Provost, son billet aller-retour à Paris. C'est aux éditions Chanteclerc que l'on a confié le précieux manuscrit. Après les applaudissements et les félicitations d'usage, on nous apprit que l'an prochain, en plus du prix Fémina, qui sera décerné au roman canadien, un autre ira à la meilleure pièce de théâtre. La nouvelle fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et l'on complimenta la présidente-fondatrice du "Laure Conan", Mme Henriette Dufresne.

M. Ouvrard n'en est pas à ses débuts en littérature, puisqu'il a déjà écrit un autre roman, plusieurs nouvelles et articles pour une publication canadienne. Il m'a même dit avoir du pain sur la planche, dont un livre en préparation depuis quatorze ans, qu'il espère terminer avant longtemps. "Il y a toujours quelque chose à retoucher", dit-il. "Ecrire n'est pas tout, encore faut-il travailler son oeuvre, supprimer ceci, ajouter un tel chapitre. Et cela demande beaucoup de travail". Nous avons là — il est certain — un lauréat consciencieux, un travailleur acharné et qui a mérité ses lauriers. M. Ouvrard est un homme d'âge mûr, réfléchi, mien connu des cercles littéraires québécois. Nul doute que ses écrits se liront avec plaisir, si l'on en juge par sa façon de s'exprimer. "Le Canada m'a sans doute favorablement inspiré", dit-il, "puisque je ne me suis jamais servi de ma plume en France".

"La Veuve" est donc attendue sur le marché canadien avec beaucoup d'impatience, puisqu'elle suscite déjà un vif intérêt chez les amis des livres. Espérons que ce roman donnera un bel essor à notre littérature canadienne. Mais l'avenir seul le dira... Pour l'instant, René Ouvrard savoure sa victoire et se dit chanceux d'avoir été choisi par neuf femmes pour porter le titre de gagnant du prix "Fémina" canadien. Qui donc a prétendu que les femmes n'étaient pas impartiales?

Suzanne Pinje

le moule en ayant soin de mettre toute la viande dans le même sens; remplir le moule de viande et verser de la gelée à l'égalité; faire prendre au froid. Lorsque la gelée est prise, démouler et décorer au goût avec gelée brisée ou persil.

M. Raymond Bériault à la Société d'Étude

La Société d'Étude et de Conférences est heureuse de présenter à ses membres et à leurs amis, un Canadien-Français de grande valeur: M. Raymond Bériault, se-



M. Raymond BÉRIULT

crétaire de l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent.

M. Bériault, licencié en philosophie, fit de brillantes études aux Universités Laval et d'Ottawa: il occupa successivement les postes d'enquêteur au Service Civil, directeur-adjoint au Département de l'Éducation pour la province d'Ontario, président de l'Association des Adultes du Québec. Délégué du Canada à l'Unesco, en 1950 il prit une part active au Séminaire International, tenu en Autriche, sur l'éducation des adultes; en 1952 il fut nommé chef de missions techniques au Cambodge.

M. Bériault a intitulé sa causerie: "Au Coeur de l'Empire Khmer Angkor". Cette conférence aura lieu mardi, le 26 octobre, à trois heures, au salon Windsor de l'Hôtel Windsor. Une exposition se rattachant à cette causerie sera ouverte au public dès deux heures et trente.

Amicale à Villa-Maria

A la partie de cartes du 25^e anniversaire de fondation de l'Amicale de Villa-Maria, qui aura lieu mercredi, le 27 octobre à deux heures et demie, les anciennes élèves et autres invitées seront accueillies par Rév. Mère Sainte-Marquerite du Rosaire, supérieure de Villa-Maria. Mme Conrad Manseau, présidente honoraire, Mme Camille Dugal, présidente, Mmes Jean Teller et Antonio Barbeau, vice-présidentes, Mlle Cécile Décarie, secrétaire, Mme Georges Brosseau, trésorière; les conseillères: Mmes Claude Leduc, Jean-Marie Lachance, Claude Panet-Beaubien, Albert Berthiaume, Mlles Luce Bernardin, Suzanne Teller et Claire Beauchemin.

Au nombre des invitées d'honneur mentionnons: la Très Révérende Mère Saint-Ignace, Supérieure Provinciale à Villa-Maria; Révérende Mère Sainte-Marthe du Sauveur, Directrice Générale des Amicales Fédérées de Notre-Dame; Révérende Mère Sainte-Madeleine des Arges, Secrétaire du Bureau de Notre-Dame; l'honorable sénatrice Mariana B.-Jodoin, M.B.E.; Mmes Joseph Beaubien, de Gaspé Beaubien, H. A. Ekers, Alfred Thibaut, Thomas Eien, Francis Saint-Pierre, S. I. E. Cuddy, A. S. McNichols, Harold Groom, Paul-Emile Ostiguy, J. C. MacDougall, René Duguay, Jacques Sénécal, J. P. Charbonneau, Pierre de Salaberry LaMothe, Ernest Gohier, Amédée Demers; Mlle Anna Dubé; Mmes Daniel Johnson, John Roy, Mlles Madeleine Fautoux, Louise McNichols; Mmes Jean-Guy Décarie, Maurice Hardy, Claude Choquette, Beauvais LaForest, L. P. Lussier.

Démonstration d'art culinaire

La démonstration d'art culinaire à l'Ecole des Sciences Ménagères, autrefois Ecole Ménagère Provinciale) 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, aura lieu le mardi, 26 octobre, à 7 h. 30 p.m. Cette démonstration sera donnée par Mlle Bernadette Dufresne, professeur d'art culinaire au cours normal.

Au programme: LA BONNE CROUTE

Babas au rhum
Sauce au rhum
Brioche mousseline
Les Albans
Stollen
Pizze

Mondanités

Bal de la Gendarmerie

Le commissaire-adjoint Noël Courtois, commandant la Division C de la Gendarmerie Royale du Canada, annonce que le bal annuel de cette Division aura lieu à l'hôtel Windsor, le 19 novembre. Le comité chargé de l'organisation est formé de l'inspecteur W. L. Higgitt, président du major J.-A.-E. Desrosiers, vice-président, du constable J.-P. Drapeau, secrétaire-trésorier, des constables W. Booth, V.-P. Cormier et de Mme Pearl Berlinguette du comité des billets.

Déplacements

Sir Frederick et lady Carson passent quelques jours au Ritz-Carlton. M. et Mme Napoléon Lapointe ainsi que Mme Victor Legris sont arrivés, ces jours derniers, sur l'Atlantique, d'un voyage de quelques mois en Europe au cours duquel, ils ont visité l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la France.

Mme Melvin Davis, de retour d'un séjour de plusieurs mois en Angleterre, est actuellement au Ritz-Carlton.

Mme Arthur Kelly est actuellement à Sillery, l'invitée de Mme H. C. Atkinson.

Mme Omfroy de Beaujeu est rentrée en ville, après avoir passé une dizaine de jours à New-York.

Mme Oscar Pelletier, de Québec, est actuellement en ville, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Charles Ames.

Sir Robert et lady Watson-Watt, de Thornhill, Ont., de passage à Montréal, sont descendus au Ritz-Carlton.

Mlle Thérèse Rochon, d'Ahuntsic, et Mlle Claire Galarneau, de Montréal, sont parties, par avion, pour New-York où elles passeront une semaine.

Mlle Anna Malenfant a passé quelques jours à Québec, cette semaine.

Au Régiment de Châteauguay

Le lieutenant-colonel et Mme Gilles Gamache étaient les hôtes d'honneur du dîner annuel du Régiment de Châteauguay, samedi soir, au mess des officiers, avenue Lacombe. On remarquait également à la table d'honneur aux côtés du commandant du Régiment et de Mme Maurice Cardinal: le brigadier Julien Bibeau, D.S.O., et Mme Bibeau, ainsi que le lieutenant-colonel honoraire du Régiment et Mme Horace Boivin.

Réceptions

Mme C.W. MacLean recevra à dîner, vendredi prochain avant le bal de la Cavalerie alors que le lieutenant-gouverneur de la province et Mme Gaspard Fauteux se-

ront les hôtes d'honneur de cette soirée dansante.

Mme Emile Pepin a donné un shower d'articles de coutellerie en l'honneur de Mlle Huguette Charon, à l'occasion de son prochain mariage.

Le thé et whist annuels du comité des dames auxiliaires du Blue Goose auront lieu le mercredi 3 novembre, à deux heures. Mme S. A. Hart est la présidente du comité d'organisation et Mme H. J. Scott, la présidente du comité du thé.

Chez les Femmes universitaires

La première réunion de la saison de la Société des femmes universitaires de Montréal aura lieu, ce soir 25 octobre, à 8 h. 30, au Cercle universitaire, sous la présidence de Mlle Lucie Robitaille. Le conférencier invité sera M. Guy Boulizon, professeur à l'Université de Montréal, qui a intitulé sa causerie: La littérature française n'est-elle qu'une littérature noire? Mlle Alberte Perron, assistante-secrétaire-correspondante, présentera le conférencier qui sera remercié par Mlle Thérèse Galipeau, secrétaire-archiviste. Les membres et leurs amis sont invités.

Au Cercle Sainte-Marie

Mme Pierre Vanheerswynghels recevait, dernièrement, les membres du Cercle international Ste-Marie. A cette occasion, Mme Geneviève de la Tour Fondue-Smith prononça une conférence sur Berlioz et son temps. Mme Ernest Triat et Mme Maurice Ste-Marie ont servi le thé.

Au Club littéraire

Le mardi 26 octobre, à 9 h., à l'hôtel Ritz Carlton, sous la présidence de M. Gérard Gamache, aura lieu la première réunion de la saison du Club musical et littéraire. L'hôte d'honneur et conférencier, M. Henri Norbert a intitulé sa causerie: La Littérature et le Théâtre. Mme Jean Després remerciera le conférencier, MM. Noël Brunet et John Newmark sont inscrits au programme artistique. Seuls les membres et leurs invités sont admis.

Réceptions

Mme A.-A. Bruneau recevait, ces jours derniers, en l'honneur de Son Exc. le major-général Georges-P. Vanier, ancien ambassadeur du Canada en France, et de Mme Vanier. Parmi les invités, on remarquait: le ministre de France au Canada et Mme Ernest Triat, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A., Son Exc. M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en Italie ainsi que Son Exc.

M. Henry Laureys, ancien ambassadeur du Canada au Danemark, et Mme Laureys.

Mme et M. Arthur Nault ont reçu récemment à l'hôtel Ritz Carlton, à l'occasion des fiançailles de leur fille, Jacqueline, à M. Jacques-R. Aumais, fils de M. et de Mme J.-Elle Aumais.

M. et Mme Arthur H. Maughan recevront au début de novembre en l'honneur de Mlle Paule Leduc, l'une des débutantes de la saison.

Prochains mariages

Mme Blain annonce le mariage de sa fille, Agathe, et de M. Jean-Paul Brisson, L.Sc.P., fils de M. et de Mme Albert Brisson, qui sera célébré dans la plus stricte intimité, le mardi 26 octobre à neuf heures, à l'église Saint-Barthélemy.

Le mariage de Mlle Micheline Poirier, fille de M. et de Mme J.-H.-W. Poirier et de M. Léo Haines, fils de M. A. Haines, décédé et de Mme Haines, de Montréal, sera célébré le 4 décembre à l'église Saint-Antoine.

Le samedi 13 novembre, sera célébré à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, le mariage de Mlle Suzanne Bolduc, fille de M. et de Mme Charles-H. Bolduc et de M. Philippe Garcia, fils de M. et de Mme Valeriano Garcia y Leon.

L'hon. sénateur et Mme Adélard Godbout, de Frelighsburg, font part du mariage de leur fille, Thérèse, avec M. Raymond Lancôt, fils de M. et de Mme Raymond Lancôt, de West Brom. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le vendredi 29 octobre, à dix heures trente, à l'église de Frelighsburg par le R. P. Yvan d'Orsonnens, S.J., cousin du marié.

M. et Mme Robert Stedman font part du mariage de leur fille, Elizabeth Mary, à M. Kenneth Cameron Stilwell, fils de M. et de Mme Leslie Bennett Stilwell. La cérémonie aura lieu le 12 novembre.

Chalifour-Dagenais

Dernièrement, à l'église de Saint-Sixte de ville Saint-Laurent, M. l'abbé Guy Bouillé a béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Lucienne Dagenais-Desjardins, fille de M. Emmanuel Dagenais, décédé, et de Mme Dagenais, de ville Saint-Laurent, avec M. Johnny Chalifour, de Delson, Qué., fils de M. Eugène Chalifour, décédé, et de Mme Chalifour, de Montréal. Après une réception chez la mère de la mariée, M. et Mme Chalifour sont partis en voyage.

Cousineau-Bolduc

A l'église Saint-Christophe de Pont-Viau, ces jours derniers, a été béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Madeleine Bolduc, fille de M. Ludger Bolduc et de Mme Bolduc, décédée, avec M. Guy Cousineau, fils de M. et de Mme Henri Cousineau, de Pont-Viau.

Parties de cartes

La partie de cartes de l'Amicale Les Hirondelles au profit de l'oeuvre des Vocations aura lieu mardi soir, le 26 octobre, à huit heures, à la salle Saint-Stanislas.

Les anciennes élèves sont instamment priées de se faire les propagandistes de cette nouvelle auprès de leurs compagnes qu'il a été impossible d'atteindre autrement. Les prix sont nombreux et variés: un goûter sera servi par les Finissantes. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à Mme M. Alluisi Boileau, présidente, BELAIR 2217, ou Mme A. Goulet-Dubois, BELAIR 1221.

Jeudi le 28 octobre à 2 h. p.m. aura lieu la partie de cartes organisée par l'association des dames patronnesses de l'hôpital St-Joseph Inc. au sanatorium du Boulevard Rosemont.

Grande partie de cartes organisée par les associations de la paroisse au profit des oeuvres paroissiales sous la présidence d'honneur de M. le curé J. A. Gariépy.

Mardi le 26 octobre 1954 à 8 heures 30 p.m. au sous-sol de l'église Ste-Cécile angle De Castelneau et Henri Julien.

Magnifiques prix de présence.

QUEBEC

QUEBEC, 25. (DNC) — Son Excellence le lieutenant gouverneur et Mme Gaspard Fauteux ont gra-



Mlle LIANE BAILLARGEON, fille de M. et de Mme Charles Baillargeon sera au nombre des débutantes qui seront présentées au lieutenant-gouverneur et à Mme Gaspard Fauteux, lors du bal des petits souliers, le 5 novembre. Cette fête mondaine est organisée par la Ligue de la Jeunesse Féminine.

cieusement accepté de présider le bal de Cendrillon, qui aura lieu le vendredi 19 novembre, au Château Frontenac.

Au cours de cette fête mondaine qui s'annonce particulièrement brillante, un groupe de débutantes de Québec et de Sillery seront présentées aux chatelains de Bois de Coulange, dans la grande salle de bal qui sera magnifiquement décorée pour la circonstance.

Les profits de cette soirée de gala, organisée par le Kiwanis de Sillery, seront versés pour les oeuvres nombreuses de ce club social, dont M. J. Robert Lachance est le président actuel.

Son Excellence le ministre de Suisse à Ottawa, le Dr Victor Nef, est de retour à Ottawa après avoir séjourné dans son pays pendant quelque temps.

L'hon. sénatrice Marianna B. Jodoin ainsi que sa belle-fille Mme Roger Jodoin sont retournées à Montréal, après avoir fait un bref séjour à Québec, inscrites au Château Frontenac.

M. et Mme Arthur Page, de New-York, sont présentement les invités de l'ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa et de Mme R. Douglas Stuart.

Mlles Ida Lavoie et Jeannine Deschênes, de Chicoutimi, se sont embarquées à bord du Samaria, la semaine dernière, pour un séjour de deux mois en Europe, au cours duquel elles visiteront la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre.

M. Lionel Daunais est retourné

à Montréal après un bref séjour à Québec.

Mme Thomas Elo, accompagnée de ses deux enfants, est retournée à Montréal après avoir passé quelques temps à Québec, avec ses parents M. et Mme C. Brown.

Le Dr et Mme Roméo Gagnon, d'Arvida, se sont embarqués à New-York récemment à bord de l'Ile de France, en route pour l'Europe.

OTTAWA

Le gouverneur général, accompagné de son secrétaire, M. Lionel Massey, et de son aide de camp le capitaine G. E. Bélanger, est arrivé de Toronto, mercredi matin.

Son Excellence le gouverneur général a présenté les armoiries de la ville d'Ottawa, à la maîtresse Whitton, à Rideau Hall.

Son Excellence le gouverneur général a reçu le haut commissaire canadien au Pakistan, M. Morley Scott.

Mme Lionel Massey est de retour de Toronto, depuis mercredi matin.

L'ambassadeur de France et Mme Hubert Guérin ont reçu à un déjeuner à l'occasion du départ du général Faure, attaché militaire, naval et de l'air de l'ambassade, et de l'arrivée de son successeur le colonel Deterroie et Mme Deterroie.

L'ambassadeur d'Argentine, le Dr Lucas Mario Galigniana, a reçu à un cocktail en l'honneur de l'attaché naval de l'Argentine, l'amiral A. J. Frasch. Les membres du corps diplomatique et les autorités navales étaient présents.



M. et Mme GABRIEL D'ANJOU (Louise HOTTE) dont le mariage fut béni le 9 octobre en l'église Saint-Nicolas. La mariée est la fille de M. et de Mme Rosario Hotte et le marié, le fils de Mme R. D. D'Anjou.



M. et Mme WILLIAM FERRIER (Lucille LEBRUN) dont le mariage fut béni ces jours derniers en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. La mariée est la fille de M. et de Mme Albert Lebrun et le marié, le fils de M. et de Mme G.-A. Ferrier. (Studio Yves)

Les journalistes de Montréal ont fêté avec éclat le 10^e anniversaire de leur syndicat

Allocution du T. H. Louis St-Laurent

(par PAUL COUCKE)

"Il nous est très agréable, à ma femme et à moi, mesdames et messieurs les journalistes, de nous trouver parmi vous à l'occasion d'un anniversaire qui fait époque dans l'histoire du journalisme canadien. La cordiale bienvenue que vous voulez bien nous faire et la sympathique attention que vous semblez vouloir m'accorder constituent, à mon avis, un privilège enviable pour tout homme dans la vie publique", a déclaré, samedi soir, le très hon. Louis St-Laurent, au début de l'allocution qu'il prononça au banquet donné en l'hôtel Windsor à l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation du syndicat des journalistes de Montréal.

LIBERTÉ DE PRESSE

"Il est vrai que certains hommes politiques ne sont pas toujours entièrement satisfaits de la presse... et d'ailleurs, j'ai cru m'apercevoir, à certains moments, que certains

journalistes ne sont pas toujours satisfaits de certains hommes publics. Mais, il convient de se demander ce que deviendraient les administrations publiques si les journalistes n'étaient pas libres de

critiquer ceux qui en sont responsables.

Malheureusement, nous le savons, cette situation existe, en ce moment, dans certains pays à régimes totalitaires et je me demande si les gouvernements de ces pays savent exactement quels sont les courants d'opinion et les sentiments de la population qu'ils administrent. Alors que chez nous, dans nos pays vraiment démocratiques, grâce surtout à la presse, nous sommes à même de savoir ce que pense notre population sur tel ou tel sujet, ou au moins ce que la presse voudrait qu'elle pense; de ces différences d'opinion intelligemment exposées par la presse, jaillit souvent la solution la plus raisonnable des problèmes discutés.

Le premier ministre a déclaré ensuite: Nous sommes heureux ici au Canada de posséder une presse vigilante, honnête et bien informée.

Et le fait que les journalistes de chez nous aient commencé depuis une décennie à se former en syndicats est certes de nature à conserver à leur profession le rang qu'elle mérite, à leur assurer les avantages et les privilèges qu'ils étaient justifiés de rechercher et à bénéficier également à leurs employeurs et au public.

C'est ce premier noyau, comme on le sait, ce premier succès qui a provoqué la naissance d'autres syndicats régionaux du même genre qui formeront finalement le Syndi-

cat des journalistes de langue française du Canada.

C'est dire que votre syndicat n'existe pas seulement sur la scène nationale, puisqu'il est aussi reconnu sur la scène internationale où il a maintenant sa place pour faire entendre sa voix et faire valoir ses idées et suggestions.

LA PAIX

Si la liberté de presse qui existe ici au pays pouvait être assurée de la même façon dans tous les pays de l'univers, et si les journalistes de ces pays se ralliaient à la Fédération internationale des journalistes dans le même esprit que vous l'avez fait, je suis certain que l'opinion publique mondiale, honnêtement et librement informée, aurait tôt fait de réaliser dans le monde cette bonne entente, cette compréhension et cette unité à laquelle nous travaillons sans cesse sur le plan national... ce serait bientôt la réalisation de cette paix mondiale tant désirée.

Le premier ministre devait ensuite développer devant les journalistes présents un sujet d'actualité, celui de la canalisation du St-Laurent. Nous donnons ailleurs de larges extraits de cette partie de l'allocution du premier ministre.

M. ROGER MATHIEU

Avant de présenter le premier ministre, M. Roger Mathieu, président du Syndicat des journalistes de Montréal, a fait l'historique des 10 dernières années de syndicalisme journalistique à Montréal.

"Les journalistes de Montréal célèbrent le dixième anniversaire de

fondation de leur syndicat, leur famille professionnelle, famille qui leur est bien chère", dit-il.

"Il y a en effet déjà dix ans que des confrères remarquables par leur audace et leur désintéressement ont décidé de faire quelque chose pour corriger la pénible situation dans laquelle se débattaient alors les journalistes de chez nous. A l'instar des journalistes de presse de tous les pays du monde, il fallait que ceux de la métropole canadienne se groupassent dans un syndicat professionnel pour travailler ensemble à la promotion et à la défense de leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels.

Le petit grain de sénévé semé il y a dix ans est devenu aujourd'hui l'Union Canadienne des Journalistes de Langue Française, dont les ramifications s'étendent à toutes les principales villes du Canada français. Grâce à cette union, nous avons maintenant notre place dans les grandes fédérations internationales de journalistes.

Par notre rôle, nous sommes au service de toute la communauté, de toutes les centrales syndicales, de toutes les classes de la société, du patronat autant que du syndicalisme, de l'agriculteur autant que de l'ouvrier, du pauvre comme du riche.

Le plus vivant témoignage de notre probité professionnelle est la présence à cette table de nos amis Claude Jodoin, président du Con-

(Suite à la page 13)



(Photos J.-J. Sénécal—La Patrie)

LE T. H. LOUIS SAINT-LAURENT était l'hôte des journalistes montréalais, samedi soir, lors d'un banquet marquant le 10^e anniversaire de fondation du Syndicat des journalistes de Montréal. Photos du haut, gauche, de g. à d.: MM. Jean-Marie Morin, J.-B. Nowlan, Roger Mathieu, président du syndicat; le T. H. Louis St-Laurent, Roger Champoux et P.-Paul Laforêt; à droite, même ordre: MM. Gérard Picard, Roger Duhamel, Mme Duhamel, Claude Jodoin et Roger Mathieu. Seconde rangée, gauche, de g. à d.: MM. Paul Sauriol et Alphonse Loiselle et Mme J.-B. Nowlan; à droite, même ordre: Mme Suzanne Piuze, Jacques Trépanier, Mme Lyse Rossignol,

André Saint-Pierre et Maurice Chevalier. Troisième rangée, gauche, de g. à d.: MM. J.-Faul Robillard, Hervé Lépine, J.-M. Morin et Gilles Marcotte, présidents des locaux de Montréal; droite, même ordre: Mme Marcel Blouin, M. Blouin, Mlle Bernadette Laroche et M. Pierre Saucier. Photos du bas, gauche, de g. à d.: MM. René Bonin, Mlle Ghislaine Jolicoeur, Yves Montpetit, Paul Leduc, Mlle Françoise Leduc, Guy Melançon, Mme Melançon et Mme Bonin; droite, même ordre: M. Rosaire Carbonneau, Mlle Angela Chartier, Gaétan Benoit, Maurice Huot, J.-F.-E. Michaud, Fernand Ouellette, Guy Lemay, M. et Mme Paul Bouchart d'Orval.

"Le Canada aurait préféré de beaucoup entreprendre seul la canalisation du St-Laurent"

(Le T. H. Louis St-Laurent)

"C'est un secret assez mal gardé; je crois que le gouvernement canadien aurait préféré de beaucoup entreprendre seul la canalisation du St-Laurent. Mais, en ce faisant, nous aurions porté un rude coup aux bonnes relations qui existent depuis si longtemps entre le Canada et les Etats-Unis", a déclaré, samedi soir, le très hon. Louis St-Laurent, au cours d'un important discours qu'il prononça en l'hôtel Windsor devant les journalistes de langue française réunis pour célébrer le 10e anniversaire de fondation de leur syndicat.

Dans un brillant exposé, le premier ministre a fait l'histoire de tout ce qui a été dit et fait au sujet de la canalisation, projet dont on parle, a-t-il souligné depuis 50 ans.

ENTREPRISE INTERNATIONALE

On a trop souvent pris pour acquis que le gouvernement canadien n'avait qu'à décider de faire toute la canalisation en territoire canadien et que, ipso facto, tout serait réglé, dit-il. C'est là une présomption fort commode mais trop simpliste. Ce projet, du moins dans son aspect hydro-électrique, est essentiellement une entreprise internationale. Le Canada, pas plus d'ailleurs que les Etats-Unis, ne pouvait procéder seul à ce développement puisqu'il nécessitait la construction d'un barrage à travers le fleuve St-Laurent, dans cette partie où il constitue la ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Ce barrage doit s'étendre d'une rive à l'autre et reposer pour moitié sur le sol américain et pour moitié sur le sol canadien. C'est la Providence qui a amené le site qui convient pour ce barrage et c'est le traité du 3 septembre 1783 entre S.M. Britannique et les Etats-Unis qui a déterminé qu'à cet endroit c'est la ligne médiane du fleuve qui serait la frontière entre nos deux pays.

PROJETS NON RATIFIES

Le T. H. St-Laurent rappelle ensuite qu'en dépit des efforts répétés du gouvernement canadien et de l'administration fédérale des Etats-Unis et pour des raisons qui sont bien connues ni le traité de 1932, ni l'accord de 1941 n'ont jamais été ratifiés.

Il souligna alors les 3 points principaux sur lesquels le traité de 1932 et l'accord de 1941 différaient des principes incorporés dans l'entente conclue cette année.

LE PROJET DE 1932

En 1932 et en 1941 il s'agissait d'un développement véritablement conjoint de la voie maritime et, incidemment, du potentiel hydro-électrique par le Canada et les Etats-Unis, le coût total devant être divisé à peu près également entre les deux pays.

Il n'est plus question d'une voie maritime conjointe ni de diviser le coût total de la canalisation. Chaque pays, au contraire, entreprendra indépendamment la construction des travaux de navigation situés dans son territoire et défralera toutes les dépenses requises pour compléter ces travaux.

LE DEVELOPPEMENT HYDRO-ELECTRIQUE

En 1932 et en 1941 le développement hydro-électrique de la section des rapides internationaux faisait partie intégrante du projet tandis que sous l'arrangement que nous avons aujourd'hui, le développement hydro-électrique est une entreprise complètement divorcée de la canalisation, quoique essentielle pour réaliser la canalisation. Finalement, il n'était nullement question en 1932 et en 1941 de liquider le coût de la canalisation par l'imposition d'un système de péages.

Comme vous le savez sans doute, les lois passées par le gouvernement canadien en 1951 et par le Congrès américain en 1954 prévoient l'imposition d'un système de péages suffisants pour couvrir les intérêts et l'amortissement du coût des travaux en reprenant d'un côté l'Administration canadienne de la Voie maritime du Saint-Laurent et de l'autre côté, le St. Lawrence Seaway

Development Corporation des Etats-Unis.

DECISION PRISE

Le premier ministre explique ensuite pourquoi en raison d'impérieuses nécessités, le gouvernement canadien a dû prendre dès 1951 une décision sur le problème de la canalisation. Puis il en vint à l'entrevue historique de septembre 1951.

"Le 28 septembre 1951", dit-il, "au cours d'une visite à la Maison Blanche à Washington, j'ai avisé M. Truman que le gouvernement canadien était prêt à entreprendre seul tous les travaux requis pour assurer une voie maritime de 27 pieds de profondeur entre le Lac Erie et le port de Montréal à la seule condition que les Etats-Unis consentent à prendre, conjointement avec le Canada, les dispositions requises pour permettre le développement de l'énergie hydro-électrique dans la section des rapides internationaux. M. Truman, tout en indiquant qu'il préférait le développement conjoint de la voie maritime par les deux pays, nous donna l'assurance qu'il était prêt à donner son support à la proposition canadienne s'il devenait impossible d'obtenir l'approbation du Congrès pour l'accord de 1941 dans un avenir rapproché.

Le T.H. Louis St-Laurent donne ensuite un aperçu des procédures qu'il fallut engager pour que le gouvernement canadien soit autorisé à entreprendre les travaux de canalisation. Même seul, le gouvernement américain et les lois américaines créaient un tas d'obstacles à la réalisation de ce projet. Les procédures juridiques ont duré jusqu'au 7 juin alors que le gouvernement américain suggéra l'ouverture de nouveaux pourparlers.

Le Congrès américain décréta que les deux canaux requis dans la section internationale seraient construits en territoire américain. Le Congrès américain ne peut évidemment pas nous empêcher de construire deux canaux parallèles du côté canadien.

Mais, abstraction faite des risques de faire faire machine en arrière pour tout le projet, est-il vraiment dans notre intérêt de le faire tout de suite? On estime que le coût total des deux canaux sera d'environ \$85 millions. Pourquoi le Canada dépenserait-il un autre \$85 millions pour construire des canaux parallèles du côté canadien?

COMPROMIS

"Nous en sommes arrivés à un compromis, sans doute," a déclaré le premier ministre mais un compromis qui servira à la fois les intérêts canadiens et les intérêts américains. Et ce compromis démontre une fois de plus que le Canada et les Etats-Unis savent régler leurs différends d'une façon civilisée, sans acrimonie, sans gaspillage et au plus grand avantage du plus grand nombre.

De plus, le gouvernement canadien a fait entendre d'une façon non équivoque aux autorités américaines qu'advenant le cas où la marine marchande canadienne, ou la marine marchande étrangère destinée aux ports canadiens dans les Grands lacs, seraient assujetties à d'ennuyeuses restrictions dans le canal américain de la section internationale, le Canada entreprendrait immédiatement la construction d'un canal territoire canadien dans le voisinage de l'île Barnhart.

"Nous avons également indiqué que

le jour où le volume du commerce maritime serait suffisamment accru, le gouvernement canadien se réserverait le droit de construire ce deuxième canal en territoire canadien. Et à ce moment-là, lequel n'est peut-être pas très éloigné, la voie maritime entièrement canadienne dont on parle tant depuis 1951, serait un fait accompli et, en attendant, nous nous serons servis, sur un parcours peu étendu, de la voie entière du canal américain sans que cela affecte en aucune façon le taux des péages payés par les usagers.

"Ce sont là les faits. A chacun de juger lui-même si oui ou non les intérêts du Canada ont été bien ou mal servis", a conclu le premier ministre.

Nous donnons ailleurs les paroles prononcées par le T. H. Louis St-Laurent, relatives à la profession journalistique, ainsi que des extraits de l'allocution prononcée par M. Roger Mathieu, président du Syndicat des journalistes de Montréal, au banquet donné en l'honneur du 10e anniversaire de la fondation de ce syndicat.

★★Les journalistes...

(Suite de la page 12)

grès des Métiers et du Travail du Canada, du président Lamoureux de la Fédération des Unions Industrielles du Québec, et de Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, tous trois chefs de centrales syndicales autres que la nôtre, mais qui ont voulu s'associer à nous en cette mémorable circonstance.

Et demain, ce sera la question du secret professionnel et de la carte professionnelle. Le Canada reste l'un des derniers pays à n'avoir aucune loi générale, ni aucun statut, ni aucune organisation officielle de presse pouvant servir d'intermédiaire entre les gouvernements et la profession.

En fouillant nos statuts, on ne réussit à trouver que la loi de la presse du Québec, de 1929, dont l'objet est d'accorder une plus grande protection aux propriétaires de journaux à qui sont réclamés des dommages à la suite de la publication d'un prétendu libelle diffamatoire. A part cette loi d'exception, journaux et journalistes relèvent du droit commun.

Nous espérons ne plus être témoins de cas comme celui du journaliste Blair Fraser, car nous estimons que des cas de ce genre sont inadmissibles.

Nous avons beaucoup de respect pour la magistrature et n'entendons pas nous y substituer pour rendre jugement à sa place. Ce que nous déplorons ce n'est pas le fait que les juges interprètent et appliquent la loi, mais le fait que la loi oblige le journaliste à révéler des confidences faites de bonne foi et qui engagent sa conscience. Comment alors les journalistes peuvent-ils compter sur toutes les sources d'information dont ils ont besoin pour remplir leur mission s'ils peuvent être poussés à la délation et si leurs informateurs, une fois leur identité connue, peuvent être traînés devant les tribunaux? C'est là un problème que nous considérons très grave et auquel il est urgent de nous attaquer. Et nous entendons bien ne pas nous soustraire à cet impératif devoir.

M. Roger Mathieu présenta ensuite au T.H. Louis St-Laurent un document l'accréditant membre honoraire à vie du Syndicat des journalistes de Montréal.

LA TABLE D'HONNEUR

On remarquait à la table d'honneur, outre M. St-Laurent et son épouse, sa fille, Mme Mathieu Samson, de Québec; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; M. Horace Laverdure, représentant du maire de Montréal, et Mme Laverdure; M. Gérard Picard, président de la CTCC, et Mme Picard; M. Claude Jodoin, président général du CMT; M. R.-J. Lamoureux, président de la Fédération des unions industrielles du Québec, (CCT); M. Roger Provost, président de la Fédération du travail du Québec; M. l'abbé Paul-Emile Bolté, aumônier du Syndicat des journalistes de Montréal; M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, aumônier du conseil central des syndicats nationaux de Montréal; M. André Malavoy, du service du tourisme français, représentant le consul de France, et Mme Malavoy; M. André Bachand, directeur des relations extérieures à l'Université de Montréal; M. Robert Choquette, de la Société des écrivains canadiens, et Mme Choquette.



Est-il salubre de soulever la question du chômage comme une menace à la vie ouvrière?

Le chômage, appelé "crise" dans les années qui ont précédé la dernière guerre mondiale, à cause de ses proportions internationales, et de l'atrophie générale de l'économie commence à prendre place sur les agendas des congrès ouvriers et dans les colonnes des journaux sous le nom moins compromettant de "régression". Est-ce à tort ou à raison que l'on parle de chômage, cette année?

Selon le premier ministre du Canada, l'hon. Louis St-Laurent, la question du chômage est soulevée imprudemment parce qu'il n'y a pas de danger immédiat de régression économique. Le premier ministre canadien a émis l'opinion qu'il y a autant d'offres d'emploi que de chômeurs, mais que ces derniers en grand nombre, ne veulent pas se plier à la conversion des emplois. L'homme d'Etat canadien a laissé entendre qu'il y a de fortes demandes pour des journaliers et que ces emplois paieraient tout autant que certains emplois d'usines. Il ne veut certainement pas conseiller aux ouvriers des usines de quitter leur emploi pour ceux de la construction, mais il veut dire qu'un ouvrier d'usine qui ne peut trouver un emploi similaire peut toujours en attendant tâter du journalier.

Le premier ministre conseille aussi aux chefs ouvriers et à tous ceux qui ont l'opportunité de transmettre leur pensée d'invoquer le moins possible cette question de chômage. C'est comme la suggestion qui fait prendre la possibilité pour la réalité. Alors que le chômeur est l'exception, il ne faut pas jeter les hauts cris et voir un abîme meurtrier là où il n'y a qu'un minuscule petit trou.

Le gros problème est celui de la conversion de l'emploi et les ouvriers seront beaucoup mieux servis par des conseils d'adaptation que par des poussées vers la révolte ou par des positions d'attente déprimantes.

Nouvelles ouvrières

LA LONDON SHIRT TENTE DE PLACER SES COMMANDES

La Compagnie Perfection de St-Georges de Beauce, une entreprise de vêtements, a refusé d'exécuter pour la Compagnie London Shirt de Montréal une commande que cette dernière lui avait fait parvenir. Le contracteur de St-Georges

M. Roger Duhamel, de l'Académie canadienne-française, et Mme Duhamel; M. André Laperrière, du syndicat de l'industrie du journal de Montréal, et Mme Laperrière; M. Roger Mathieu, président du Syndicat des journalistes de Montréal, et Mme Mathieu; M. Jean-Marie Morin, président de l'Union canadienne des journalistes de langue française et président du local de la "Presse" du syndicat, et Mme Morin; M. Jacques Delisle, secrétaire général du syndicat, et Mme Delisle; M. Gilles Marcotte, président du local du "Devoir" du syndicat, et Mme Marcotte; M. Pierre-Paul Lafortune, gérant de la rédaction du "Petit Journal" et ancien président du syndicat, et Mme Lafortune; M. Hervé Lépine, président du local de la "Patrie" du syndicat; M. Jean-Paul Robillard, président du local du "Petit Journal".

M. Eugène Lamarche, rédacteur en chef au journal "La Presse", et Mme Lamarche; M. J.-B. Nowlan, président-fondateur du syndicat, et Mme Nowlan; M. Roger Champoux, ex-président, et Mme Champoux; M. Paul Sauriol, représentant du journal "Le Devoir"; M. Alphonse Loiseleur, représentant de "La Patrie", et Mme Loiseleur; M. Clément Brown, représentant du journal "Le Droit", d'Ottawa; M. Lorenzo Paré, représentant "Le Soleil" et l'"Evenement-Journal", de Québec et Mme Paré; M. Pierre Dansereau, représentant "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières, et Mme Dansereau; le Dr Louis-Philippe Roy, de "L'Action Catholique", de Québec, et M. Louis-Philippe Robidoux, de "La Tribune" de Sherbrooke.

a opposé ce refus par suite de la grève qui sévit à Montréal dans les usines de la London Shirt et pour se rendre à une demande de l'Union nationale du Vêtement qui représente les ouvriers en grève.

Dans deux autres usines de Montréal, la Manhattan Cap and Shirt et Martcraft Ltd., les ouvriers ont refusé de travailler sur des commandes en provenance de la London Shirt.

Enfin, les propriétaires de la Compagnie Martcraft se sont déclarés prêts à signer avec l'Union nationale du Vêtement une convention collective conforme au taux du décret provincial et qui stipule des conditions de travail semblables à celles des autres contrats syndicaux.

9½ CENTS AUX EMPLOYES DES SALAISONS CANADIENNES

Le représentant des Ouvriers-unis des salaisons (CIO-CCT) nous a appris qu'un tribunal d'arbitrage formé par la Commission des relations ouvrières de l'Ontario avait recommandé une augmentation générale de salaire de 9½ cents l'heure, sur une période de deux ans, et d'accorder certains autres bénéfices marginaux, lesquels représenteraient une hausse de 2 cents.

Le représentant syndical a dit que les employés des sections montréalaises de la Canada Packers ont approuvé ces recommandations et que ceux de Burns et Swift seraient sur le point d'accepter eux aussi les recommandations du tribunal d'arbitrage.

LES GREVISTES DE FORD CHERCHENT DE L'APPUI

WINDSOR, 25 — (P.C.F.) — Le local 200 des Ouvriers-unis de l'automobile (COI-CCT) tentera d'obtenir l'appui actif de toutes les unions de la région de Windsor, quelle que soit leur affiliation, à la grève des employés de la société Ford du Canada.

Une assemblée de représentants de toutes les unions sera tenue ce soir. Elle est organisée par le Conseil des Métiers et du Travail des comtés Essex et Kent (FAT-CMT) et le Conseil du Travail de Windsor (COI-CCT).

Une réunion des membres du local 200, qui devait avoir lieu hier soir, a été contremandée en faveur de la réunion d'une plus grande envergure fixée à ce soir.

Cependant, les grèves aux usines Ford de Windsor et d'Oakville se poursuivent et rien n'indique un règlement prochain. A Windsor, 5,700 ouvriers de production sont en grève depuis deux semaines et à Oakville, 800 ouvriers de la ligne d'assemblage ont cessé le travail il y a 10 jours.

L'union a révélé qu'un comité a été établi pour percevoir des fonds de toutes les unions du CCT à travers le Canada afin d'appuyer les grévistes.

Le cardinal Léger à Lourdes en décembre

LOURDES, 25 — (C.C.C.) — On apprend du célèbre sanctuaire de Lourdes (France) que S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, présidera les fêtes de clôture de l'Année mariale au sanctuaire, le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception.

Le cardinal Léger effectuera également, sa visite "ad limina". Il assistera aussi au congrès marial international qui aura lieu à Rome à la fin du mois et qui se terminera par la proclamation de la Fête liturgique de la Royauté de Marie, à la basilique St-Pierre, le 1er novembre.

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS — Pour apprivoiser les tenants de la musique classique, certains graveurs de disques annoncent du jazz à la portée des "longhair". "Longhair" est l'expression américaine pour qui aime la musique sérieuse. C'est ainsi qu'on a édité un disque intitulé: "Longhair Mambo". On sait que par ailleurs, il y a des compagnies de disques classiques qui publient des albums pour apprivoiser ceux qui n'aiment pas le classique et qui sont atteints de jazzomanie...

PENSÉE — Que l'honneur de ton voisin te soit aussi précieux que le tien... — **PROVERBE ARABE**

LA MUSIQUE, UNE DEFINITION — La musique est l'art d'exprimer ses propres pensées avec des sons, selon les règles de la raison et du goût. La musique peut être définie comme suit: l'ensemble des règles de la composition et du style; la connaissance de ces règles est utile à tous les esprits. Loin d'entraver le talent, ces règles le guident et l'empêchent de s'égarer. A les suivre, on atteint plus haut, on va plus loin; or, les règles primaires sont l'étude de la théorie qui est la grammaire, et la pratique du solfège, qui est la lecture à haute voix du langage musical. En négligeant ces règles, on risque de se perdre en de vains efforts, ou le faux brille pour la vraie beauté. La première qualité à obtenir chez un chanteur ou un instrumentiste, est la justesse; elle nécessite une oreille délicate et déjà exercée. Afin d'obtenir ces qualités, la théorie et le solfège devront donc précéder et accompagner l'étude du chant ou d'un instrument, et cela s'impose aussi bien chez l'amateur qu'au professionnel. Des cours de solfège et de théorie vous sont offerts gratuitement par le gouvernement de la province, pourquoi ne pas en profiter? Surveillez donc les annonces qui paraîtront sous peu dans ce journal.

ICI ET LA — L'Etat d'Israël est à l'intérêt Hollywood à faire de la co-production de films sur son territoire...

APOSTILLES — Plusieurs candidats se rendront compte ce soir que les élections sont un choix, non une imposition... Les candidats candidides sont rares et c'est mieux de même... Votons tous aujourd'hui c'est le temps, après les regrets seront inutiles... Faire sa croix sur le bulletin de vote ne nécessite peut-être pas une grosse instruction, mais cela demande du jugement... Espérons que la télégraphie sans fil n'aura pas trop de partisans aujourd'hui pas plus d'ailleurs que la télégraphie avec fil à la patte... Ce qu'il faut le jour du vote, c'est à la fois de l'audace et de la retenue. De l'audace pour voter pour le bon candidat et de la retenue pour ne pas faire sa croix n'importe où...

VERGORINADES. — Il serait puéril de penser que le Grand Horloger se soit contenté de créer le monde sans ensuite le faire marcher et le conserver. Tout cela relève du même geste du Créateur. — Les enfants demandent des surprises et les adultes ont des surprises sans les demander.

TAMBOURINADES. — A la TV dimanche soir on a présenté la deuxième opérette de la saison. Il s'agissait cette fois de la célèbre pièce de Pol Planquette dont on a donné en trente minutes quelques extraits fort bien choisis. Cette saison d'opérette à la TV constitue une belle forme de délassement pour le téléspectateur. Elle lui donne l'occasion de connaître ce vaste répertoire d'opérettes et de l'apprécier. De même, plusieurs artistes de chez-nous trouveront à s'y faire valoir. — Jean Saint-Denis fait très bien la liaison entre les divers extraits. — Le dixième anniversaire du Syndicat des journalistes de Montréal a été brillamment célébré samedi soir au Windsor. Ces derniers n'avaient pas fait appel au dernier venu comme conférencier puisque le Très Honorable Louis St-Laurent, accompagné de sa gracieuse épouse avait été choisi... A cette occasion, des centaines de journalistes s'étaient réunis tant à Montréal que de l'extérieur. — Roger Mathieu, président du Syndicat de Montréal en a profité pour exposer les besoins de sécurité des journalistes pour la bonne performance de leurs devoirs professionnels, notamment le besoin d'être reconnus comme corps par l'Etat, le besoin d'une législation reconnaissant au journaliste le droit au secret professionnel afin d'obtenir des informations plus adéquates de la part du public, c'est-à-dire des informations dont la source ne puisse être révélée...

VERGOR



AU LOEW'S — Une scène du film "Rear Window" avec James Stewart, Grace Kelly et Wendell Corey au cinéma Loew's.

Les films

"Le Triomphe de l'Amour" une production en couleurs avec Renant au Saint-Denis

"Le Triomphe de l'Amour", une superbe production en couleurs, a pris l'affiche au Saint-Denis. Dans cette oeuvre dramatique, nous suivons le développement de la passion d'une femme pour un héros de l'aviation que les suites d'un accident empêchent de piloter. Désespérée en apprenant que l'aviateur est déjà marié, la jeune femme cherchera la mort, mais triomphant de tous les périls, elle retrouvera l'amour qu'elle croyait à jamais perdu. L'action très prenante de cet émouvant drame d'amour se déroule dans le milieu de l'aviation à réaction, ce qui nous procure en outre l'occasion d'admirer de belles images d'extérieurs. Les couleurs traitées en Gevacolor, sont très bien rendues et accroissent l'intérêt de ce film qu'interprètent avec talent Simone Renant et Jean Danet. Simone Renant sait exprimer avec beaucoup de modération les remous intérieurs de son personnage.

Jean Danet, grand viril, sensible, sait nuancer tous les effets d'un rôle important. Jean Debucourt, Jean Murat et Virginia Kelley apportent à cette production toute la subtilité de leur art. En programme double: "Cent francs par seconde", une excellente comédie, traitée à un rythme rapide et soutenu, avec Philippe Lemaire, Henri Genès, et Jeannette Batti. En prenant comme point de départ l'une des émissions les plus populaires de la radio française, Jean Boyer a conçu, avec "Cent francs par seconde", un spectacle résolument optimiste et amusant. Le réalisateur de tant de comédies sans prétention — sinon celle de faire rire — n'a pas visé à la psychologie et ses personnages sont de joyeux pantins dont il tire les ficelles avec tout le métier acquis au cours d'une longue pratique derrière la caméra. Mais précisément parce que les héros de "Cent francs par seconde" sont tout de rondeur, ils feront beaucoup rire: le scénario tisse autour d'eux tant de situations cocasses!

LA SCALA

Comme il fallait s'y attendre, les habitués du cinéma La Scala ont fait un accueil triomphal au grand film d'action de Luis Mariano, "L'Aventurier de Séville". Aussi cette éblouissante production est-elle gardée en deuxième semaine. Au même programme, on remarque une comédie également entraînante, remplie de gags et de situations cocasses, "La Perle du Brésilien".

Le réalisateur Ladislao Vajda, à qui l'on doit "L'Aventurier de Séville", a su utiliser au mieux, dans ce film, les talents de chanteur et d'acteur de Luis Mariano. S'inspirant du héros popularisé par Beaumarchais et Rossini, il a créé un Figaro dont les aventures nous transportent d'abord en Andalousie, sur les grandes routes semées de brigands et de belles dames en diligences, puis à Porto-Rico où notre héros se couvre de gloire contre les

Anglais, puis enfin à Séville où il démasque nombre d'intrigues et est aimé par tous les jolis minois de la ville.

Outre Luis Mariano, le film comporte deux des plus jolies actrices de l'écran actuel: Lolita Sevilla, chanteuse et danseuse aux prunelles étincelantes, et Danièle Godet, une jeune starlette française qui s'impose de plus en plus à l'attention des cinéphiles. On retrouve aussi Jean Galland, un acteur français toujours très estimé, Pierre Cour et José Isbert.

ALOUETTE

Henri Verneuil a bien choisi le titre de son dernier film que nous verrons au cinéma Alouette. "Le Mouton à cinq Pattes" (est un film-phonème! Il nous conte, en cinq épisodes, une histoire unique, simplement, mais solidement charpentée, et fait vivre six personnages... qu'anime un seul interprète: Fernandel.

Ce "mouton à cinq pattes" battra tous les records de succès comme il bat avec ses six créations tous les records d'interprétation. Il fait corps avec le film, lui donne sa truculence, sa diversité, son humour à facettes multiples. Tout part de lui et revient à lui, adoptant tour à tour les tons les plus divers: comique, émotion, pathétique. Et si l'acteur use de tous ses dons, le réalisateur, lui aussi témoigne d'un brio exceptionnel.

LOEW'S

On verra au Loew's, "Rear Window", un film d'Alfred Hitchcock en technicolor. Scénario de John Michael Hayes d'après une nouvelle de Cornell Woolrich, avec musique de Franz Waxman. L'interprétation est confiée à James Stewart, Grace Kelly, Wendell Corey, Thelma Ritter, Raymond Burr, Judith Evelyn, Ross Bagdasarian et Georgine Darcy.

PALACE

Le président des Etats-Unis, M. Eisenhower, vient de voir "Seven Brides for Seven Brothers", qui est sûrement le plus grand succès en Amérique depuis de longues années. Il a déclaré, au cours d'une interview: "Si vous n'avez pas encore vu ce film, allez donc le voir!" On croit que c'est la première fois dans l'histoire qu'un président des Etats-Unis recommande un film au public.

Cette comédie musicale en Cinémascope mettant en vedette Jane Powell et Howard Keel ainsi qu'une pléiade de danseurs de première classe garde l'affiche une deuxième semaine, au Palace.

CAPITOL

Il ne faut pas être surpris si "On The Waterfront" garde l'affiche une deuxième semaine au Capitol. Cette réalisation d'Elia Kazan mettant en vedette Marlon Brando a été classée par maints critiques, tant à Paris et à New-York, qu'à Montréal, comme le film le plus puissant, le plus réaliste, le plus extraordinaire, enfin, de toute l'année. L'action se passe dans le milieu des dockers et

a été filmée sur place, dans le port de New-York.

PRINCESS

La tentative effectuée en 1857 par le capitaine Edward Fitzpatrick (Suite à la page 15)

L'horaire du film

Les cotes morales inscrites dans cet horaire nous sont fournies par le Centre Catholique du cinéma de Montréal, 4334 rue St-Denis.

LOEW'S — "Rear Window": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PALACE — "Seven Brides for Seven Brothers": 10.10, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL — "On the Waterfront": 10.15, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.

PRINCESS — "Southwest Passage": 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

IMPERIAL — "Living It Up": 11.35, 3.00, 6.25, 9.50. Pour tous: "Duel in the Jungle": 9.50, 1.15, 4.40, 8.05.

ORPHEUM — "The Westerner": 11.40, 3.00, 6.20, 9.45. Pour tous: "Dead End": 10.05, 1.25, 4.45, 8.05.

ALOUETTE — "Le Mouton à cinq Pattes": 10.00, 12.20, 2.40, 5.05, 7.25, 9.50. Pour tous: "Le Triomphe de l'Amour": 12.35, 3.45, 6.35, 9.45. Pour adultes: "Cent francs par seconde": 2.00, 5.10, 8.20.

CINEMA DE PARIS — "Si Versailles m'était conté": 11.05, 2.05, 5.16, 8.24. Pour adultes, avec réserves.

LA SCALA — "L'Aventurier de Séville": 12.05, 3.19, 6.33, 9.47. — "La perle du Brésilien": 1.51, 5.05, 8.19.

Pour tous.

IMPERIAL A l'affiche
"LIVING IT UP"
aussi
"DUEL IN THE JUNGLE"

2e semaine **PALACE**
"SEVEN BRIDES FOR SEVEN BROTHERS"
en couleur
Jane POWELL — Howard KEEL

PRINCESS A l'affiche
"SOUTHWEST PASSAGE"
en couleur

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE WESTERNER"
aussi
"DEAD END"

LOEW'S A l'affiche
"REAR WINDOW"
en technicolor
James STEWART — Alfred HITCHCOCK

2e semaine **CAPITOL**
"ON THE WATERFRONT"
Marion BRANDO — Karl MALDEN

ALOUETTE A l'affiche
FERNANDEL
dans
LE MOUTON A CINQ PATTES

Cinéma de Paris à l'affiche
5e SEMAINE:
50 VEDETTES
100 ARTISTES
1500 FIGURANTS
dans un film
vraiment
royal
en technicolor
SI VERSAILLES M'ETAIT CONTÉ

ST-DENIS à l'affiche
SIMONE RENANT
JEAN DANET
dans
LE TRIOMPHE DE L'AMOUR
avec JEAN MURAT et JEAN DEBUCOURT
En programme double avec
Philippe LEMAIRE dans
100 FRANC PAR SECONDE



SA MAJESTE LA REINE ELISABETH II a accueilli, au palais Buckingham, l'empereur Haile Selassie, d'Ethiopie, au centre, et son fils, le duc de Harar, peu après leur arrivée à Londres pour une visite d'Etat.

Fête en l'honneur de M. A.-B. Smith

M. Arthur-B. Smith, gérant du service des annonces du Canadien National, qui prend sa retraite après 44 ans de service, a été, hier soir, l'hôte d'honneur à un dîner au cours duquel une bourse lui a été présentée par ses collègues au réseau national.

En présentant cette bourse au retraité, M. G.-H. Lash, directeur du service des relations extérieures, a annoncé que l'administration du service des annonces a été confiée à M. A.-L. Sauviat, promu directeur adjoint des relations extérieures.

Natif de Cannington, Ont., M. Smith est entré au service du Canadien Northern Railway en 1910 comme secrétaire du gérant gé-



M. A.-L. SAUVIAT

ral à Québec. Deux ans plus tard, il a été nommé à Toronto et en 1915 s'est enrôlé dans le 37^{ème} bataillon et a servi en France avec le 2^{ème} bataillon. Démobilisé, il est revenu au chemin de fer et a été nommé chef du bureau du service des annonces à Toronto en 1920 et à Montréal en 1923. Il occupait depuis 1944 le poste de gérant de ce service.

M. Smith est un ancien président de l'Advertising and Sales Executive Club de Montréal, président du comité des annonces de la Canadian Tourist Association et membre de l'American Association of Railroad Advertising Managers. Il s'est occupé pendant de nombreuses années de la Légion Canadienne et a été président du comité de la campagne du Jour du Coquelicot.

M. Sauviat est né à Montréal et



M. A.-B. SMITH

a débuté dans la carrière ferroviaire comme commis à Montréal en 1910. Il a occupé divers postes dans le service du trafic et de l'annonce et on lui doit les décorations des fêtes à la Gare Centrale. Il a aussi préparé les plans des exhibits de la Compagnie pour diverses foires mondiales dont celles de Paris, de Wembley, de Buenos Aires et de New-York.

M. Sauviat a été membre du comité des décorations pour la visite royale à Montréal en 1950 et s'est vu décerner la médaille du couronnement. Il est membre du Canadien Club et du Canadian Railway Club.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

TRENTE ANS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT — En fin de semaine, on célébrait les trente ans d'entrée en fonctions du notaire Téléphore Brassard au Bureau d'enregistrement de Montréal. A cette occasion, des centaines de convives s'étaient réunis dans les salles et salons du Club Canadien dont une forte délégation de l'Association du Notariat de la province et de l'Association des Régistrateurs du Québec ainsi que des employés du Bureau d'enregistrement local sans compter de nombreux parents et amis. Dans l'éloge qu'il fit du héros de la fête, Me Victor Morin a souligné l'esprit de travail et les vastes connaissances légales de Me Brassard, ainsi que sa proverbiale affabilité avec tous. Les régistrateurs ont offert à Me Brassard un superbe phonographe "haute-fidélité" et les employés du Bureau d'enregistrement lui ont remis une magnifique aquarelle grand format de Marc-Aurèle Fortin. Dans ses remerciements, Me Brassard a dit n'avoir eu que le mérite de faire simplement son devoir durant son stage au Bureau d'enregistrement et qu'il entend bien continuer à servir tous ceux qui auront besoin de lui dans l'avenir. De gauche à droite, à la table d'honneur: Mme L. E. Larue; Me Téléphore Brassard, régistrateur du district de Montréal; M. L.-E. Larue, assistant-régistrateur du district de Montréal et organisateur de la fête; Mme Maurice Guay et Me Victor Morin, doyen de la chambre des Notaires de Montréal.

La vallée laurentienne vieille de 2,500 ans

Des preuves scientifiques indiquent qu'une partie du continent nord-américain a surgi de la mer voici 2,500 ans. Les hypothèses antérieures situaient cet événement à quelque 50,000 ans dans le passé.

Deux savants, un Canadien et un Américain, soutiennent la nouvelle théorie.

Par suite d'une enquête qu'ils ont effectuée il y a un an, dans la région jadis inondée, et suivant les résultats de leurs analyses en laboratoire, ils en sont venus à la conclusion qu'une partie de l'Est du Canada a émergé de la mer vers l'an 500 avant Jésus-Christ.

MM. Albert Courtemanche, directeur du service de biogéographie du Québec, et M. John-E. Potzger, directeur du département de Botanique à l'Université Butler, d'Indianapolis, estiment que les choses se sont passées comme suit:

Une vague de chaleur sans précédent a balayé le continent il y a environ 2,500 ans, vague qui a provoqué la fonte d'une couche de glace d'une épaisseur de deux mill., recouvrant la région nordique du continent.

La mer s'est déplacée et a rempli les trous formés par la terre sous la pression de la glace. Cependant, la croûte relativement mince de la terre s'est soulevée; conséquemment il y eut assèchement de la mer Champlain—qui recouvrait alors ce qui est aujourd'hui la vallée du St-Laurent—et de certaines parties des mers nordiques. A cette époque, l'Est du Canada a épousé la forme qu'on lui connaît aujourd'hui et la végétation a fait son apparition.

Ces phénomènes, si l'on en croit les conclusions de MM. Courtemanche et Potzger, publiées récemment dans le périodique américain "Science", se sont opérés en une période relativement brève.

Les deux savants ont prélevé des échantillons dans les couches inférieures d'un marais appelé Smoky Hills Rapids, une fondrière située non loin de la rivière Rupert, dans la région de la Baie James, au nord du Québec.

Leurs échantillons ont ensuite été soumis à ce qu'on appelle des épreuves de carbone radioactif, dans les laboratoires de l'observatoire de géologie Lamont, à Palisades, New-York.

L'épreuve est fondée sur le principe d'après lequel les arbres et les autres produits de la végétation qui s'enlissent éventuellement dans une fondrière absorbent du carbone radioactif en poussant.

Une fois enterrés, ces arbres ou ces plantes libèrent, suivant une cadence connue, la radioactivité qu'ils ont résorbée. En mesurant la quantité des particules radioactives qui subsistent — et connaissant ainsi la quantité qui a été libérée — on peut déterminer la durée de la période durant laquelle les plantes ou les arbres sont devenus sous terre.

Comme MM. Courtemanche et Potzger poursuivent leurs recher-

★ ★ ★ "Le Triomphe de..."

(Suite de la page 14)

Beale, pour ouvrir une route plus directe en direction de la Californie, à l'aide d'une caravane de chameaux importée directement d'Afrique, a fourni le sujet de "South-west Passage". Le film met en vedette Rod Cameron, John Ireland et Joanne Dru.

Des complications surviennent quand un voleur et sa fiancée viennent se joindre à la caravane, dans l'espoir de passer incognito en Californie, où la police ne pourra les retracer. Le dit voleur se fait passer pour un médecin, ce qui nous vaut quelques interventions chirurgicales d'une haute fantaisie. Le film se terminera par la réhabilitation de tous les réhabilitables et la mort des autres.

Rod Cameron joue le rôle du capitaine Beale, John Ireland est le voleur (réhabilité), et Joanne Dru, sa fiancée.

Tourné dans les splendides paysages de l'Ouest, et se déroulant à l'époque où la justice était administrée revolver au poing, "The Westerner" met en vedette Gary Cooper dans le rôle-titre.

L'action a lieu à Vinegaroon, Texas, vers le début du siècle, et raconte la lutte qui oppose les éleveurs de bestiaux, premiers colons de cette région, et les "habitants", qui veulent cultiver une terre légalement achetée.

Alors même que cette lutte est à son point culminant, un cow-boy inconnu Cole Harden (Gary Cooper) arrive à Vinegaroon et vient aux prises avec le tyran local, le juge Bean. Il est promptement arrêté, et serait perdu s'il ne prétendait connaître la grande "beauté" du siècle, Lily Langtry, qui est l'idole du juge.

IMPERIAL

Le roman avait eu un succès fou; la pièce avait tenu l'affiche durant des mois. Aujourd'hui, le film, avec Dean Martin et Jerry Lewis, est un des grands succès de l'année. On l'a deviné: il s'agit de "Living It Up".

La pièce s'intitulait "Hazel Flagg", et racontait l'histoire d'un pauvre type condamné par le médecin parce qu'il aurait avalé... des radiations atomiques. Il se rend à New-York, déterminé à finir brillamment son existence et il est aidé par une journaliste (Janet Leigh).

Mais après les aventures loufoques que l'on peut imaginer, il s'avérera que le diagnostic du médecin (Dean Martin) était erroné.

(Communiqués)

ches, tout indique qu'ils seront en mesure de communiquer d'autres données relatives aux origines géologiques du continent.

L'alcoolisme croît chez les femmes

GENEVE, Suisse. — L'alcoolisme croît plus vite chez les femmes que chez les hommes aux Etats-Unis, suivant le rapport présenté à l'organisation mondiale de la santé par le professeur Elvin Jellinek, de l'Université chrétienne du Texas.

Suivant l'ancien directeur du centre des études alcooliques de Yale un alcoolique sur six aux Etats-Unis est une femme et la proportion va en augmentant. L'une des raisons est probablement l'augmentation du salaire féminin. Lorsque les femmes, dit-il, concurrencent les hommes elles ont tendance à adopter quelque manifestation extérieure du comportement masculin.

L'ART EST DIFFICILE

PHOENIX, Arizona. — Président de la commission gouvernementale de la sécurité routière et champion local de la lutte contre les "chauffards", Charles Rockwell se voit, par décision administrative, privé de son permis de conduire, huit contraventions lui ayant été dressées au cours des deux derniers mois pour infraction aux lois et arrêtés réglementant la circulation routière.

Le gant de velours

DUBLIN — Les Irlandais du sud auraient renoncé à la force pour résoudre le problème de la partition entre l'Irlande du Nord et du Sud.

Liam Cosgrave, ministre des affaires étrangères, a déclaré au Publicity Club: "Je ne crois pas que les vitupérations ou les excès de langage dirigés contre la Grande-Bretagne ou nos compatriotes des six comtés aient un rôle utile à jouer."

L'ex-premier ministre Eamon de Valera avait déclaré quelques jours auparavant devant le congrès national du parti oppositionniste, que si l'unité était imposée par la force ce serait condamner le parlement irlandais à gouverner le nord au moyen de méthodes policières.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4514

PATRON No 4514 — La jupe droite est toujours si pratique que toutes les élégantes en confectionnent plusieurs pour compléter leur garde-robe. Voici un modèle aux lignes simples, très facile à tailler.

LE PATRON No 4514 vous est offert dans les tailles 24-25-26-28-30-32.

Cette jupe ne requiert qu'une seule verge de tissu de 54 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Houille éolienne

NATIONS UNIES, New-York. — La commission de l'Asie et de l'Extrême Orient recommande l'utilisation du vent pour la production de l'énergie électrique, principalement dans les régions éloignées de toute source de combustible. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France un anémotrope ne coûte pas plus de \$200, ce qui fait que l'électricité ainsi produite ne coûte que 0.5 cents le kilowatt-heure.

Le sanatorium ou la prison

LEXINGTON, Kentucky. — Mme Alvina Page, 33 ans, a été condamnée à une amende de \$500 et à six mois de prison pour avoir violé une nouvelle loi du Kentucky en quittant le sanatorium contre l'avis de ses médecins bien que ses deux poumons fussent atteints de tuberculose.

★ Scagram's V.O. ★

Scagram's Crown Royal

★ Scagram's "83" ★

Scagram's Mount Bottle Gin

Servez **Seagram**

en toute confiance

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Légers gains durant la matinée en place locale.

Durant la première partie de la séance, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, les cours se sont légèrement raffermis dans des échanges modérés alors que les changements portaient sur les fractions.

Canada Cement à 127 et Shawinigan Water and Power à 52½, ont gagné ½ et Canadian Celanese a monté de 3-8 à 23 7-8. Distillers Seagrams et Banque de Montréal ont haussé de petites fractions. Canadian Industries à 26, a baissé de ¼ et Stelco a reculé légèrement. Actifs mais inchangés étaient Bell Telephone, Canadian Breweries, Imperial Oil, International Nickel et Dominion Steel.

	Haut	Bas	Ferm.
2256 Abitibi	23	22½	23
615 Do pf	26½	25½	26½
5 Acadia	8¼	8¼	8¼
20 Algoma	41½	41½	41½
832 Aluminium	66½	65	65
50 Alum pf	26½	26½	26½
625 Argus	16½	16½	16½
20 Do pf	99	99	99
175 Asbestos	29½	29½	29½
525 Atlas	13½	13	13
175 Bathurst A	56	55½	56
1355 Bell Tel	45	44½	44½
2021 Brazilian	7½	7½	7½
2050 BA Oil	28	27½	28
195 BC Elec	102½	102	102
10 BC Forest	8	8	8
50 BC Power	23	23	23
31 BC Tel	42½	42½	42½
100 Bldg Prod	42	42	42
555 C Cement	126½	125½	126½
10 C Fdry	26	26	26
465 C Iron	23½	23½	23½
12 C Stacy	105	105	105
1275 C Brew	24½	24½	24½
105 C Bronze	32	32	32
50 C Car	24½	24½	24½
100 Do A	24½	24½	24½
1055 C Celanese	24	24	24
100 C Chem	8½	8½	8½
75 C Ind	26½	26½	26½
75 C Loco	19	19	19
570 C Oil	15½	15½	15½
200 CPR	26½	26½	26½
1225 C Petrol	19½	19	19½
200 C Vickers	30½	30½	30½
285 Cockshutt	7½	7½	7½
255 Coghlin	14½	14	14
900 C Smelter	27½	27	27½
525 Cons Tex	8¼	8¼	8¼
50 Cons Glass	26½	26	26
580 Corby A	75	75	75
1310 Seagrams	32½	32½	32½
900 D Steel	18½	18½	18½
800 Dom Stores	31	31	31
2680 Dom Tar	10½	9½	9½
3870 Dom Text	7½	7½	7½
15 Donohue	22	22	22
180 Dow	25	25	25
15 Eddy A	28½	28½	28½
110 Flam Play	26½	26½	26½
75 Foundation	18	18½	18½
575 Fraser	22½	22½	22½
205 Galtine	27½	27	27½
100 Gen Dym	65	65	65
50 Gypsum	41½	41½	41½
200 How Smith	25½	25½	25½
215 Hudson Bay	40½	40	40½
1215 Inn Oil	37½	36½	37
500 Imp Tub	10	9½	9½
200 Do 6pf	6½	6½	6½
465 Ind Accept	46½	46	46
200 Ind Bronze	400	400	400
1080 Int Nickel	47½	47½	47½
22 Int Paper	75½	75½	75½
25 Int Pete	21	21	21
1050 Int Pipe	28½	27½	27½
50 Labatt	21	21	21
3925 Lk of Woods	44	42½	42½
125 Lw S L Pow	16½	16½	16½
3553 Massey	8¼	8¼	8¼
61 McColl	33½	33½	33½
100 Molsons A	24½	24½	24½
210 Mt Loco	18	18	18
100 Nat Drug	13	13	13
200 Nat Stl Car	28	28	28
565 Noranda	74	73½	74
170 Orlite	25	25	25
50 Ont Steel	24	24	24
100 Placer Dev	29½	29½	29½
150 Powell Riv	37	37	37
135 Pow Corp	45	45	45
560 Price Bros	41½	41	41½
130 Prov Transp	15½	15½	15½
477 One Pow	27	26½	27
100 Rolland	39	39	39
800 Royalté	19½	19½	19½
29 S L Corp	57½	57½	57½
140 Shawinigan	52	52	52
50 Sicks	28	28	28
50 Simons	30	30	30
372 Steel	25½	25½	25½
150 Thrift	32	32	32
285 Walker	65	65	65
100 Weston	48½	48½	48½
40 W Elec pf	101	101	101
100 Zellers	23½	23½	23½

Le dollar canadien

NEW-YORK, 25 (PC).—Le dollar canadien est demeuré inchangé à une prime de 3½ pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de ½ de cent à \$2.79 11-16. A Montréal, le dollar américain a débuté à un escompte de 3 1-32%, à \$96 3-32 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture de vendredi. La livre sterling a perdu 1-16 de cent à \$2.71 3-16.

Coup d'oeil

sur le marché

Le virement a atteint 2,247,929 actions, la semaine dernière, en place locale au regard de 2,128,585 la semaine précédente. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.36 à 45.18; industriels, 4.0 à 222.3 et papeteries, 61.36 à 1,033.81. Les services publics ont baissé de 0.1 à 114.0 et les mines d'or, de 0.78 à 61.76.

La valeur totale des permis de bâtir, émis en juillet, a été de \$72,120,000 comparativement à \$77,526,000 pour le même mois l'an dernier.

Le nombre de faillites commerciales, dans le district de Montréal, a été de dix la semaine dernière avec un passif de \$2,886,284 contre treize et \$267,000 pour la période correspondante de 1953.

International Harvester Co. of Canada Ltd construira une succursale de \$750,000 à MacLeod Trail, annonce aujourd'hui M. R.-B. Bradley, président.

Les actionnaires de Quebec Power Co. ont approuvé une mesure portant le capital autorisé de 600,000 à 1,000,000 d'actions. Cette mesure demeure sujette à confirmation par les lettres patentes spéciales, ainsi qu'à l'approbation par la Régie provinciale de l'électricité. Les actionnaires auront droit à une action additionnelle pour cinq actions en portefeuille, soit un total de 110,000 actions.

La valeur des marchandises importées en juillet a été de \$341,250, reculé de près de 16 pour cent sur le chiffre du même mois l'an dernier.

Il y aura vingt-cinq ans, cette semaine, que les stocks américains prenaient une dégringolade à Wall Street, la pire que le marché ait connue dans toute son histoire. Jeudi le 24 octobre, plus de 173,000,000 d'actions changèrent de mains, le vendredi il se manifesta une légère reprise par suite des prédictions optimistes de cinq grands banquiers new-yorkais. Le lundi, toutefois, les spéculateurs accusèrent des pertes dépassant \$14 milliards et le lendemain plus de 16,410,000 actions furent écoulées mais vers la fin de la séance nombre de valeurs reprirent le terrain perdu durant la journée.

Le cuivre se vendait 30 cents la livre, la semaine dernière, à New-York; le plomb rapportait 15 cents et le zinc, 11.50 cents.

M. O.

Bourse des mines

	Haut	Bas	11.30
Ankeno Mines Ltd	.07	.07	.07
Ascent Metals	.51	.51	.51
Aumaque Gold	.13	.13	.13
Barvue Mines	1.55	1.55	1.55
Bonville Gold	.12	.12	.12
Cassiar Asb	6.15	6.15	6.15
Chib Explorers	.93	.93	.93
Chimo Gold	1.95	1.95	1.95
Cobalt Cons.	1.28	1.28	1.28
Cons. Astoria	15½	15½	15½
D'Eldona Gold	.20	.20	.20
Donalda Mines	.37	.37	.37
East Malartic	3.15	3.15	3.15
East Rim Nickel	.74	.74	.74
Eastern Metals	.60	.60	.60
Fenimore Iron	.60	.60	.60
Frobisher Ltd.	4.25	4.25	4.25
Goldfields Uran.	.73	.70	.73
Graham-Bousq	.36½	.35	.36½
Gunnar Gold	9.05	9.00	9.00
Heva Gold	.04	.04	.04
Iso Uranium	.62½	.62½	.62½
Joliet-Quebec	.45	.45	.45
Keymet Mines	.95	.95	.95
Kirkland Lake	.39	.39	.39
Lefth Gold	.77	.77	.77
Little Long Lac	.62	.62	.62
Macassa Mines	1.75	1.75	1.75
Mackeno Mines	.42	.42	.42
Madsen Red Lake	1.66	1.66	1.66
Nesbitt LaBine	2.47	2.47	2.47
New Calumet	.65	.65	.65
New Highridge	.18	.16½	.17
New Hugh Mal.	.11	.11	.11
Normetal Min.	2.95	2.95	2.95
O'Brien Gold	.70	.70	.70
Ontario Pyrites	.83	.81	.83
Paymaster Cons.	.44	.44	.44
Powell-Rouyn	.70	.70	.70
Quebec Lab.	.10	.10	.10
Silver-Miller Min.	.94½	.94½	.94½
Siscoe Gold	.40	.40	.40
Steep Rock Iron	6.85	6.85	6.85
Surf Inlet	4.20	4.20	4.20
Sylvanite Gold	1.16	1.16	1.16
Tech-Hughes Gold	2.36	2.36	2.36
United Asb	3.70	3.70	3.70
Upper Canada	1.29	1.29	1.29

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
213 A C Paip	32½	32½	32½
1425 Anglo Nfld	11½	11	11
1315 Brown	15½	15½	15½
320 Can Sugar	21½	21½	21½
25 C Dredge	65½	65½	65½
50 C Dredge	16½	16½	16½
19 C Gen Inv	27½	27½	27½
250 C Silk A	9	9	9
95 Catelli A	22	22	22
270 C Div S	24	24	24
1514 Con Paper	58	57½	58
50 Dom Oil	38	38	38
640 Du Pont	28½	28	28
100 Fleet	190	190	190
33 Ford 'A'	92½	92½	92½
315 Gt Lakes	27½	27	27
370 Hydro El	5½	5½	5½
100 Lowney	19½	19½	19½
25 MacLaren	67	67	67
10½ Melchers	10½	10½	10½
255 Minn & O	37½	37½	37½
309 Moore	31½	30½	31½
20 N Que P	52	52	52
150 Pow Cp	50½	50½	50½
25 Std Pav	21½	21½	21½
80 Trad Fin A	41	41	41
5 Westeel	19½	19½	19½

	Haut	Bas	Ferm.
35500 Alta	22	20	21½
28600 Ameranium	14	11	11½
1800 Anacon	310	305	310
4009 Armora	8	7½	8
21000 Ascent	51	48	50
599 Baska	33	33	33
600 Beaucane	375	375	375
2000 Bellechasse	95	93	95
1900 Bonville	13	13	13
2700 Boreal	210	210	210
8009 Bouscandil	11	11	11
600 C lumet U	27	27	27
1300 Carnegie	27	27	27
36000 Celta	13	11½	12
309 Chem Res	350	345	345
1200 Chimo	199	195	195
599 Cobalt C	138	138	138
8000 C Candego	5½	5	5
1500 Dom Asb	19	18	18
300 East Mal	315	315	315
600 East Sull	415	410	415
100 East Smelt	250	250	250
2000 Falc	29½	29	29½
500 Falconbr	18	18	18
3500 Fenimore	56	53	56
400 Prohibitor	425	410	410
7000 Grandines	22	21	22
12300 Gt Porc	51	48	48
325 Hollinger	16	16	16
700 Inspiration	210	205	210
9700 Iso	62	60½	62
600 Jardin	26	26	26
1000 Joliet Que	46½	45	45
2500 Kayrand	7	7	7
1000 Keybocon	12	12	12
500 Lake Shore	510	510	510
11100 Lerrido	315	281	315
1000 Merril	38	38	38
100 Min Corp	15½	15½	15½
1000 Molvden	45	45	45
16500 N Hush M	11½	11	11½
12500 N Pacific	67	60	65
1000 N Santini	3½	3½	3½
1000 N Vinray	4	4	4
14000 Nocona	16	15	16
3000 Orchan	25	25	25
2000 Parbec	31½	31	31
1800 Pathe	600	600	600
1000 Que Chib	12	12	12
2000 Que Copp	101	100	100
2500 Que Lab	10	10	10
7500 Que Nickel	63½	61	63½
1500 Que Smelt	8	8	8
6100 Rayrock	114	110	113
1000 Royran	9	9	9
750 Steel Rock	685	675	675
4000 Sudbury	46	44	46
900 Sullivan	420	420	420
1000 Taché	8	8	8
2000 Tazin	13½	13½	13½
4000 Ttblemont	5½	5½	5½
1000 Torbrit	142	142	142
3000 Trebor	9	9	9
1100 Udden	14½	14½	14½
39550 Virginia	69	55	67
700 Violamace	210	205	205
500 Walte A	12½	12½	12½
500 Weedon	19	19	19
500 West Tung	45	45	45
1000 Whov	190	190	190

Bourse de New-York

Marché à la hausse et gains fractionnaires à Wall Street.

NEW-YORK, 25 (P.A.).—Les cours américains ont débuté à la hausse à la Bourse de New-York aujourd'hui, les changements ont porté sur les fractions et quelques valeurs ont accusé de légers reculs. Douglas Aircraft a baissé de 1½, Chrysler a reculé de ½ et Anaconda Copper a cédé ¼. A la hausse étaient General Electric, General Motors, Glenn Martin, St. Regis Paper, National Gypsum, American Airlines, Radio Corporation et Curtiss-Wright.

Continental Can Co.

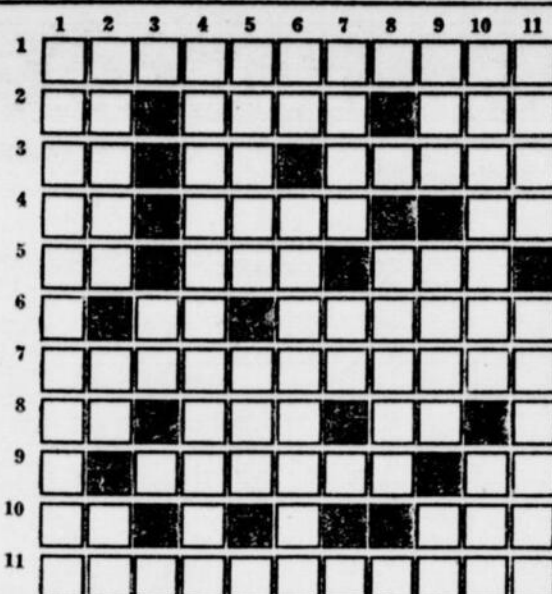
Continental Can Co. Inc., dont les titres sont inscrits à la Bourse de Montréal, a émis 324 actions additionnelles au cours du mois de septembre. De ce nombre, 311 étaient destinées au personnel, en vertu du système d'option no 1 et 13 ont été émises sur conversion d'actions de second privilège \$4.25 cumulative. On compte 3,606,684 actions en circulation.

Deux émissions de la C-I-L d'un total de \$51,000,000

M. H.-Greville Smith, président de la Canadian Industries (1954) Limited a annoncé aujourd'hui que le Conseil d'administration de la compagnie a approuvé une émission d'actions communes additionnelles. En outre, pour le financement des projets de la compagnie, des dispositions ont été prises en vue d'une émission d'obligations d'amortissement de \$25 millions. L'on s'attend de recueillir \$51 millions à la faveur de ces deux émissions destinées au programme d'expansion de la compagnie.

Les actions ordinaires seront offertes aux présents détenteurs d'actions à la fin de la journée d'affaires du 29 octobre 1954, au prix de \$18.50 l'action, avec le privilège de souscrire une action additionnelle pour chaque cinq actions détenues à date. Les souscriptions ne seront acceptées que pour des actions complètes. Les actions émises en vertu de cette offre bénéficieront des dividendes accordés sur

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Fouiller avec désordre.
- 2 — Carte à jouer — Diplôme français, né à Kork — Particule affirmative.
- 3 — Note de la gamme — Mot inviolable qui se joint à certains mots par un trait d'union et qui signifie à moitié, à demi — Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux, particulièrement du mouton.

Solution du problème de Vendredi

A T R A B I L A I R E
V O I V O D E O I L
U R E L E V E I
N E T C E I N D R E
C A A H E T U I
U D O M E T R E B I
L O I V U R O L E
A R E T I E R S E
I S I L E T S
R A M E T T E E T E
E L I T E N A S E S

- 4 — Pronom personnel — Exister — Dans.
- 5 — Chemin de halage — Venue au monde — Arme servant à lancer des flèches.
- 6 — Conjonction — Sel de l'acide borique.
- 7 — Genre de batraciens urodèles de l'Europe.
- 8 — Pronom personnel — De bonne heure — Ile de l'Atlantique.
- 9 — Support à vêtements — Métal jaune.
- 10 — Note de la gamme — Du verbe aller, au futur.
- 11 — Commotions brusques.

VERTICALEMENT

- 1 — Etablissement où plusieurs personnes vivent en commun, d'après le système Fourier.
- 2 — Lieu de refuge — Article contracté — Conjonction.
- 3 — Article espagnol.
- 4 — Application d'un médicament chaud sur une partie du corps.
- 5 — Inflammation des oreilles — Possessif.
- 6 — Ancienne note de la gamme — Parcourir de nouveau.
- 7 — Fille d'Eurytos, roi d'Oechalie, enlevée et épousée par Héraclès — Pronom indéfini.
- 8 — Brûler.
- 9 — Règle nécessaire et obligatoire — Peu fréquent — Préfixe.
- 10 — Genre de reptiles ophidiens — Brut.
- 11 — Peu de chose — Support latéral d'un siège.

L'île de Robinson

PARIS. — L'île de Robinson est celle de Masa Tierra, de l'île de Juan Fernandez (Chili), où fut abandonné en 1704 Alexandre Selkirk, lequel fut rapatrié en 1709.

Un naufragé a cependant abordé à Juan Fernandez en 1891. C'était un Français nommé Charpentier, il y est resté et il a encore des descendants.

En 1922, un Français, René Durand de Neuflâtel-en-Bray (naturalisé Chilien) était gouverneur de Juan Fernandez, et sa mère — la seule Française qui ait fait le voyage de France à Juan — vivait alors chez lui. La grotte de Robinson existe dans l'île et la marine britannique a placé, en 1886, une plaque commémorative avec inscription.

Dernier événement mondial qui concerne l'île: c'est là que le 15 mars 1915, après le combat des Falkland, les Anglais coulèrent le dernier croiseur allemand, le Dresden, dont l'officier de bord était Canaris, l'amiral de 1940.

Il est exact que l'île de Masa Tierra est considérée comme celle où vécut Alexandre Selkirk dont l'histoire a inspiré celle de Robinson Crusoe. Mais, comme en Champagne, où de nombreux villages affirment posséder la côte fameuse du coche de La Fontaine, beaucoup d'îles se réclament de Robinson Crusoe. Notamment Tabago, l'île anglaise des Antilles, célèbre surtout pour avoir été découverte en 1493 par Christophe Colomb.

La lumière verte, cause de la pluie

NEW-YORK. — Selon le bureau de météorologie de Trans World Airlines, il est possible de prédire de cinq à sept jours d'avance le temps qu'il fera en suivant quotidiennement la couronne solaire.

Dans un travail présenté devant le Séminaire de Kansas-City de l'American Meteorological Society, M. E.-D. Farthing, assistant géant du bureau de T.W.A., affirme qu'une étude de trois ans et demi des rayons verts et rouges émis par la couronne solaire, une lumière d'un blanc perle portée à des milliers de milles de la surface du soleil, lui a permis de conclure que des pluies abondantes semblent accompagner les périodes durant lesquelles les émissions de lumière verte font face à la terre et que lorsque les émissions de lumière rouge l'emportent sur la verte, la pluie est rare.

Le temps est normal lorsqu'il y a égalité entre les deux lumières.

Production record

TROIS-RIVIERES. — L'installation de nouveaux appareils modernes sur la machine à papier No 5 de la Canadian International Paper Company lui a permis d'atteindre une production record de 188.6 tonnes par jour. Il y a augmentation quotidienne de trente-trois tonnes sur les autres machines du genre et sur la capacité de production de l'unité No 5 avant l'adoption de ces nouveaux dispositifs.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 459,523 Edgar William Brandt, de Genève, Suisse, accordé le 28 novembre, 1950 pour "PROJECTILES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS

PRENEZ AVIS que le soussigné Jules PRENTOVITCH, propriétaire de station de gazoline, demeurant au numéro 4082 rue Tupper, en la Cité de Westmount, District de Montréal, présentera à la prochaine session de l'Assemblée Législative de Québec, une Pétition pour changer son nom en celui de "Jules Desjardins" à toute fin que de droit.

MONTREAL, le 19 octobre, 1954.
(Signé) JULES PRENTOVITCH.
Me Gerald E. SULLIVAN, C.R.,
Procureur du Pétitionnaire.
477, rue St-François-Xavier,
Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que CLARE TAYLOR BELANGER, de la ville Boucherville, P.Q., s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, HENRI BELANGER, de Montréal, P.Q., pour cause d'adultère.

Daté d'Ottawa, le 22 juillet, 1954.
LIEFF & LIEFF,
Le Procureur de la requérante.
19, Rideau Street,
Ottawa, Ontario.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 469,795 Henry Hans Mohaupt, de Fort Worth, Texas, E.-U., cédant à Sageb, Société Anonyme de Gestion et d'Exploitation de Brevets, de Fribourg, Suisse, accordé le 28 novembre, 1950 pour "PROJECTILES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 360,834

LOUIS LAMBERT, waiter, des cité et district de Montréal,

Demandeur

vs

CLAIRE BEAUSOLEIL, épouse commune en biens dudit LOUIS LAMBERT, autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 18ème jour d'octobre 1954.

M. Paul Lévesque,

1290 St-Denis, Mtl.

F. DEPATIES,

Député-Protonotaire.

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 361,038

DAME JOYCE ALABASTER, épouse commune en biens de EDWARD JOSEPH LYMAN BROWN, des cité et district de Montréal,

Demanderesse,

vs

LEDIT EDWARD JOSEPH LYMAN BROWN, autrefois des cité et district de Montréal, maintenant résidant dans la ville de Toronto, Province d'Ontario,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur EDWARD JOSEPH LYMAN BROWN, de comparaître dans le mois.

Montréal le 20ème jour d'octobre 1954.

G. BLANCHET,

Député-Protonotaire.

MM. Broderick & McQuillan,
Procureurs de la demanderesse

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 15 mots.
Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche 81.00.

EDUCATION

COURS commerciaux spéciaux par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adressez: Casier 5, St-Basile, Québec.

MEDECINS

A. BRISBOIS, M. Medecin chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert FR 5252.

AGENTS DEMANDES

AVONS de bons territoires bien établis pour vendeurs ambuleux. 225 produits garantis: articles de toilette, médicaments, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Assortiment de cadeaux de Noël. 2 spéciaux chaque mois — primes pour vendeur et client. Bénéfices illimités. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.



DEMANDES DE SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REFECTION DU HANGAR DE DORVAL", seront reçues jusqu'à midi, le VENDREDI 5 NOVEMBRE, 1954, pour le renouvellement de la toiture et de la clôture du hangar No 6 à l'aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.).

Les plans, devis, conditions de travail, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent s'obtenir de l'ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, édifice terminus Transatlantique, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.), sur réception d'un chèque accepté de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires nécessaires à l'interprétation des plans et devis peuvent s'obtenir de l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Les plans et devis seront également en montre au Builders Exchange Inc., 1526, rue St-Marc, Montréal (P.Q.).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie égal à dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission, lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,

Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 18 octobre 1954.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par

J.-M. EYLAUD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

14 (suite)

"Comme cet enfant est beau, madame. La mère est jolie. M. Philippe a eu bon goût.

— Ont-ils bien dormi malgré le vent et la houle?

— Parfaitement.

— Louisa ne vous a rien demandé Jérôme?

— Si, monsieur.

Mme des Chartrons et Philippe s'empêchèrent de connaître le désir formulé. La jeune maman souhaitait de la chandelle de résine.

"Que contenait le panier aujourd'hui?"

— Monsieur, de l'agneau rôti des prés salés de Pauillac, de la tête de More à croûte rouge comme fromage, des noix du Périgord et du vin blanc de Benauges.

Merci de votre dévouement, Jérôme.

— Monsieur Philippe comprendra combien je suis honoré de servir

son fils après avoir servi monsieur au même âge".

Philippe, ému à cette pensée, eut les yeux embués par les larmes au moment où le vieux valet ajouta:

"Monsieur, votre père devrait accueillir ces enfants ici; les installer dans la chambre au-dessus de la cuisine, la mieux chauffée. Ils doivent à tout prix quitter le bateau; la prudence commande d'éviter le moindre froid aux nourrissons."

Philippe promit à Jérôme que, le soir venu, ils iraient ensemble à bord et prendraient une décision opportune.

L'heure du repas de midi approchait. Le capitaine Lalande arriva la figure bourru. Mme des Chartrons tricota dans le boudoir. Philippe lisait Les Essais, de M. de Montaigne, au chapitre curieux traitant de la ressemblance des enfants aux pères.

"Quelles nouvelles, capitaine? Mon époux a-t-il de meilleures intentions? Vos raisons l'ont-elles convaincu?"

— Hélas! non. M. des Chartrons ne voit que des inconvénients moraux et matériels. Il aime mieux s'en rapporter à moi pour les réparations à faire dans les cales, l'aménagement des couchettes des matelots, que de monter à bord et risquer d'y rencontrer Mlle Louisa et son enfant. Comme si ces deux êtres pouvaient lui nuire!

— Lalande, mon père a raison de mettre sa confiance en vous, certes, mais qu'il consente à laisser repartir le "Cordouan" sans le visiter, ce sera la première fois, certainement!"

Mme des Chartrons se posa en victime:

"Voilà bientôt trente ans que je vis avec un homme pareil, têtue, sans pitié, sans cœur!"

Le capitaine atténua l'accusation:

"N'exagérons rien, madame. Mon maître est bon. Il faut cette circonstance à vrai dire exceptionnelle, pour modifier son caractère."

Philippe soutenait sa mère:

"Avouez, capitaine, que mon père fait montre d'un rigorisme en dehors des lois de la nature. On est mieux dans les pays où les convenances sont celles du cœur, du libre instinct, sans hypocrisie."

— Monsieur, la vie vous apprendra la patience. Le métier de marin principalement. Votre père n'a pas dit son dernier mot. Les tempêtes montent, éclatent, s'apaisent et, Dieu merci, tous les navires en mer

ne sont pas coulés pendant les orages.

— Que fait mon père à cet instant?"

— Il s'inquiète d'organiser une exposition des diverses et plus belles marchandises pour les montrer à M. le marquis de Pontoux. Il poursuit son plan."

Le soleil étincelait sur la chausée, un bruit confus de voix, de musique se fit entendre.

Philippe ouvrit la fenêtre et comprit aussitôt. Il s'agissait de l'audace que les représentants des provinces offraient à l'armateur, avant la réception officielle.

Lalande s'approcha. Il vit, par delà la galerie, des groupes endimanchés, joyeux; des jeunes gens et des jeunes filles, défilant en dansant aux sons de violes, de fifres, de violons et de tambours de Basques.

"On croirait voir une fête aux Antilles, n'est-ce pas Philippe?"

— Exactement. Vous rappelez-vous, capitaine, mes fiançailles; celles de Marie-Galante?"

— Les vraies et les seules, mon fils, n'en doutez pas; soyez confiant."

Le défilé s'éloigna dans la direction du château Trompette, terminé par un groupe de rieurs et d'arrimeurs chantant en chœur un refrain joyeux.

Philippe s'attrista:

"Ils sont gais, eux! Pendant que la maison vibrera de joie, Jacques et Louisa, dans leur coin du bateau, seront seuls. C'est révoltant! Je n'assisterai pas à cette réunion."

Lalande persuada le jeune hom-

me qu'il commettait une lourde imprudence et le rassura. Aucun des êtres chers à son affection ne souffrirait à bord du "Cordouan".

Chacun s'ingéniait à dissiper son chagrin. Sa mère répétait que M. A. des Chartrons céderait; Lalande ajoutait que l'armateur se montrerait indulgent quand M. l'archevêque interviendrait.

Sans se faire annoncer, M. A. des Chartrons pénétra dans le boudoir. Son fils, mal encouragé, sa femme et le capitaine gagnés par l'émotion étaient dans les larmes.

L'armateur jeta un regard circulaire, sourit ironiquement, puis, d'une voix autoritaire, sarcastique, dit:

"Qu'est cela? Au moment où nous nous préparons à offrir une grande fête dont la ville entière parlera demain; dont les échos s'entendront aux Salinières, on pleure ici? Vous aussi capitaine, comme les femmes et les enfants?"

Lalande voulut se disculper:

"Monsieur, c'est à cause..."

Son maître l'arrêta:

"Je sais à cause de quoi, à cause de qui. Ils ne sont pas malheureux, j'espère, n'ont pas froid, n'ont pas faim. Alors?"

Mme des Chartrons vint au secours:

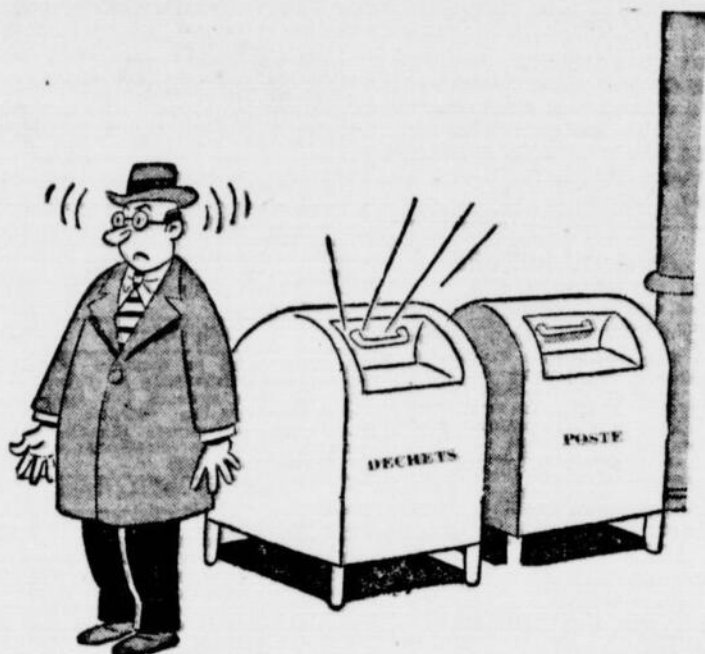
"Ce n'est pas tout; on a besoin d'autre chose pour vivre..."

Elle allait continuer quand l'armateur affirma impérativement qu'il connaissait parfaitement ses devoirs et que l'important était d'avoir terminé le repas assez tôt pour revêtir les habits de cérémonie.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU

TRAVERS AMUSANTS



-- Sans paroles



SHERLOCK HOLMES

Menace



— Tu as de la boue dans un oeil.

TARZAN

Devant un mammouth



— Regarde-toi donc... Tu n'as pas repassé ta chemise ce matin.

HOPALONG CASSIDY

Fourmis blanches



PHILOMÈNE

Du tac au tac



LE FANTÔME

Insuccès



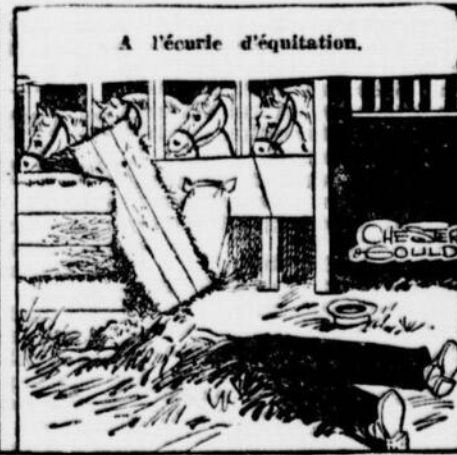
JEANNINE ET PATAUD

Leur propriété



ROBERT L'INTREPIDE

Récapitulation



JOS BRAS-DE-FER

Es-tu sérieux ?



Toronto bat les Alouettes grâce à un jeu sensationnel

Les Argonauts de Toronto ont sorti un jeu-surprise de leur sac de trucs, samedi après-midi, pour triompher des Alouettes, 30-24, juste comme la partie prenait fin, devant une foule délirante de 16,404 personnes. Ce dernier effort a gâché un superbe ralliement des Alouettes, qui avaient compté trois touchés au dernier quart pour surmonter un déficit de 24-6 et égaliser le score à 24 à 24.

C'était la deuxième défaite des Alouettes en onze parties depuis le début de la saison dans le Big Four.

Il restait environ 40 secondes à jouer et les Argonauts étaient en



NOBBY WIRKOWSKI

possession du ballon, au troisième essai, à leur propre ligne de 53 verges quand les Argos réussirent leur exploit. A la mise au jeu, le ballon alla de Nobby Wirkowski à Johnny Fedosoff, à Art Scullion et de retour à Wirkowski, pendant que l'ailier Al Pfeifer se dirigeait à toute vitesse vers les buts des Alouettes. Ulysse Curtis bloqua Doug McCichol comme celui-ci allait plaquer Wirkowski et Nobby, enfin libre, fit une très longue passe que Pfeifer attrapa au vol pour courir jusqu'aux buts et compter.

Phil Adrian, qui remplaçait Chuck Hunsinger comme homme de sûreté, fut déjoué par Pfeifer sur ce jeu.

TORONTO PREND L'AVANCE

Les Argonauts avaient humilié les Alouettes pendant les trois premières périodes, alors que Nobby Wirkowski, bien protégé par sa ligne, avait fait de très belles passes pour conduire les Argonauts à quatre touchés. Dick Shatto s'était frayé un chemin assez régulièrement à travers la ligne de défense des Alouettes pour deux de ces touchés, tandis que Gene Wilson en avait compté un sur une passe et Oattem Fisher l'autre sur une interception suivie d'une course de 90 verges.

Les Alouettes avaient compté leur seul touché au premier quart sur une passe de 24 verges de Sam Etcheverry à Joey Pal.

LE RALLIEMENT

Au dernier quart cependant, les passes de Sam Etcheverry commencèrent à trouver leur cible pour placer les Alouettes en position de compter trois touchés.

Alex Webster compta le premier et son 12e de la saison sur un plongeon d'un pied; O'Quinn le deuxième sur une passe de 27 verges et Hal Patterson le troisième sur une passe de 24 verges suivie d'une course sensationnelle au cours de laquelle il transporta sur ses épaules deux joueurs des Argonauts pour compter.

Il restait à peu près une minute et demie à jouer et le score était à 24-24 quand les Argonauts prirent possession du ballon après le botté de Tex Coulter. Ils gagnèrent neuf verges en deux essais et il leur fallait gagner une verge, botter ou perdre le ballon quand ils exécutèrent leur exploit sensationnel.

Wirkowski a été le grand héros de la victoire des Argos. Ses passes ont résulté dans chacun des cinq touchés de son club. Il a tenté 37 passes et en a complété 21, pour des gains de 355 verges. Sam Etcheverry, le quart-arrière des Alouettes, a eu la tâche plus ardue qu'à l'ordinaire. Il a tenté 37 passes, en a complété 17 et a fait réaliser des gains de 326 verges.

Premier quart

1—Toronto: touché (Shatto)
2—Toronto: converti (Hecker)

Deuxième quart

3—Alouettes: touché (Pal)
4—Alouettes: converti (Etcheverry)
5—Toronto: touché (Shatto)
6—Toronto: converti (Hecker)

Troisième quart

7—Toronto: touché (Wilson)
8—Toronto: converti (Hecker)
9—Toronto: touché (Fisher)
10—Toronto: converti (Hecker)

Quatrième quart

11—Alouettes: touché (Webster)
12—Alouettes: converti (Etcheverry)
13—Alouettes: touché (O'Quinn)
14—Alouettes: converti (Etcheverry)
15—Alouettes: touché (Patterson)
16—Alouettes: converti (Etcheverry)
17—Toronto: touché (Pfeifer)
18—Toronto: converti (Hecker)

McGill humilié par Toronto, 43-6

Dans la ligue Inter-Universitaire, les Varsity Blues de Toronto ont défait les Redmen de McGill, 43 à 6. Steve Oneschuk a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois touchés et sept convertis. Les Blues ont été formidables dans leurs attaques terrestres, gagnant en tout 415 verges.

Dans l'autre partie, les Gaels de Queen's ont perdu contre les Mustangs de Western, 26 à 1.

Frontenac bat les Flambeaux

TROIS-RIVIERES. (PC) — Les Frontenacs de Québec ont remporté hier leur cinquième victoire consécutive depuis le début de la saison de la ligue Junior du Québec en défaisant les Flambeaux de Trois-Rivières au compte de 5-3.

Cinq joueurs se sont partagés les buts des Frontenacs, soit Bill O'Ree, Richard Bouchard, Walt Bradley, Guy Rousseau et Junior Presley. Lambert a compté deux des buts des Flambeaux, tandis que l'autre a été réussi par Villeneuve.

La défaite était la quatrième de l'équipe de Trois-Rivières en six parties. Les Flambeaux ont gagné une fois et ont fait joute nulle l'autre fois.

Kuc surpasse le record de Chataway

VIENNE. (PAF) — Vladimir Kuc, le fameux coureur de longue distance de Russie, a abaissé samedi le record mondial de la course de 5,000 mètres, défaisant facilement Emil Zatopek, de Tchécoslovaquie, dans les concours sur pistes et pelouse entre athlètes russes et tchèques, à Prague.

Kuc a couru les 5,000 mètres en 13:51.2, soit quatre dixièmes de seconde de moins que Chris Chataway, de Londres, il y a 10 jours. Une distance de 5,000 mètres est l'équivalent de trois milles et 188 verges.

C'était la troisième fois consécutive que Kuc abaissait le record mondial officiel de 13:47.2 établi par Zatopek pour les 5,000 mètres.

Boxe aujourd'hui

New-York (St. Nick's): Johnny Bratton vs Chico Varona; Brooklyn (Parkway): Carmelo Costa vs Rudy Garcia; Paris: Sandy Saddler vs Ray Famechon (non pour le titre); Milwaukee: Bobby Dykes vs Ernie Durando; Los Angeles: Carlos Chavez vs Frankie Ray; Providence, R.I.: Pete Adams vs Larry Villeneuve; Holyoke, Mass.: Bobby Courchesne vs Filberto Osario; Baltimore: Tony Baldoni vs Rocky Tomasello.

FOOTBALL

SAMEDI

BIG FOUR
Toronto 30, Alouettes 24
Hamilton 25, Ottawa 17

CONFERENCE DE L'OUEST
Edmonton 24, Saskatchewan 19
Winnipeg 18, Colombie-Britannique 0

INTER-UNIVERSITAIRE
Toronto 43, McGill 6
Western 27, Queen's 1

SENIOR QRFL
Lakeshore 6, Ottawa 3

SENIOR ORFL
Sarnia 17, Kitchener 17

JUNIOR QRFL
Verdun 49, N.-D.-G. 1

(Verdun gagne les 2 parties, total des points, finale).

HIER
Verdun 23, Orfuns 0

AUJOURD'HUI
Saskatchewan à Vancouver
Winnipeg à Edmonton

CLASSEMENT

BIG FOUR

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Alouettes	9	2	0	269	106	18
Hamilton	7	4	0	215	172	14
Toronto	5	6	0	174	197	10
Ottawa	1	10	0	94	277	2

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Edmonton	10	5	0	234	151	20
Saskatchewan	9	4	2	224	195	20
Winnipeg	8	5	2	190	169	18
Calgary	8	8	0	271	165	16
Col. Britan.	1	14	0	91	330	2

INTER-UNIVERSITAIRE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Western	2	0	1	61	16	5
Queen's	2	1	0	67	38	4
Varsity	1	1	1	62	35	3
McGill	0	3	0	23	114	0

SENIOR QRFL

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Lakeshore	8	2	1	159	72	17
Verdun	6	4	1	108	83	13
Ottawa	3	5	3	81	65	9
Orfuns	2	8	1	37	155	5

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
T.-Rivières	2	1	0	17	28	4
Sherbrooke	1	1	1	16	6	3
Québec	1	1	1	12	12	3

SENIOR ORFL

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kitchener	8	3	1	255	207	17
Sarnia	6	4	1	182	166	13
Toronto	2	9	0	166	230	4

JUNIOR QRFL

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rosemont	5	1	0	82	17	10
South Shore	4	1	0	114	12	8
East End	1	4	1	8	64	3
Pare Jarry	1	4	1	31	71	3
Verdun	1	4	0	14	85	2

LIGUE DES ETATS-UNIS

EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Philadelphie	4	1	0	143	68	
Pittsburgh	4	1	0	132	85	
New-York	4	1	0	161	75	
Cleveland	2	2	0	103	93	
Chicago Cards	0	5	0	53	173	
Washington	0	5	0	63	202	

OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
San Francisco	4	0	1	156	103	
Detroit	3	1	0	135	63	
Los Angeles	2	2	1	134	118	
Chicago Bears	2	3	0	123	133	
Green Bay	2	3	0	82	77	
Baltimore	1	4	0	35	132	

SAMEDI

Pittsburgh 17, Philadelphie 7.

HIER

Los Angeles 42, Chicago Bears 38.

Cleveland 35, Chicago Cardinals 3.

San Francisco 37, Detroit 31.

Green Bay 7, Baltimore 6.

New-York 24, Washington 7.

J.-Guy Gendron se distingue

L'ailier droit Jean-Guy Gendron s'est encore distingué avec les Reds de Providence de la ligue Américaine, samedi, alors qu'il a compté le but gagnant pour permettre à son club de battre les Indiens de Springfield 2 à 1.

Gendron, une recrue avec le Providence a compté son but durant la dernière minute de jeu de la première période avec l'aide de Toppazzini et Paul Larivée.

Larivée, un autre ancien joueur du Trois-Rivières, avait compté le premier but des Reds vers le milieu du premier vingt. Horley a évité le blanchissage au Springfield durant la troisième période.

Trigo gagne

BRISBANE, Australie.—Mario Trigo, 137 1-2 livres, a défait par décision Americo Agostini, 137 livres, d'Italie, dans un combat de 10 rounds, disputé ici hier. A la première ronde, Trigo a envoyé trois fois son rival au plancher.

Hamilton vient de l'arrière pour battre Ottawa, 25-17

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton sont venus de l'arrière, samedi, pour triompher des Rough Riders d'Ottawa 25-17 dans une joute régulière du Big Four disputée devant 12,000 amateurs.

Ray Ramsey et Lou Kusserow ont compté chacun dix points pour les vainqueurs.

Tip Logan a botté quatre conver-

Les Riders ont compté un touché dans chacun des trois premiers quarts. Choo Choo Roberts a réussi

Les Riders ont compté un touché dans chacun des trois premiers quarts. Choo Choo Roberts a réussi le premier. Dans le deuxième quart, Roberts a réussi un 2ème majeur que Bob Baker a converti pour placer les Riders en avant 11-7 à la demie.

Au début du troisième quart, Tom McHugh a réussi une course spectaculaire de 78 verges pour un majeur. Roberts a manqué le converti. Menant 16-7, les Riders semblaient sur le point de causer une surprise.

Lou Kusserow a intercepté une passe de Jim Root sur sa propre ligne de vingt verges pour ensuite courir 90 verges pour un majeur. Une passe d'Ed Songin à Kusserow a produit un autre touché. Ray Ramsey a ensuite accepté une autre longue passe de Songin pour le dernier touché de la joute.

La victoire a permis au club Hamilton de conserver son avance de quatre points sur les Argonauts de Toronto en 2ème place du Big Four.

Premier quart

1—Hamilton: touché (Ramsey)
2—Hamilton: converti (Logan)
3—Ottawa: touché (Roberts)

Deuxième quart

4—Hamilton: simple (Kotoff, rouge, par Mazza sur botté de Fraser)
5—Ottawa: touché (Roberts)
6—Ottawa: converti (Baker)

Troisième quart

7—Ottawa: touché (McHugh)
8—Hamilton: touché (Kusserow)
9—Hamilton: converti (Logan)
10—Hamilton: touché (Kusserow)
11—Hamilton: converti (Logan)
12—Hamilton: touché (Ramsey)
13—Hamilton: converti (Logan)

Quatrième quart

14—Ottawa: simple (Stone)



TOM MCHUGH

tis pour porter son total de convertis consécutifs à 84. Un botté de Cam Fraser a produit l'autre point des Tiger-Cats.

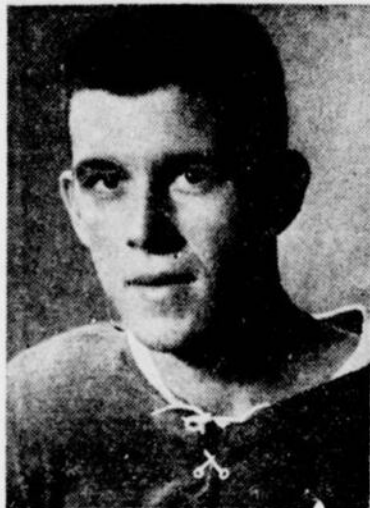
A la rescousse!
Si vous avez la gorge sèche, vite prenez un grand verre de bière dont la saveur, le moelleux et la qualité sont vraiment hors de pair! Dites toujours: "Une 'Mol' pour moi!"

Molson's

Canadien triomphe des Marquis de Jonquière

JONQUIERE — Les Canadiens de Montréal occupent toujours la première position de la ligue Junior du Québec ayant remporté, hier après-midi, une victoire de 8-4 sur les infortunés Marquis de Jonquière dirigés maintenant par Gerry McNeil.

L'ancien cerbère du Canadien était loin d'être satisfait de la tenue de ses joueurs après la rencontre d'hier contre les protégés d'Elmer



RONNIE ATTWELL

Lach. McNeil a déclaré que ses joueurs pratiqueront quatre heures par jour d'ici la prochaine partie. Les Marquis joueront leur prochaine joute contre les Flambeaux, mercredi soir, aux Trois-Rivières. La victoire des Canadiens était leur sixième en sept parties. Ils ont subi leur seule défaite aux mains des Frontenacs de Québec, qui ont gagné leurs cinq parties disputées jusqu'à date.

Ronnie Attwell et B. Backstrom ont compté chacun deux des buts du Tricolore. Les autres compteurs des Canadiens ont été Claude Laforge, Warren Hynes, Bob Courcy et Henri Richard.

Pour Jonquière, Gaston Bordeleau s'est particulièrement mis en évidence en comptant trois buts. L'autre a été enregistré par Alex Viskella.

Première période	
1—Jonquière: Bordeleau (Garant, Viskella)	2.24
2—Canadien: Attwell	5.00
3—Canadien: Laforge (Chénier, Courcy)	5.48
4—Jonquière: Viskella (Bordeleau, Pelchat)	13.46
Punitions: Longarini, 1.33; Rodeck, 4.32; Kennedy, 11.41.	

Deuxième période	
5—Canadien: Hynes (Vinet, Backstrom)	7.42
6—Canadien: Backstrom (Fleming)	13.51
7—Canadien: Courcy (Laforge, Chénier)	17.32
8—Canadien: Richard	18.13
9—Canadien: Backstrom (Pronovost)	18.14
10—Jonquière: Bordeleau (Viskella)	18.22
Punitions: Richard, 12.37; DelBosco, 12.37.	

Troisième période	
11—Canadien: Attwell (Vinet) ...	15.09
12—Jonquière: Bordeleau (McDonald, Bordeleau)	16.40
Punitions: Richard, DelBosco, Carter, 5 minutes; Johnson, 10 minutes; mauvaise conduite, 7.57; Pronovost 13.35.	

Première période	
1—Québec: O'Ree (Bradley, Lagacé)	17.34
Punitions: Cossette, 0.09; Langlois, 4.18; O'Ree, 17.58.	

Deuxième période	
2—Québec: Bouchard (Amadio, J. Rousseau)	1.26
3—Québec: Presley (O'Ree)	5.14
4—Trois-Rivières: Lambert (Fournier, Fraser)	8.55
5—Québec: Bradley (O'Ree, Presley)	12.02
Punitions: Black, 2.17; Desrochers, 17.32; Lagacé, 17.32.	

Troisième période	
6—Trois-Rivières: Lambert (Houde, Fraser)	0.47
7—Québec: G. Rousseau (Bradley, Bouchard)	7.48
8—Trois-Rivières: Villemure (Houde)	12.59
Punitions: Fournier, 5.52; Presley, 9.33; Hanna, 13.45; O'Ree, 13.45.	

★ Le premier service postal canadien régulier fut inauguré en 1734 entre Québec, Trois-Rivières et Montréal.



LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR. — Plus de 4,000 spectateurs ont assisté à l'ouverture de la ligue de hockey Métropolitaine Junior, au Forum, vendredi dernier. On remarque sur la photo, ci-haut, Bob Burney, du Lachine; Jack O'Hara, du Parc Extension; Frank Dillio, registraire de la Q.A.H.A.; Roméo Pinsonneault, du Lachine; Bob Lebel, président de la Q.A.H.A.; Armand Masse, directeur; Frank Horan, président de la ligue Métropolitaine et conseiller municipal; Rév. Frère Théophile, du Collège Roussin; Marcel Lagueux, éclairer du Canadien dans les Cantons de l'Est et Alex McKeller, trésorier de la ligue.

Bobby Managoff est confiant de battre O'Connor mercredi

Il n'y a rien comme la persévérance... et c'est peut-être ce qui profitera à Bobby Managoff, mercredi soir prochain, au Forum, quand il s'attaquera au champion mondial Pat O'Connor, dans un match pour le titre.

Managoff, en effet, en sera à sa troisième rencontre avec le titulaire. Il a été défait dans les deux matches précédents mais il compte bien faire beaucoup mieux mercredi et même l'emporter pour reprendre le titre que le rude Wladek Kowalski lui enleva il y a plus de deux ans.

Managoff a perfectionné une couple de prises toutes nouvelles et il espère bien pouvoir réduire O'Connor à l'impuissance, grâce à ces prises et le détrôner. Chose certaine, Bobby est en condition parfaite et il entend bien causer une désagréable surprise à O'Connor.

On reverra dans le ring du Forum, mercredi, le sensationnel prince Maïava qui a vaincu Bob Russell sans trop de peine mercredi soir dernier. Cette fois, le prince Maïava s'attaquera à un lutteur encore plus rude, le vilain Lee Henning de sorte que le membre de la tribu Bola devra s'attendre à se voir faire la vie dure.

Maïava, qui a fort impressionné, sera toutefois accompagné de son gérant et second, Tom-tom Willie qui aura à nouveau son tambour pour diriger l'offensive du prince et on assistera vraisemblablement à un autre match très enlevé.

Le promoteur Eddie Quinn a bâclé deux autres matches en vue de cette prochaine séance de mercredi soir prochain et les amateurs seront heureux d'encourager deux de leurs favoris de toujours, soit Larry Moquin qui aura à faire face à Bull Curry dans la préliminaire et aussi à Manuel Cortez qui rencontrera Bob Russell dans le second match de la soirée.

Lakeshore gagne

Les Stampers de Verdun ont défait le Montreal Orfuns, 25 à 0, pour s'assurer la deuxième position de la ligue de football senior du Q.R.F.U.

Dans une autre rencontre, le Lakeshore a vaincu le Ottawa 2nd, 6 à 3.

Samedi, chez les juniors, le Verdun Shamcats a écrasé le N.-D.-G. 49 à 1, dans la première joute d'une série éliminatoire de deux joutes, total des points.

Bratton favori contre Varona

NEW-YORK. — Johnny Bratton tentera un autre retour vers les hauts sommets de la boxe et son premier adversaire sera Chico Varona, de Cuba, qu'il rencontrera ce soir dans un combat de dix rondes, à l'arène St. Nicholas.

Bratton, l'ancien champion mi-moyen de la N.B.A., est favori à 8½ contre 5 pour l'emporter. Varona est considéré comme le cinquième aspirant au titre mi-moyen, tandis que Bratton n'est plus classé.

Bratton livrera son premier combat depuis sa défaite aux mains du nouveau champion mi-moyen Johnny Saxton à Philadelphie, le 27 février dernier.

Vendredi, au Madison Square Garden de New-York, le jeune Vince Martinez est favori à 3 contre 1 pour battre Carmine Fiore dans un combat revanche de dix rondes. Martinez détient une victoire par décision sur Fiore qu'il a battu le 30 janvier 1953.

Furgol honoré

CHICAGO. — Ed Furgol, qui, comme Ben Hogan, a refusé d'être découragé par un handicap physique pour ensuite obtenir la gloire au golf, a été nommé le golfeur professionnel de l'année par l'Association des golfeurs professionnels.

Furgol, qui est infirme d'un bras, a défait le jeune Bob Toski par 417½ à 367½ dans les votes des 902 golfeurs professionnels, chroniqueurs de golf et officiels de ce sport populaire.

Furgol fut en vedette cette année en gagnant le championnat ouvert des Etats-Unis. C'était la première fois que Furgol méritait cet honneur.

Piste Richelieu

RESULTATS DE SAMEDI

PREMIERE COURSE—Bradford Abbey, 24.90, 12.10, 6.50; Happy Pegasus, 7.40, 4.50; Bernice Rosecroft, 3.00. Temps: 2.13 3-5.

DEUXIEME COURSE—Mr. King, 39.60, 16.40, 7.30; Stewart's Silver, 4.80, 3.20; Lucy B. Grattan, 4.00. Temps: 2.14 2-5. Pari-double: \$368.35.

TROISIEME COURSE—Scott Pointer, 5.50, 3.40, 3.10; Foxie Fancy, 4.00, 2.90; Rich Abbey, 4.90. Temps: 2.17 4-5.

QUATRIEME COURSE—Wee Atom, 6.30, 3.50, 3.10; Afton Prince, 4.20, 3.60; Jackie Grattan Patch, 4.30. Temps: 2.11 2-5.

CINQUIEME COURSE—Peter Whippet, 46.70, 8.30, 3.50; Lord Brookville, 6.00, 3.50; Admiral Jim, 3.10. Temps: 2.06 3-5.

SIXIEME COURSE—Howard Direct, 9.90, 6.20, 4.60; Monday Morning, 12.30, 7.60; Callie G. Lee, 4.90. Temps: 2.10 2-5.

SEPTIEME COURSE—Scart, 24.20, 9.50, 4.70; Casey Sullivan, 7.40, 3.90; Urban Hanover, 3.50. Temps: 2.08.

HUITIEME COURSE—Lord Brookville, 8.60, 4.20, 3.70; Doctor Truax, 5.20, 4.70; Admiral Jim, 5.40. Temps: 2.07.

NEUVIEME COURSE—Morris H., 4.30, 3.30, 2.80; Prince Britton, 6.70, 4.90; Crimmon Glow, 4.70. Temps: 2.11 4-5.

DIXIEME COURSE—Sally Jane, 14.10, 11.40, 7.10; Colonel G., 7.20, 3.50; Lady Victoria J., 3.30. Temps: 2.10 2-5. Quinella: \$36.15.

RESULTATS DE DIMANCHE

PREMIERE COURSE—Primrose Haas, 6.00, 3.60, 2.50; Miss Valleyfield, 6.20, 2.90; Happy Volo, 2.70. Temps: 2.13 1-5.

DEUXIEME COURSE—Diana Worthy, 15.90, 7.70, 5.50; Captain Britton, 5.30, 4.20; Davie Rowntree, 4.40. Temps: 2.16 2-5. Pari-double: \$72.55.

TROISIEME COURSE—Roberta Lee, 4.90, 3.80, 3.10; Sparkle Hanover, 15.30, 7.90; Irish Lane, 5.30. Temps: 2.12.

QUATRIEME COURSE—First Cannon, 4.90, 3.30, 2.80; Swing Up, 4.60, 3.00; He's It, 9.60. Temps: 2.10 2-5. Quinella: \$20.40.

CINQUIEME COURSE—Star Volo, 2.80, 2.30, 2.40; H. B. Chief, 3.70, 3.30; King Pola, 2.70. Temps: 2.06.

SIXIEME COURSE—War Master, 6.00, 4.30, 3.50; June's Pride, 7.62, 4.00; Little Majesty, 4.50. Temps: 2.11.

SEPTIEME COURSE—Ruth Chips, 3.60, 3.50, 2.90; Gus Scott, 4.70, 3.90; Carroll Hanover, 6.00. Temps: 2.08 1-5.

HUITIEME COURSE—H. B. Chief, 9.70, 2.30, 2.30; Star Volo, 2.20, 2.20; Mac Bingen, 2.70. Temps: 2.06 3-5.

NEUVIEME COURSE—Mighty Cold Cash, 8.60, 3.90, 2.60; Rene Hanover, 4.60, 3.20; Suchawk, 2.90. Temps: 2.12 4-5.

DIXIEME COURSE—True Victory, 48.50, 20.80, 6.60; Ray Patch, 11.80, 4.00; Ring Up, 2.70. Temps: 2.14. Quinella: \$144.45.



A JONQUIERE — GERRY McNEIL, ex-gardien de buts des Canadiens de Montréal, dans la ligue Nationale, a signé samedi un contrat pour gérer les Marquis de Jonquière, dans la ligue Junior du Québec, a-t-on appris de source fiable. McNeil, qui s'est retiré de la ligue Nationale avant le début de la saison courante, succède à Swede Paulsen, qui a été congédié par la direction du club de Jonquière au début de la semaine dernière.

À CE SOIR



**AU MAGNIFIQUE
PARC RICHELIEU**

Tessier participe à six buts et Royal écrase Chicoutimi

Le Royal a affiché beaucoup de puissance à l'offensive, hier après-midi, pour battre les Saguenéens de Chicoutimi, 12 à 4, devant 3,727 personnes, au Forum. C'était la troisième victoire consécutive du club de Pete Morin dans la ligue Québec.

Les deux clubs ont été faibles à la défensive dans cette partie rude, marquée à la troisième période d'une bataille entre Jim Bartlett, du Chicoutimi, et Ike Hildebrand,



ORVAL TESSIER

du Royal, au banc du pénitencier. Ils ont tous deux été bannis pour la partie par l'arbitre Sibby Munday.

TESSIER BRILLE

Orval Tessier a continué de briller à l'offensive du Royal, hier, en participant à six points. Il a obtenu trois buts et trois assists. Skippy Burchell, Gary Blaine et Kelly Burnett ont aussi impressionné à l'offensive avec deux buts et un assist chacun. Johnny Martan, Red Bownass et Glen Harmon ont compté les autres buts du Royal.

Les nouveaux jeunes joueurs dans le camp du Chicoutimi; les Topoll, Sinett, Bartlett et Hicks ont causé une favorable impression. Les joueurs des Saguenéens ont connu une mauvaise journée sur la défensive n'accordant aucune protection à Phil Hughes, le gagnant du trophée Vézina la saison dernière.

Des buts de Johnny Martan et

Skippy Burchell ont donné une avance de 2-0 au Royal dans la première période mais Gerry Glaude, Bill Sinnett et Normand Dussault ont tour à tour trompé la vigilance de Claude Evans pour placer les Saguenéens en avant 3-2. Dans les deux dernières minutes de jeu de l'engagement, Gary Blaine, Kelly Burnett et Orval Tessier ont trouvé le fond du filet alors que la défensive des Saguenéens a croulé.

Germain Léger a redonné espoir aux Saguenéens en déjouant Evans après seulement vingt-neuf secondes de jeu dans la deuxième période. Des buts d'Orval Tessier et Jack Bownass portaient cependant le compte à 7 à 4 en faveur du Royal avant la fin de la période.

C'est dans la troisième période que le Royal a vraiment dominé. Glen Harmon, Gary Blaine, Kelly Burnett, Orval Tessier et Skippy Burchell ont tour à tour compté pour porter le compte à 12-4.

Première période	
1-Royal: Martan	
(Rousseau, Hildebrand)	0.54
2-Royal: Burchell	
(Martan, McKay)	7.53
3-Chicoutimi: Glaude	
(Locas, Dubé)	8.53
4-Chicoutimi: Sinnett	
(L. Smrke, Roy)	10.23
5-Chicoutimi: Dussault	
(S. Smrke)	15.17
6-Royal: Blaine	
(Denis, Tessier)	18.51
7-Royal: Burnett (Tessier) ..	18.59
8-Royal: Tessier (Denis)	19.56
Punition: Hicks, 16.54	
Deuxième période	
9-Chicoutimi: Léger (Topoll) ..	0.23
10-Royal: Tessier	2.16
11-Royal: Bownass (Harmon) ..	19.54
Punitions: Locas, 1.47; Shvets, 2.44; majeure, 16.25; Bownass, 5.08; McKay, 10.44; L. Smrke, 16.25; Dussault, 18.50.	
Troisième période	
12-Royal: Harmon	
(Burchell, Martan)	4.38
13-Royal: Burchell	6.15
14-Royal: Blaine (Roche)	13.00
15-Royal: Burnett	
(Tessier, Shvets)	18.20
16-Royal: Tessier	
(Burnett, Blaine)	18.47
Punitions: Bartlett, 2.55; match et mauvaise conduite, 4.31; Hildebrand, majeure et mauvaise conduite, 4.31; Roy, mauvaise conduite, 4.31; McKay, 6.04; Topoll, 10.37, 12.52.	

La ligue Dépression ouvre sa saison à Saint-Laurent

La ligue de hockey Dépression inaugurera ce soir sa 23e saison à l'aréna du collège St-Laurent alors que deux joutes seront à l'affiche. Dans la première joute qui débutera à huit heures et quinze, les Sages rencontreront les Hobos tandis que le Totem sera opposé aux Grads dans la seconde rencontre.

Le programme de ce soir marque les débuts de six nouvelles recrues dans le circuit Richardson. Parmi elles, on remarque Jean-Paul Renaud, ancien gardien de buts du Royal de la ligue Québec professionnelle. Renaud s'alignera avec le Totem.

La première joute de ce soir opposera les deux clubs qui se sont rencontrés dans la finale au mois de mars dernier. Les Hobos s'étaient alors assurés la trophée Camirand, ayant défait les Sages, 6 à 1.

Les Hobos qui seront encore dirigés par Donatien Laviolette et Bob Mailhet, ont perdu les services de leur meilleur compteur, Pierre Racette, qui s'est fracturé la jambe droite l'été dernier. Racette sera remplacé par Jean Bruneau, ancien joueur des Carabins de l'Université de Montréal.

Parmi les joueurs qui évolueront cette année dans la ligue Dépression, on remarque Buddy O'Connor, Hector "Toe" Blake, Jacques Bélanger, Denys Casavant, Marcel Tremblay, Claude Lapierre, Yvon Lefebvre, etc.

Voici maintenant les alignements des clubs:
SAGES—Buts: Jacques Beauchamp. Défenses: Toe Blake, Denys Casavant, Bill Andoney et Fernand Brochu. Avants: Bernard Laverdure, Jacques Viau, Yvon Lefebvre, Jacques Bélanger, Jean-Paul Bergeron, André Racine.

TOTEM—Buts: J. P. Renaud. Défenses: Guy Lefebvre, Omer Beaulieu, Léopold Deneault et Herbie Delormier. Avants: Fred Gabarino, Earl Smith, Léo Choquette, Marcel Tremblay, Léon Pilon, Claude Lapierre.
GRADS—Buts: André Mercier. Défenses: Gaston Lafortune, Gerry Tremblay, André Leroux, Gérard Levac. Avants: Buddy O'Connor, Guy Lefebvre, Jean Beaucage, Dr Michel Béchard, André Limoges, René Raymond.
HOBOS—Buts: Jean-Louis Dufresne. Défenses: Gerry Desparois, Roger Cabana, Marc Lacoste et Frank Dalnégault. Avants: Roméo Poly, Raymond Levac, Jean Bruneau, Jean-Paul Lafranchise, Eugène Paradis et Pierre Plante.

Ligue de l'Ouest

Dans la Conférence de l'Ouest, samedi, les Blue Bombers de Winnipeg ont blanchi les Lions de Vancouver 18-0 pour s'assurer définitivement une place dans les séries éliminatoires d'après saison. Une foule de 17,061 personnes a assisté à la joute.

A Edmonton, les Eskimos d'Edmonton ont défait les Rough Riders de Regina 24 à 19 pour rejoindre cette équipe en première position. Un touché de Faloney dans les dernières minutes de jeu a assuré la victoire au club Edmonton. Jackie Parker a compté trois majeures pour les vainqueurs.

Shawinigan gagne encore; Ottawa perd à Valleyfield

QUEBEC — (PCf) — Les Cataractes de Shawinigan Falls ont remporté leur 4e victoire d'affiliée dans la ligue professionnelle du Québec, hier après-midi, en battant les As de Québec au compte de 7-5 devant une foule de 6,000 personnes, la plus grosse à assister à une joute à Québec cette saison. La défaite des As était leur première sur leur propre glace cette année.

L'équipe de Shawinigan, formée à la dernière heure de joueurs de presque tous les autres clubs du circuit, a apparemment trouvé le point faible de Dave Gatherum, le gardien de buts des As. Six de ses buts ont été comptés à faible distance, tous du côté droit du gardien de buts québécois.

Gerry Desaulniers et Dick Wray, deux anciens joueurs du Royal de Montréal, ont compté deux buts et un but respectivement, tandis que Jean-Guy Talbot et Erwin Grosse, deux ex-porte-couleurs des As, en ont compté chacun un. Eddie Kachur et Bob Turner, deux nouveaux venus, ont compté chacun une fois. Ray Powell, avec deux buts et deux assists, et Michel Labadie, avec un but et trois assists, ont été les joueurs des As les plus en évidence. Joe Crozier et Gerry Ehman, deux joueurs de défense, ont été les deux autres compteurs des Québécois.

Wray a compté son but sur un lancer de punition accordé après que Powell se fût précipité à l'intérieur de la zone des buts pour empêcher un but certain contre Gatherum, étendu hors de sa cage.

VALLEYFIELD. (P.C.f.) — Les Braves de Valleyfield ont remporté hier après-midi leur deuxième victoire en sept parties disputées depuis le commencement de la saison en battant les Sénateurs d'Ottawa au compte de 3-1.

Cette victoire des Braves leur a permis de se tirer de la dernière position de la ligue professionnelle du Québec et de monter en quatrième place, sur un pied d'égalité avec les Sénateurs et les Saguenéens de Chicoutimi.

Rollie Leclerc a mis les Braves en avant avec le premier but de la joute, vers le milieu de la deuxième période, sur une passe de Gordie Haworth.

André Corriveau a pris des passes de Kitoute Joannette et de Moe Collins au tout début de la troisième période pour porter le compte à 2-0. Bep Guidolin a réduit l'avantage des Braves à 2-1 sur des passes de Hugh Riopelle et de Phil Maloney, mais Bert Needham a lancé dans un filet ouvert la dernière minute de jeu pour donner la victoire à Valleyfield au compte de 3-1. Le gardien de but Andy Payette a obtenu un assist sur ce dernier but de Needham.



DICK WRAY

1-Shawinigan Falls: Turner	
(Léger)	3.30
2-Shawinigan Falls: Wray	6.04
3-Shawinigan Falls: Desaulniers	
(F. Perreault, Grosse)	9.13
4-Québec: Powell	
(Uniac, Labadie)	10.00
5-Québec: Labadie	
(Hay, Powell)	17.55
6-Québec: Powell	
(Hay, Labadie)	19.42
Punitions: Hay, 6.15, 13.33; Johnson, 10.57; Provost, 17.07; Turner, 19.30.	

Deuxième période	
7-Shawinigan Falls: Grosse	
(Wray)	7.23
8-Shawinigan Falls: Talbot ..	8.05
9-Québec: Crozier	
(Labadie, O'Grady)	14.08
10-Shawinigan Falls: Desaulniers	
(Talbot, Kachur)	15.06
11-Shawinigan Falls: Kachur	
(F. Perreault, Desaulniers) ..	18.32
Punitions: Kachur, 2 minutes, 6.05; Johnson, majeure, 6.09.	

Troisième période	
12-Québec: Ehman	
(Powell, Uniac)	2.14
Punition: Talbot, 15.01.	
Arrêts: Perreault 24; Gatherum 25.	

Première période	
Aucun point.	
Punitions: Riopelle, 4.53; Ernst, 4.53; Collins, 19.44.	

Deuxième période	
1-Valleyfield: Leclerc	
(Haworth)	12.01
Punition: Gravelle, 1.12.	

Troisième période	
2-Valleyfield: Corriveau	
(Joannette, Collins)	3.24
3-Ottawa: Guidolin	
(Riopelle, Maloney)	5.53
4-Valleyfield: Needham	
(Payette)	19.49
Punitions: Maloney, 7.36; Johnson, 15.07; Corriveau, 15.07; Hudson, 18.05; Bisailon, 18.05.	
Arrêts: Fredericks 16; Payette 24.	

Le centre d'attraction



DE TOUTES LES PARTIES D'HUITRES

Canadien divise avec les Rangers en fin de semaine

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens ont dû se contenter de partager les honneurs de leur "programme-double" avec les Rangers de New-York en fin de semaine, mais ils sont de nouveau en première place de la ligue Nationale aujourd'hui, avec une avance d'un point sur les Red Wings de Détroit.

Les Canadiens ont déclenché une offensive formidable pour écraser les New-Yorkais 7-1 samedi soir au Forum, mais les Rangers ont compté deux fois dans les quatre dernières minutes de jeu pour l'emporter 4-2 hier soir à New-York.



KEN MOSDELL

cordé aucune protection à Lorne Worsley samedi soir, et Worsley lui-même n'a pas connu une très bonne soirée, car il a été déjoué par plusieurs lancers qu'il aurait dû arrêter facilement.

Bernard Geoffrion, le jeune ailier droit qui mène les compteurs du circuit, a conduit l'attaque des Canadiens avec deux buts, et les autres points des Canadiens ont été comptés par Baldy McKay, Floyd Curry, Kenny Mosdell, Jean Béliveau et Eddie Litzenberger.

Mosdell, le meilleur joueur de la soirée, a obtenu trois assists en plus de son but. Camille Henry a compté le seul but des Rangers, pendant une punition à Paul Meger, peu après le début de la joute.

L'arbitre Frank Udvari a imposé 15 punitions, dont des majeures à Maurice Richard et Ivan Irwin, qui se sont battus après avoir échangé des coups de bâton dans la troisième période.

Les Rangers ont assez bien tenu leur bout durant la première période, mais ils ont été complètement déclassés pendant le reste de la joute.

PUNITION RAPIDE

Meger a probablement établi un record lorsqu'il a été puni après seulement trois secondes de jeu dans la 1ère période, et les Rangers ont organisé une offensive qui a porté fruit lorsque Henry a déjoué Jacques Plante après une série de passes avec Don Raleigh et Nick Mickoski.

McKay a égalé le compte au bout de huit minutes et, trois minutes plus tard, avec Harvey au cachot, Curry s'est échappé en compagnie de Mosdell pour aller compter ce qui devait être le but décisif.

Les Canadiens ont bombardé Worsley de tous côtés dans la deuxième période, mais leur offensive n'a produit que deux buts, comptés par Mosdell et Geoffrion.

Boum Boum y est allé de son second but de la soirée, après huit minutes de la troisième, après quoi Béliveau et Litzenberger ont compté tour à tour pour rendre la victoire plus décisive.

Les Canadiens étaient privés de Dickie Moore, qui s'est blessé à l'épaule gauche au cours de la partie contre Toronto jeudi soir. Meger a joué à la place de Moore en compagnie de Béliveau et Geoffrion et il a fait belle figure.

Allan Stanley a été coupé accidentellement à la jambe par un coup de patin de Curry vers la

fin de la première période et il a été transporté à l'hôpital.

RONTY SE DISTINGUE

Hier à New-York, un but de Paul Ronty, tard dans la troisième période, a brisé une égalité de 2-2, et Danny Lewicki a ajouté un autre but 20 secondes avant la fin de la partie pour permettre hier soir aux Rangers de New-York de l'emporter.

Cette victoire des Rangers leur a permis de se hisser trois points seulement de la tête de la ligue Nationale.

Ce fut un spectacle à l'inverse de la veille, à Montréal, alors que les Canadiens avaient infligé un cuisant revers de 7-1 aux hommes de Muzz Patrick.

Hier soir, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité à 1-1 à la fin de la deuxième période.

Andy Bathgate mit les New-Yorkais en avant à 2-1 après seulement 47 secondes de jeu de la troisième période. Bathgate compta son but sans aide; c'était son deuxième de la soirée. Kenny Mosdell égalisa les chances des Canadiens à 2-2 lorsqu'il réussit à déjouer Lorne Worsley à 3:16. Et les choses en demeurèrent là jusqu'à dans les dernières minutes de la joute.

A 16:40, Ronty contourna les filets de Jacques Plante et glissa le disque derrière le gardien de buts du Tricolore. Dick Irvin, dans un effort pour égaliser de nouveau le pointage, retira Plante de sa cage dans la dernière minute de jeu. La stratégie s'avéra cependant peu fructueuse car Lewicki eut tôt fait de s'emparer du disque et de le lancer dans un filet désert.

Les Canadiens avaient été les premiers à compter. Après seulement deux minutes et 13 secondes de jeu de la première période, Doug Harvey avait lancé à 35 pieds des filets pour prendre Worsley en défaut. Les Rangers étaient alors à court d'un homme. Ils ont cependant égalisé le pointage à 13:55 de la 2ème période, sur le 1er but de Bathgate.

SAMEDI

Première période
1—New-York: Henry (Mickoski, Raleigh) 1:17
2—Canadiens: MacKay (Mosdell, Johnson) 8:35
3—Canadiens: Curry (Mosdell) 11:08
Punitions: Meger 6:03; Irwin 3:30; Harvey 4:05; Howell 4:27; Harvey.
Arrêts: Plante 6, Worsley 4.

Deuxième période
4—Canadiens: Mosdell (Curry, MacKay) 5:50
5—Canadiens: Geoffrion (Béliveau, Meger) 16:04
Punitions: Raleigh 6:32; Olmstead 6:55; Irwin 6:55; Béliveau 13:44.
Arrêts: Plante 6, Worsley 15.

Troisième période
6—Canadiens: Geoffrion (Meger, MacPherson) 8:06
7—Canadiens: Béliveau (Harvey) .. 10:15
8—Canadiens: Litzenberger (St-Laurent, Mosdell) 14:58
Punitions: Richard et Irwin, mineure et majeure, chacun, 4:36; Bathgate 8:32; Litzenberger 15:16.
Arrêts: Plante 11, Worsley 11.

HIER
Première période
1—Canadiens: Harvey (Geoffrion, Richard) 2:13
Punition: Murphy 1:50.
Arrêts: Worsley 9, Plante 15.

Deuxième période
2—New-York: Bathgate (Raleigh, Lewicki) 13:55
Punitions: Litzenberger 7:05; McPherson 13:18.
Arrêts: Worsley 10, Plante 13.

Troisième période
3—New-York: Bathgate 6:47
4—Canadiens: Mosdell (Olmstead, Richard) 3:19
5—New-York: Ronty (Irwin) 16:40
6—New-York: Lewicki (Raleigh) .. 19:40
Punitions: Mosdell 1:03; Evans 5:25; Howell 7:50.
Arrêts: Worsley 14, Plante 9.

Les compteurs

	B.	A.	Pts
Geoffrion, Montréal	7	4	11
Richard, Montréal	3	7	10
Mosdell, Montréal	5	4	9
Raleigh, New-York	1	7	8
Howe, Détroit	4	4	8
Lindsay, Détroit	2	6	8
Delvecchio, Détroit	1	6	7
Reibel, Détroit	2	5	7
Harvey, Montréal	2	5	7



SAMEDI

Ligue Nationale:
Canadiens 7, New York 1.
Boston 3, Toronto 3.
Chicago 4, Détroit 2.

Ligue Américaine:
Cleveland 5, Pittsburgh 2.
Buffalo 7, Hershey 3.
Providence 2, Springfield 1.

DIMANCHE

Ligue Nationale:
New York 4, Canadiens 2.

Ligue Américaine:
Pittsburgh 4, Buffalo 1.
Cleveland 5, Providence 3.

Ligue Québec:
Royal 12, Chicoutimi 4.
Valleyfield 3, Ottawa 1.
Shawinigan 7, Québec 5.

Ligue Québec Junior:
Québec 5, T.-Rivières 3.
Canadien 8, Jonquière 4.

CLASSEMENTS

	P.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Ps.
Canadiens	9	5	3	1	28	17	11
Détroit	7	5	2	0	22	15	10
New York	7	4	3	0	20	23	8
Boston	7	1	3	3	17	24	5
Toronto	6	1	2	3	13	14	4
Chicago	6	1	4	1	12	19	3

	P.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Ps.
Hershey	6	4	2	0	21	17	8
Buffalo	7	4	3	0	26	19	8
Providence	8	4	4	0	23	33	8
Springfield	8	3	4	1	29	24	7
Cleveland	8	3	4	1	26	33	7
Pittsburgh	7	2	3	2	16	18	6

	P.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Ps.
Québec	7	5	2	0	31	22	10
Shawinigan	5	4	1	0	17	9	8
Royal	5	3	2	0	25	19	6
Ottawa	7	2	5	0	13	24	4
Valleyfield	7	2	5	0	13	27	4
Chicoutimi	5	2	3	0	22	25	4

	P.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Ps.
Canadien	7	6	1	0	33	32	12
Québec	5	5	0	0	27	12	12
Trois-Rivières	6	1	4	1	13	22	3
Jonquière	8	0	7	1	22	40	1

\$7,500 pour le contrat de Bentley

TORONTO. (PCF) — Les Maple Leafs de Toronto ont annoncé hier soir avoir reçu de Max Bentley un chèque de \$7,500 pour obtenir la libération de son contrat. Le club de la ligue Nationale a demandé à la direction du circuit qu'il soit libéré par voie du repêchage.

Connie Smythe, président de Maple Leaf Gardens Ltd et ex-président des Leafs, maintenant à sa retraite, a fait part de la décision du club. Bentley, vétéran de 34 ans et originaire de Delisle, en Saskatchewan, veut quitter la ligue Nationale et obtenir la permission de s'aligner pour les Quakers de Saskatoon, de la ligue de l'ouest.

Max Bentley a passé 12 ans dans la ligue Nationale. A Saskatoon, il veut se joindre à son frère Doug, un ex-coéquipier de ligue avec les Black Hawks de Chicago et maintenant instructeur des Quakers.

N'importe quel club de la ligue Nationale peut retenir ses services au prix de repêchage, soit moyennant la somme de \$7,500. Smythe a cependant déclaré qu'il est peu probable qu'il soit repêché par un club du circuit étant donné qu'il exige un salaire exorbitant pour continuer à demeurer dans la ligue Nationale. Bentley a été placé sur la liste des joueurs suspendus après avoir refusé de signer un contrat avec les Leafs pour la saison 1954-55. Ce contrat, y compris les bonus, lui aurait rapporté quelque \$20,000.

Premier gain du Chicago; Boston annule à Toronto

DETROIT — (PCF) — Jack McIntyre a compté deux buts et a fourni un assist sur un autre, samedi soir, alors que les Black Hawks de Chicago ont remporté leur première victoire de la saison en renversant les Red Wings de Détroit au compte de 4-2.

Les Wings ont cependant eu l'avantage du jeu sur les Hawks durant toute la joute, obtenant 42 lancers contre 13 par les portecouleurs de Chicago. Mais Al Rollins a affiché une superbe tenue dans les filets des Hawks et ces



JACK MCINTYRE

derniers ont su mettre à profit la plupart des chances qu'ils ont eues de compter.

McIntyre a réussi le premier but de la joute à 5:59, sur une passe de George Sullivan.

Bucky Hollingworth, une recrue et un jeune joueur de défense que les Hawks ont obtenu des Canadiens de Montréal dans une transaction de repêchage a porté le compte à 2-0 au début de la deuxième période lorsqu'il a pris Terry Sawchuk en défaut sur un lancer décoché à 55 pieds des filets. Marty Pavelich a compté le premier but de Détroit à 13:31 de cette même période, puis Tony Leswick a égalisé le pointage après seulement de la troisième période. Mais McIntyre a cependant remis les Hawks en avant moins d'une minute plus tard. Sullivan a compté le dernier but des Hawks — et de la partie — à 15:39 du dernier vingt.

Un total de 19 punitions a été imposé par l'arbitre Bill Chadwick. Sept ont été imposées lorsqu'une bataille a éclaté, une minute avant la fin de la joute.

Une foule de 10,233 personnes a assisté à la partie.

TORONTO — (PCF) — Trainant de l'arrière par 3-0 vers le milieu de la joute, les Maple Leafs de Toronto se sont ralliés de superbe façon dans la dernière demie pour s'en tirer avec une partie nulle de 3-3, dans une joute de la ligue Nationale disputée samedi soir. Ron Stewart, un ailier droit, a été la grande étoile de ce ralliement, y allant de deux buts.

C'était la deuxième fois en deux joutes que les deux équipes devaient se contenter d'un verdict nul et le résultat a été que les Leafs et les Bruins sont actuellement ex-aequo dans le classement de la ligue Nationale, soit en quatrième place.

Léo Boivin était à purger une punition pour interférence après moins de deux minutes de jeu, lorsque le vétéran Milt Schmidt a compté le premier but des Bruins. Fleming Mackell, un ex-Leaf, a porté le compte à 2-0 vers la fin de cette même période en déjouant Harry Lumley sur un lancer décoché à moins de dix pieds des buts.

Les quelques 12,775 personnes avaient à peine eu le temps de reprendre leurs sièges pour la deuxième période que Cal Gardner, un autre ex-Leaf, avait déjà porté le compte à 3-0.

Les Bruins ont nettement eu l'avantage du jeu dans les 30 premières minutes de la joute, mais l'aspect des choses a considérablement changé par la suite. Stewart, un joueur surtout reconnu pour ses talents à mettre en échec, s'est montré d'une agressivité rare. Il a compté le premier but des Torontois à 14:03 de la deuxième période, sur un lan-

cer à une dizaine de pieds de Sugar Jim Henry.

Les Leafs ont déclassé les Bostonnais dans la dernière période, obtenant 15 lancers contre Henry, pendant que les Bruins n'en réussissaient que sept contre Lumley. Sloan a compté le premier de cette dernière période à 1:25, puis Stewart a égalisé le pointage à 13:00 avec son deuxième but, alors que Schmidt finissait de purger une mineure.

Première période

1—Boston: Schmidt (Sandford) 1:25
2—Boston: Mackell 19:36
Punitions: Boivin, 1:25; Nesterenko, 3:04; Thomson, 8:54; McKenney, 9:50.
Arrêts: Lumley 7, Henry 5.

Deuxième période

3—Boston: Gardner (Sandford, Ferguson) 1:58
4—Toronto: Stewart (Bolton, Bailey) 14:03
Punitions: Morrison, 3:04; Flaman, 16:50.
Arrêts: Lumley 5, Henry 9.

Troisième période

5—Toronto: Sloan (Thomson) 1:25
6—Toronto: Stewart (Sloan) 13:00
Punition: Schmidt, 11:21.
Arrêts: Lumley 7, Henry 15.

Première période

1—Chicago: McIntyre (Sullivan) 5:59
Punitions: Davis, 6:29; Hollingworth, 6:29; DelVecchio, 6:46; Howe, 16:02; Lindsay, 2 mineures, 20:00; McCormack, 20:00; Mortson, 20:00.
Arrêts: Sawchuk 6, Rollins 16.

Deuxième période

2—Chicago: Hollingworth 2:57
3—Détroit: Pavelich (Reibel, Dineen) 13:31
Punitions: Toppazzini, 4:51; Mortson, 17:12; Howe, 18:31.
Arrêts: Sawchuk 5, Rollins 12.

Troisième période

4—Détroit: Leswick (Reibel) 0:57
5—Chicago: McIntyre (Mortson) 1:41
6—Chicago: Sullivan (McIntyre) 15:39
Punitions: Hollingworth, 19:39; Pavelich, 19:39; Skov, 2 mineures, 19:48; Pavelich, 19:48; Martin, 19:48; Mortson, 19:49.
Arrêts: Sawchuk 2, Rollins 14.

Collège Laval est victorieux

Dans la ligue de hockey Laurentienne Junior, en fin de semaine, l'équipe du Collège Laval a causé une certaine surprise en triomphant du Frontenac de Ville-St-Laurent 4 à 3, hier après-midi, pour ainsi remporter sa troisième victoire consécutive.

Lesage s'est révélé le héros du Laval en comptant le but vainqueur durant la troisième période. Plouffe, Laffoley et Murphy furent les deux autres compteurs des gagnants.

Grégoire Nadreau a le plus brillé pour le Ville Saint-Laurent avec deux buts.

A l'aréna Saint-Laurent, samedi soir, le club de la Police a également remporté sa troisième victoire de la saison en battant les Loisirs Saint-Esprit 4 à 2.

Le club de la Police a compté trois buts durant la troisième période pour remporter la victoire. André Payette s'est distingué avec deux buts.

Dans l'autre joute, les As de Verdun ont remporté leur première victoire de la saison en triomphant des Loisirs Saint-Vincent-de-Paul 6 à 4. Louis Bédard a été la grande vedette du Verdun avec trois buts.

FORUM

Mardi, 26 octobre, à 8 h. 30 p.m.

HOCKEY — Ligue Junior

QUÉBEC

— VS —

CANADIEN

Prix: S'ages réservés, \$1.25, \$1.00.

Entrée générale: .50 — Enfants: .25

Billets en vente mardi matin à 10 h.

La Russie propose une réunion des Quatre sur l'unification allemande

MOSCOU, 25 — (Reutersf) — La Russie a proposé samedi que les quatre puissances tiennent le mois prochain une conférence au cours de laquelle elles discuteraient l'unification des zones est et ouest de l'Allemagne, la tenue d'élections dans tout le pays et le retrait immédiat de toutes les troupes d'occupation.

La note, contenant 2.000 mots, a été présentée, à Moscou, aux ambassadeurs de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France, alors qu'on signalait à Paris les accords rendant à l'Allemagne de l'ouest sa souveraineté et lui permettant de se réarmer à titre de membre du traité de l'Atlantique.

Dans leur note, les autorités russes déclarent que durant leur conférence les quatre puissances devraient envisager la possibilité de réunir tous les pays d'Europe pour discuter la question de la sécurité collective. Les Russes ont demandé en outre si les pays occidentaux

consentiraient à ce que leurs ambassadeurs à Vienne confèrent avec l'ambassadeur de Russie pour étudier la conclusion éventuelle d'un traité avec l'Autriche.

Le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Molotov, a fait venir tour à tour à son bureau les ambassadeurs des trois pays: sir William Hayter, M. Charles Bohlen et M. Louis Joxe, pour leur remettre la note.

L'initiative russe répond à une note du 10 septembre dans laquelle les pays occidentaux acceptaient une proposition russe antérieure demandant la tenue d'une confé-

rence des quatre puissances, à la condition que les Russes acceptent des élections générales en Allemagne et la conclusion d'un traité avec l'Autriche.

Dans leur réponse, les Russes soulignent le désir de Moscou de faciliter la réunification de l'Allemagne et ajoutent qu'à cette fin ils sont prêts à accepter l'évacuation des troupes d'occupation des deux zones du pays.

Le programme de la conférence, tel que dressé dans la note russe, est le suivant:

1—Réunification de l'Allemagne dans une atmosphère pacifique et démocratique, et éventualité d'élections libres dans tout le pays.

2—Retrait des troupes d'occupation des zones est et ouest.

3—Possibilité d'une conférence de tous les pays d'Europe pour étudier les moyens d'établir un système de sécurité collective.

La note s'en prend à l'ancienne CED, ainsi qu'à l'OTAN, et accuse les pays de l'ouest de suivre une politique consistant à diviser l'Europe en groupements militaires.

Elle ajoute que les décisions résultant des conférences de Londres et de Paris, sur le réarmement de l'Allemagne, "ouvrent la voie à une renaissance du militarisme allemand".

Etat d'urgence décrété au Pakistan

KARACHI, Pakistan, 25 — (PAF)

— Au Pakistan, qui est actuellement en proie à une crise politique, le gouverneur général a déclaré hier l'état d'urgence, dissous l'Assemblée constituante et congédié le cabinet présidé par M. Mohammed Ali.

Quelques heures plus tard, M. Mohammed Ali a annoncé à la radio, dans un message à la population, qu'il a accepté l'invitation du gouverneur général, M. Ghulam Mohammed, à constituer un nouveau cabinet. Il a ajouté qu'il a formé un nouveau cabinet composé de sept personnes, qui s'efforcera de remédier à la crise.

Parmi les membres du nouveau cabinet se trouvent le général Mohammed Ayub Khan, commandant en chef de l'armée, et M. M. A. H. Ispahani, récemment nommé ambassadeur à Londres.

M. Mohammed Ali a décidé d'abréger son séjour aux Etats-Unis. Il a annulé aussi un voyage qu'il projetait de faire au Canada, et il a pris l'avion samedi pour rentrer dans son pays où la crise politique ne cessait de s'aggraver. Il apporte

avec lui la nouvelle d'une augmentation importante de l'aide américaine, ce qui devrait l'aider à régler la partie économique des problèmes complexes qui le confrontent.

Fillette étranglée par une couleuvre

BENEVENT, Italie. — Un serpent d'eau non venimeux et habituellement inoffensif, mesurant trois pieds de long, a étranglé Maria Cusmano, cinq ans, au moment où elle était à jouer près d'un étang. Des ouvriers accoururent aux cris de l'enfant mais ne purent la ranimer.

Bureau du trésor

NEW-YORK. — Le premier bureau américain des essais fut établi à 30, Wall Street, il y a cent ans. Le chiffre d'affaires de sa première année équivalait maintenant à celui d'une journée. Les voûtes du présent bureau regorgent maintenant de \$3.000.000.000 d'or. Dans la chambre de fonte seize hommes fabriquent toutes les demi-heures trente-deux barres de 1.000 onces d'argent, valant \$850. Le travail principal du bureau consiste maintenant à fondre l'argent remis au gouvernement par la commission d'énergie atomique.



(Photos Jacques Doyon—La Patrie)

LES CANADIENS ONT ECRASE LES RANGERS 7-1 samedi soir au Forum pour reprendre la première place chez les compteurs de la ligue Nationale. En haut, Lorne Worsley vient d'exécuter un arrêt difficile aux dépens de Maurice Richard, qui a été poursuivi par la guigne toute la soirée. Richard est tenu en échec par Jack Evans. En bas, c'est Geoffrion qui est frustré par Worsley

dans une tentative de compléter le "tour du chapeau" vers la fin de la joute. En bas, Geoffrion vient de compter son premier but de la soirée, sur un lancer de revers qui a pris Worsley complètement par surprise. Bob Chrystal vient mettre Geoffrion en échec trop tard, et Paul Meger est à côté du filet, prêt à saisir la rondelle si elle n'avait pas pénétré dans la cage.